2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

FONDATION NORMANDIE GÉNÉRATIONS

NORMANDIE GÉNÉRATIONS

Protéger · Soigner · Accompagner

*Une Fondation créée pour **PROTÉGER**, pour **SOIGNER** et pour **ACCOMPAGNER** à tous les âges de la vie.*

SOMMAIRE

1 / RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT 3

3 / RAPPORT DU TRÉSORIER 6

4 / LA FONDATION EN CHIFFRES 11

5 / OBJECTIFS DE LA FONDATION 14

6 / PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 16

7 / PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE 39

8 / PRÉSENTATION DU PÔLE AMBULATOIRE 74

9 / PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE SANITAIRE 103

10 / PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE PROTECTION DE L'ENFANCE ET COHÉSION SOCIALE 144

11 / PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES 365

A LA DÉCOUVERTE DE NOS ACTIVITÉS

Ce document écrit est une synthèse de l'ensemble des activités menées par la Fondation Normandie Générations tout au long de l'année 2023.

Ce rapport annuel d'activité apporte concrètement de précieuses informations sur nos activités et la situation financière de notre organisation.

BONNE LECTURE !

RAPPORT MORAL 2023 DU PRÉSIDENT JEAN-MARIE DE JACQUELOT

Durant cette année 2023, les équipes des filières et pôles de la Fondation Normandie Générations se sont appliquées à poursuivre le développement de la qualité de l'accueil des personnes accompagnées, dans un contexte marqué par l'inflation économique.

Quatre des six activités de notre Fondation réalisent leurs objectifs dans un contexte financier équilibré, la filière Médico-sociale, la filière Protection de l'Enfance et Cohésion Sociale, le pôle Ambulatoire et le pôle Compétences.

La filière sanitaire a fonctionné en tenant les engagements financiers acceptés par les autorités de tutelle, un déficit de l'ordre de 400 000€. Les tutelles notifieront les enveloppes financières finales de cet exercice 2023 dans les prochains jours avec un espoir de rejoindre l'équilibre financier inscrit dans l'EPRD 2023 validé par l'ARS.

La filière Personnes Agées, les Ehpad Lecornu de Flers et RivaBel'âge de Ouistreham, ont des résultats déficitaires. Effets de l'inflation, niveau d'activités, et accompagnement financier des tutelles requièrent toute notre attention dans cet exercice 2024 et les exercices à suivre. La fusion avec l'Ehpad de Saint Senier de Beuvron a été finalisée au travers d'échanges constructifs.

La construction des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens de cette filière est engagée en 2023. Leurs signatures demanderont en 2024 l'aboutissements d'échanges cohérents avec les autorités de tutelle, tant sur le fonctionnement en place, que sur les nouveaux outils à développer et sur les réels moyens alloués permettant un encadrement bienveillant et efficient.

La qualité de nos locaux est essentielle pour assurer le meilleur accueil des personnes qui sont dans nos établissements, essentielle pour la qualité de vie au travail de nos équipes professionnelles.

RAPPORT MORAL 2023 DU PRÉSIDENT (SUITE)

JEAN-MARIE DE JACQUELOT

-

Les réalisations de 2023 sont :

- Concernant la filière Médico-sociale Est, l'acquisition d'un local en centre-ville de L'Aigle, pour une prochaine installation des équipes concernées,

- Concernant la filière Protection de l'Enfance et Cohésion Sociale, l'acquisition d'un local à Condé sur Sarthe qui accueillera l'équipe du SAMSAH fonctionnant actuellement à l'Atrium, l'ouverture de la Maison Relais d'Argentan dans des logements sociaux occupés, à titre provisoire, en attendant l'installation dans un immeuble de qualité occupé par une résidence « séniors » en cours de relocalisation.

- Le pôle ambulatoire a poursuivi sa pleine installation à l'Atrium, concernant le site d'Alençon, équipes de soins et direction du pôle.

- Le pôle Compétences a développé ses activités sur le site flérien. Les locaux ont été largement utilisés pour faciliter les travaux du Siège Social et seront dédiés, pour partie, à l'accueil de la direction de la filière médico-sociale.

- Le réaménagement du Siège Social a été mené à son terme, réalisation des bureaux des services supports de la Fondation, équipe de direction, et salles de réunions fonctionnelles pour l'ensemble des besoins de la Fondation.

RAPPORT MORAL 2023 DU PRÉSIDENT (SUITE)

JEAN-MARIE DE JACQUELOT

Les projets immobiliers en cours portent sur la transformation du site d'Aube, l'accueil des Groupes d'Entraide Mutuelle de L'Aigle et d'Alençon, la Maison Relais et plusieurs locaux de cette dernière ville.

La filière sanitaire a mené avec succès la certification qualité du CMPR Flers-Hérouville Saint-Clair, en début d'exercice, et a développé ses activités portant sur le traitement des addictions.

La filière Médico-Sociale a poursuivi son travail de transformation de l'offre, et se prépare à finaliser le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec les professionnels de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental sur l'exercice 2024.

Quant à la librairie ALL LIVRES, SASU rattachée à la Fondation Normandie Générations, l'établissement fonctionne de mieux en mieux avec un résultat financier certes déficitaire mais qui s'améliore d'année en année pour finir à moins 45 000 € en 2023.

La Fondation a mis en application, en 2023, les mesures salariales validées par les Tutelles en partageant avec les représentants du personnel les modalités de leur application. La Fondation a défendu en 2023, supporte et s'implique en 2024, dans les actions portant sur les restes à acquérir, oubliés du Ségur et cohérence des rémunérations avec le secteur public en particulier. Leur aboutissement est essentiel pour assurer l'attractivité de l'emploi dans nos établissements.

Protéger, Soigner et Accompagner les personnes accueillies, assurer un contexte de travail satisfaisant de chacune des personnes travaillant dans nos établissements, ces engagements se retrouvent dans le déroulement de l'exercice 2023 et sont poursuivis en 2024.

RAPPORT DU TRÉSORIER 2023

COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

RAPPORT DU TRÉSORIER B. DAVY (1/4)

COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le résultat global de l'exercice 2023 est déficitaire de -111 836€ après retraitement. Il s'agit des résultats comptables de l'ensemble des établissements de la Fondation. Le total net du bilan s'élève à 46 471 432 € au 31 décembre 2023.

L'inflation généralisée a fortement impacté les budgets de nos établissements et services. Elle concerne aussi bien la hausse des tarifs des matières, des produits pharmaceutiques ainsi que ceux des différentes prestations (blanchisserie, ménage etc...).

1

Le fonctionnement : Le soutien des autorités de tutelles a permis, pour la plupart de nos établissements, de maintenir le niveau de recettes. Les produits d'exploitation passent de 43M€ en 2022 à 47M€ en 2023. Cette variation à la hausse des produits d'exploitation est principalement due à la fusion avec la maison de retraite Jean-Baptiste LECORNU qui représente +3.9M€. La revalorisation des tarifs de certains établissements, afin de compenser en partie l'inflation, vient dans un second temps. A cela s'ajoute des crédits fléchés que certains établissements ont obtenu pour des projets spécifiques et qui viennent majorer le niveau des produits d'exploitation. En ce qui concerne le personnel, les équivalents temps plein augmentent de +51.80 ETP entre 2022 et 2023. Ce qui correspond à un effectif de 782 salariés au 31 décembre 2023 contre 670 salariés au 31 décembre 2022. La variation s'explique principalement par l'arrivée de la maison de retraite de Jean-Baptiste LECORNU pour 58.01 ETP.

La question des revalorisations salariales reste toujours posée avec certains professionnels qui n'ont pas bénéficié des revalorisations salariales et le niveau de financement n'est pas complet pour certains établissements. Le sujet du rapprochement des deux conventions collectives (Nexem-Fehap) reste également un point d'attention que la Fondation suit.

RAPPORT DU TRÉSORIER (2/4)

COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

2

Les investissements cumulés sont à hauteur de 1,8M€ pour l'année 2023. Il s'agit des immobilisations hors éléments financiers et hors immobilisations en cours. Pour rappel, les investissements de l'année 2022 étaient de 3.6M€ et de 2M€ en 2021.

Les principaux investissements réalisés en 2023 concernent :

- Matériel informatique 87 k€
- Bâtiments 857 k€ (Bâtiment du CMPP à Alençon)
- Matériel informatique 87 k €
- Matériel de transport 198 k€
- Installations générales, agencements, aménagements divers 542 k€
- Autres matériels 129 k€

3

Sur les autorisations et agréments :

Ouvert fin 2022, l'accueil des usagers des Maisons Relais d'Argentan monte en charge avec un accueil de 12 usagers à fin 2023. Durant l'année 2023, nous avons également sollicité, auprès de la DDETSPP, une demande d'augmentation de la capacité d'accueil des Maisons Relais de Flers. Soit 2 places supplémentaires sollicitées.

4

Sur les partenariats et échanges avec les tutelles ; la reprise des discussions du CPOM médico-social courant 2023 permettra, nous l'espérons, une signature début 2025. Les échanges initiés en 2022 avec les deux associations CMPP de Trouville ainsi que l'EHPAD de Saint Senier de Beuvron ont abouti au 1er janvier 2024 à la fusion avec la maison de retraite de St Senier de Beuvron. Le rapprochement avec le CMPP de Trouville n'a pas abouti. La fusion avec la maison de retraite Jean Baptiste Lecornu est effective depuis le 1er janvier 2023.

RAPPORT DU TRÉSORIER (3/4)

COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

5

En matière de recherche et développement, toutes les filières de la Fondation sont en veille et étudient tous les appels à projets et y répondent suivant leurs possibilités et les opportunités. Pour l'année 2023, la Fondation a répondu aux appels à projet suivants :

Le projet "Aller-vers" porté par le CARRUD, en partenariat avec la CSAPA Addictions France a été déposé dans le but de développer une antenne mobile. Ce projet a reçu un avis favorable des tutelles avec des financements pour l'année 2023 à hauteur de 90k€.

Deux dossiers d'appels à projets ont également été déposés dans le cadre de la QVT auprès de l'ARS. Le premier projet était porté par FNG et le second par le GCSMS. Malheureusement, ces deux projets n'ont pas été retenus.

La filière Personnes Agées a déposé un projet auprès de la Fondation des Hôpitaux de France dans le cadre du projet « Prendre soins des soignants ». Ce projet permettait de financer la réfection des salles de pauses des professionnels. A ce titre, nous avons obtenu la somme de 3.5K€ pour la maison de retraite Jean-Baptiste LECORNU et 5k€ pour la maison de retraite RIVABEL'AGE.

6

Filiales et participations : la Fondation a apporté, comme tous les ans, son soutien à la SASU ALL-LIVRES afin de permettre la continuité de son exploitation.

7

Méthode comptable : les comptes annuels de l'exercice clos, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur (plan comptable).

8

Les affectations des résultats sont proposées en fonction de la situation financière de chaque structure et au regard de ses projets.

Autre sujet qui nous inquiète, les difficultés financières de nos EHPAD dues à la non prise en compte, par nos financeurs, des effets de l'inflation et des coûts de l'énergie. Cette inquiétude est nationale à tel point que le Sénat vient de lancer une mission d'étude sur "la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées qui se dégrade" et que le gouvernement vient de débloquer d'urgence une somme de 750 M€ pour venir en aide aux établissements en difficulté mais cette aide est loin des réels besoins.

LA FONDATION EN CHIFFRES

3 SECTEURS D'ACTIVITÉS

43 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

805 PROFESSIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

La Fondation Normandie Générations représente aujourd'hui 43 établissements et services implantés dans les départements de l'Orne, du Calvados et de la Sarthe. La réunification des deux régions normandes fut une opportunité pour que la Fondation Normandie Générations, se positionne comme l'un des acteurs majeurs du champ associatif à but non lucratif, compétent en matière sanitaire, sociale et médico-sociale.

Aujourd'hui à Aube, L'Aigle, Flers, Hérouville-Saint-Clair, Ouistreham, Saint-André de Messei, Argentan, Mortagne-au-Perche, Bellême, Alençon et Mamers, demain en d'autres lieux de la région normande, la Fondation Normandie Générations tisse un maillage de proximité exclusivement dédié à l'accompagnement des publics en difficulté.

La Fondation Normandie Générations est devenue un interlocuteur incontournable, non seulement par sa taille, mais aussi parce que son histoire est ancrée sur le territoire normand depuis plus d'un siècle.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION EN CHIFFRES (1/2)

La Fondation Normandie Générations compte désormais 43 établissements et services des secteurs d'activité médico-social, sanitaire, social, protection de l'enfance, ambulatoire, séniors et pôle formation répartis dans l'Orne le Calvados et la Sarthe.

Au 31 décembre 2023, la fondation employait 805 salariés ce qui représentait 604.33 (Equivalent Temps Plein).

En ce qui concerne l'activité de notre Fondation, nous vous invitons à vous reporter aux rapports d'activités réalisés par chaque établissement et service.

Le Conseil d'Administration, composé de 15 membres, s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2023. Le bureau, composé de 5 membres, s'est réuni 6 fois. L'Etat est représenté par Madame la Sous-Préfète, siégeant au titre de commissaire du gouvernement au sein de notre conseil d'administration.

Les administrateurs « délégués » participent activement à la vie des établissements de la Fondation par le biais des CVS (Conseil de Vie Sociale et Comité d'Etablissement dans les EHPAD), assemblée générale, commission communication et développement.

Le CODIR (Comité de Direction) s'est réuni 10 fois, en associant les directeurs du siège social, les directeurs de filières et leurs adjoints et quelques administrateurs dont le président, vice-président, la secrétaire (membres invités).

Le STAFF de la direction générale se réunit, quant à lui, tous les lundis matin, regroupant tous les directeurs de services du siège social (direction opérationnelle, RH/paie, finances, qualité, SIH, maintenance/infrastructures, assistante de direction, directeur général) et la responsable du service communication. Tous les dossiers, projets stratégiques et d'actualité sont traités et sont suivis d'un relevé de décisions avec un échéancier.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION EN CHIFFRES (2/2)

La Fondation est dorénavant organisée par filières, selon son projet stratégique validé en 2018/2019. Chaque filière est gérée par une direction : directeur et adjoint(s) le cas échéant.

Après différents processus de fusions/absorptions, venant de différents secteurs d'activité, de différentes cultures, il était indispensable de structurer, d'adapter le fonctionnement de la Fondation à une nouvelle organisation au regard de son nouveau dimensionnement.

Par ailleurs, le siège social, reconnu par les autorités de tutelles, a poursuivi sa structuration également et son adaptation selon l'évolution des besoins des filières et afin de répondre aux nombreuses contraintes et exigences qu'imposent le nouveau dimensionnement de cet organisme gestionnaire.

La Fondation a conduit, avec succès, le rapprochement avec l'EHPAD de Saint Senier de Beuvron dans la Manche, fusion actée au 31 décembre 2023. Par contre, la Fondation a mis fin au projet de fusion avec le CMPP de Trouville.

Au regard des fusions successives des associations, des cultures et activités différentes, la Fondation a mis à jour une charte managériale associative basée sur sa nouvelle politique sociale.

Le pôle « développement des compétences » pilote également l'accompagnement et l'évolution RH des salariés, la GPEC et le plan d'actions de la QVTC, suite à l'audit réalisé par Technologia en 2021. Un processus est engagé afin d'enclencher la certification QUALIOPI.

OBJECTIFS DE LA FONDATION NORMANDIE GÉNÉRATIONS

La Fondation a la volonté de poursuivre les négociations de son CPOM Médico-social « enfants » et d'aboutir à une signature en 2024. De nouvelles rencontres sont programmées avec les Tutelles.

La Fondation souhaite entamer les négociations de son CPOM « EHPAD » et concrétiser des projets autour d'un nouveau concept, nouvel accueil des personnes âgées, tiers lieux suite à des échanges constructifs et positifs avec les responsables politiques locaux.

La Fondation souhaite développer l'augmentation de quelques places d'accueil en Maison Relais sur la ville d'Argentan, puis développer son établissement en lien avec la municipalité dès 2023 pour aboutir à 32 places en 2026.

La Fondation mène depuis 2022 une réflexion sur l'adaptation de ses moyens de la filière sanitaire (des deux CMPR) afin de répondre aux besoins de la population, de s'inscrire dans la politique nationale qui est de favoriser la prise en charge hospitalière en privilégiant l'ambulatoire, l'hospitalisation de jour et les consultations avancées.
Une adaptation de l'offre de soins est donc menée par la direction de filière et la CME.
Un nouveau projet médical et d'établissement est en cours de réflexion en lien avec le nouveau PRS3. Un cabinet accompagne la démarche interne.

OBJECTIFS DE LA FONDATION NORMANDIE GÉNÉRATIONS (SUITE)

Une adaptation de l'offre de soins est donc menée par la direction de filière et la CME.

Un nouveau projet médical et d'établissement est en cours de réflexion en lien avec le nouveau PRS3. Un cabinet accompagne la démarche interne.

La Fondation souhaite continuer sa démarche de développement déjà initiée :

Un projet de fusion est en cours d'analyse par la Gouvernance avec l'EHPAD de Cérences (50).

La filière « personnes âgées, EHPAD » de la Fondation prend tout son sens à l'issus de ces fusions successives, puisqu'elle permet une gestion consolidée et harmonieuse des établissements, par un pilotage global et mutualisé et l'intervention du siège social par différents domaines d'expertises.

La Fondation entend poursuivre son évolution, son développement de manière raisonnée et cohérente, en réponse aux besoins des établissements, des organismes gestionnaires avec comme fil conducteur, le partage de valeurs.

La Fondation Normandie Générations est également administrateur et animateur du GCSMS Normandie Générations. A ce titre, et au regard des enjeux du secteur, les différents adhérents du GCSMS sont favorables à l'ouverture de cette identité juridique et à l'arrivée de nouveaux acteurs au sein de ce groupement afin d'assurer sa pérennité et son dynamisme.

Le but de ce groupement est aussi de soutenir et d'accompagner des organismes gestionnaires isolés qui ressentent le besoin de s'adosser à un organisme gestionnaire doté d'expertises.
Enfin, la Fondation mène une réflexion globale afin de travailler sur un nouveau projet associatif, le dernier arrivant à son terme en 2024.

Un groupe de travail va être constitué, fin 2024, pour aboutir à un nouveau projet en 2025. Une nouvelle démarche stratégique sera alors initiée.

DIRECTION GÉNÉRALE

- Direction Administrative et Financière
- Direction des Ressources Humaines
- Pôle Formation et Compétences
- Direction Systèmes d'Information
- Direction Qualité
- Direction Patrimoine et Sécurité
- Service Communication

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (1/6)

La direction administrative et financière regroupe 2 services à savoir le service financier et le service restauration. Le rapport d'activité s'effectuera donc en deux parties.

1. En ce qui concerne le **SERVICE FINANCIER**

Au cours de l'année 2023, le service financier a continué sa transformation. En termes d'organisation, La cadre, responsable de l'équipe comptable assure le rôle de management et d'accompagnement de l'équipe comptable au quotidien. L'ensemble de l'équipe est chapotée par la DAF qui assure le lien avec les directions d'établissements, les autorités de tarification et la gouvernance sur les aspects stratégiques et leurs remontées des informations.

Dans le dernier trimestre 2023, la DAF s'est vue confiée la mission de chapoter la DSI (Direction des systèmes d'information) notamment pour faire le lien avec la gestion budgétaire entre autre.

- **Le périmètre d'intervention est modifié** pour l'année 2023 avec la gestion de la DSI.

- **Les projets du service pour 2023 :**

  La progression vers une dématérialisation des classeurs Fidorg pour l'arrêté des comptes : souhait d'un logiciel de révision des comptes
  La reprise des données suite à la fusion avec l'EHPAD Lecornu : planning de reprise
  La préparation de la fusion avec l'EHPAD Lecornu : planning de reprise
  La mise en place du logiciel de Banque BPO : validation virements et comptabilisation automatisée
  La mise en place des cartes bancaires pour les établissements restants
  La mise en place logiciel de dématérialisation des factures/ gestion des achats
  L'avancement sur les procédures qualité
  La préparation des fusions (ST Senier de Beuvron et CMPP Trouville etc..)

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (2/6)

- **Les missions et projets réalisés en 2023** :

Outre les missions habituelles du service, voici l'état des projets :

- La fusion avec la maison de retraite JB Lecornu à Flers : la fusion est réalisée ainsi que la reprise des données.
- La mise en place du logiciel de Banque BPO : validation virements et comptabilisation automatisée : débutée en 2023, elle se finalisera dans le premier semestre 2024.
- La mise en place des cartes bancaires pour les établissements restants : débutée en 2023, elle se finalisera dans le premier trimestre 2024.
- L'avancement sur les procédures qualité : de nouvelles procédures ont été mise en place en 2023 à savoir : les procédures de facturation pour le pole MS EST, les modalités de remboursement des frais kilométriques ; les procédures de création d'un fournisseur et de modification du RIB du fournisseur.
- L'équipe s'est rencontrée à 8 reprises soit en présentiel, soit en visio. Les réunions en visio, effectuées à la demande, permettent une grande flexibilité dans l'organisation du travail du service et dans la diffusion des informations et la communication d'équipe. Les rencontres et réunions de services intègrent, depuis l'année 2022, le volet QVCT pour une réflexion globale sur nos pratiques et notre organisation.
- Comme tous les ans, certaines procédures ont été actualisées/et ou mise en œuvre.
- Des visites de locaux de la Fondation ont été effectuées afin de favoriser le sentiment d'appartenance soit à Bas Monsort à Alençon dans les locaux de Drog'Aide, au CMPR la Clairière de Flers et à la maison de retraite de Rivabel'âge à Ouistreham. La visite de la maison de retraite de Rivabel'âge a été suivie d'une activité team building à Caen. L'objectif de l'activité était de re-sensibiliser l'équipe aux différents handicaps.

- **Les formations et ateliers réalisés en 2023 notamment** :

Le 28/02/2023 : atelier comptes administratif réalisé par la responsable comptable Madame Alizée ROHEE.

Le 24/03/2023 : atelier gestion de trésorerie et des virements avec la présentation du logiciel turbo présenté par la BPO.

Le 16/06/2023 : atelier analyse financière réalisé par la DAF Madame Année MIEZAN

Du 02 au 04 /10/2023 : formation "manager les différentes types de personnalités et accompagner leur conduite de changement" a été suivie par la DAF et la responsable comptable à l'IRFA d'Alençon.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (3/6)

- **La composition de l'équipe** :

Au 31 décembre 2023, l'équipe comptable de la Fondation comptait 13 salariés :

- 11 Comptables sur les établissements, services et siège sociaux pour 10.5 ETP
- 1ETP de Responsable Comptable au siège social.
- 1ETP de DAF au siège social.

En ce qui concerne les mouvements de l'année 2023, il convient de souligner l'absence pour congés maternité de la responsable comptable de mai à novembre, l'absence maladie de la comptable d'Aube à compter de septembre 2022. Un recrutement a été effectué sur Flers dans un premier temps pour pallier à cette dernière absence.

LES PROJETS A VENIR POUR 2024

- Poursuivre les opérations liées aux fusions avec un planning et une CAT de fusion pour fin 2024
- Mettre en œuvre le projet de dématérialisation des factures et de gestion des achats pour fin 2024-premier trimestre 2025.
- Avancer sur la dématérialisation des classeurs Fidorg pour l'arrêté des comptes avec la mise en place d'un logiciel de révision comptable fin 2026
- Finaliser la mise en place du logiciel de Banque BPO : validation virements et comptabilisation automatisée finalisation du projet
- Finaliser la mise en place des cartes bancaires pour les établissements restants :
- Avancer sur les procédures qualité : en continue dans le cadre du management de la qualité.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (4/6)

2- En ce qui concerne **le service RESTAURATION :**

Le service restauration a continué d'assurer les prestations de livraisons des repas aux différentes établissements et services de Flers et Saint André de Messei : 65 316 repas ont été servis durant l'année 2023.

En plus de leurs missions de production, les deux responsables de restauration effectuent des accompagnements sur l'ensemble des établissements de la Fondation :

- Mise en place ou actualisation de DUERP cuisine
- Préparation et accompagnements lors des contrôles vétérinaires-DSV
- Mise en place de plan de maitrise sanitaire
- Déclaration d'activité
- Accompagnement des établissements lors des évaluations HAS sur le volet restauration
- Préparation des formations HACCP
- Négociation des tarifs (TRANSGOURMET-LABEO)

Les rencontres entre la DAF et les cadres du service restauration s'effectuent institutionnellement de façon hebdomadaire généralement le lundi. Cependant, du fait de l'activité en continue, des échanges réguliers sont effectués en continue.

Parmi les autres actions réalisées, nous pouvons citer :

- La cuisine de la maison de retraite Rivabel'âge, reprise en interne au 1er avril 2023.
- L'agrément de la cuisine centrale du siège social a également été corrigé suite à un contrôle des services vétérinaires,
- Le Plan de Maitrise Sanitaire du site d'Aube a été réalisé avec le soutien du service qualité. De nouvelles tenues siglées FONDATION N.G. ont été mises en place.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (5/6)

- **Les formations réalisées en 2023** :

Plusieurs formations HACCP réalisées pour l'ensemble des établissements bénéficiant d'un point de restauration (une formation sur l'hygiène alimentaire entre autre). En effet, suite à une décision du CODIR en 2023, l'ensemble des professionnels intervenants autour de l'alimentation (restauration, ateliers cuisine etc…) sont tenus de suivre une formation HACCP. Les objectifs étant d'assurer la sécurité alimentaire dans nos établissements et services, de maintenir et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux personnes accompagnées.

D'autres formations ont été réalisées à savoir :

Formation « Lâcher Prise » pour le service restauration réalisée les 23 et 24/01/2023 et le 21/11/2023.
Formation « Gestion de stress » réalisée le 9 /11/23
Formation « Les points clefs de l'hygiène » le 19/01/23 - 12 personnes : soit toute l'équipe de restauration du siège ainsi que les personnes chargées de la distribution des repas sur les satellites livrés.
L'équipe a également été accompagnée sur des temps de régulation à travers des séances d'ADPP durant l'année 2023 aux dates suivantes : le 13/04, le 20/06 et le 12/10. Il y a eu aussi la mise en place des réunions QVT bimensuelles.

- **La composition de l'équipe** :

Au 31 décembre 2023, l'équipe restauration du pôle flérien de la Fondation comptait 9 salariés (8.76 ETP) se décomposant de la façon suivante :

- 7 personnels de restauration pour 6.76 ETP
- 2 responsables de cuisines pour 2 ETP

Notons l'absence d'un responsable de service restauration de mai à septembre 2023 qui a été remplacé. Quelques arrêts courts sont à signaler en lien avec l'âge moyen de l'équipe. Et un professionnel intervenait régulièrement sur les maisons de retraite .

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (6/6)

Les projets du service RESTAURATION à venir pour 2024 pour les établissements de la fondation (hors siège social)

- Assurer le respect du protocole sanitaire en vigueur pour tous les points de restauration
- Accompagner les fusions
- Renégocier les contrats
- Continuer l'assistance technique régulière des établissements de la Fondation
- Travailler sur la possibilité d'une harmonisation concernant les produits d'entretien
- Poursuivre les déclarations d'activité des établissements 'consommateurs' demandée par les services vétérinaires.
- Mettre en place des protocole de nettoyage pour les satellites, formation du personnel lié aux repas.
- Mettre en place un carnet de contrôle sur chaque satellite avec contrôles réguliers sur l'année.

Pour le siège social

- Avancer sur les procédures qualité notamment le DUERP
- Préparer la fusion avec St Senier de Beuvron : planning de reprise et audit de la cuisine par les cadres de la cuisine du siège social
- Assurer la préparation des plateaux repas du self, production des entrées, laitage, dessert individuels et la continuité des livraisons plateaux repas
- Continuer l'accueil des jeunes de l'IME/ITEP pour des stages découvertes
- Continuer la formation des nouveaux venus, perte d'expérience professionnelle, une équipe qui se renouvelle.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - PAIE (1/3)

1- LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2023, la DRH a poursuivi son engagement pour conserver un dialogue social riche et serein**. 4 réunions ordinaires** de **CSEC** se sont tenues et tout comme les réunions des **commissions SSCT**, **Formation**, **Egalité professionnelle, Mutuelle, Logement et Prévoyance,** prévues.

En plus de ces réunions annuelles classiques, se sont tenues des **réunions exceptionnelles** au cours du 1er semestre 2023 dans le cadre de la préparation de la fusion avec l'EHPAD La Maison d'accueil du Beuvron (50) et celle avec le CMPP de Trouville sur mer (14). Finalement seule la fusion avec l'EHPAD aura lieu et sera effective au 01.01.2024. Une réunion extraordinaire a également eu lieu en septembre concernant la QVCT et les entretiens annuels d'évaluation.

Les **réunions de négociations annuelles obligatoires** ont été dynamiques tout au long de l'année (8 réunions) et ont permis d'aboutir à la révision du règlement intérieur et la signature de l'accord sur la prorogation des mandats des représentants du personnel jusqu'en juin 2024 (et donc le report des élections professionnelles en 2024). Beaucoup d'échanges ont également eu lieu dans le cadre de la préparation de l'accord relatif au renouvellement du comité social et économique ainsi que dans le suivi de l'accord sur les jours enfant malade.

La DRH a poursuivi les travaux, engagés en 2022, sur l'élaboration d'une **démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels.** Ceux-ci ont permis d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'action pour la Fondation mis en œuvre dès la mi-juin. Les premiers travaux ont permis de faire évoluer le dossier des entretiens annuels d'évaluation (évolution de la procédure avec harmonisation sur l'ensemble de la Fondation, mise en place d'une nouvelle trame, formation de l'ensemble des managers à celle-ci, etc). Une présentation de ces travaux a été réalisée auprès des IRP fin 2023 et verra la proposition d'un accord début 2024.

La DRH a continué sa participation aux **comités de pilotage pour le développement de la qualité de vie au travail** et était présente lors de la présentation des résultats du baromètre QVCT aux différents CSEE de la Fondation. 3 réunions « retraite » ont été organisées et la mise en application de l'accord DATT Cadres s'est déroulée sur la majorité des filières.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - PAIE (2/3)

Dans le cadre des **fusions, l'intégration de l'EHPAD JB Lecornu** s'est poursuivie sur le premier semestre 2023 avec intégration de la paie, déploiement de la mutuelle, etc. Des audits préalables ont été menés par les services RH et paie pour préparer l'intégration de l'EHPAD la Maison d'accueil du Beuvron.

Au niveau du service, l'évolution de l'organisation de la direction générale avec la création d'un poste de directeur opérationnel a vu la direction des ressources humaines évoluée vers une direction des relations sociales mise en œuvre en septembre 2023.

L'assistante RH a également vu son poste évoluer vers un partage de missions avec le pôle compétences en tant que coordinatrice Formation à partir d'octobre.

Un audit du fonctionnement de l'ensemble des services RH et paie a été commandé par la direction générale et réalisé par le cabinet EPRH début 2023. Les résultats de cet audit ont été présentés à l'ensemble des membres de l'équipe et ont fait l'objet d'échanges avec les différents acteurs.

A partir de septembre, la **direction des relations sociales a participé aux dialogues de gestion mensuels** avec chaque équipe de direction de filière pour traiter des situations particulières et apportés le support aux établissements. En parallèle, le soutien aux filières est également assuré lors de l'animation des sujets Rh au cours des ateliers post Codir mensuels, lors d'animation de journées pour les référentes RH et lors des permanences RH-Paie.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - PAIE (3/3)

2- LA FORMATION

Le pilotage centralisé du plan de développement des compétences a été, encore en 2023, une des priorités de la Direction des Relations sociales.

La montée en puissance du Pôle compétences a permis d'offrir à l'ensemble du personnel des actions de formations cibles.

Plusieurs actions de formation collectives ont été déployées au niveau de la Direction Générale avec les acteurs concernés des filières sur les sujets d'actualités : « Rôle et fonctionnement du CSE », « Actualités du droit social », « Le statut des assistants familiaux ».

Une évolution dans l'accompagnement des filières sur le suivi du plan de développement des compétences et des actions de formation engagées a également été réfléchie et sera mise en œuvre à partir de 2024.

3- LA PAYE

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de l'intégration de l'EHPAD JB Lecornu dans les différents processus.

Sur la fin d'année, un travail de préparation de la base EIG pour l'intégration de la Maison d'accueil du Beuvron a été réalisé en lien avec les audits préparatoires.

Diverses évolutions au sein des 2 conventions collectives ont entrainé un retraitement en paie conséquent, avec notamment :

- Convention collective du 15 mars 1966 : Revalorisation de la valeur du point à 3.93 et de l'indice de base du salaire minimum garanti à 403 ou 413 (si sujétion d'internat) avec effet rétroactif au 1er juillet 2022, selon l'agrément de la recommandation patronale du 23 novembre 2022 (publiée au JO du 24 décembre 2022).
- Convention collective du 31 octobre 1951 : Revalorisation de la valeur du point à 4.58 avec effet rétroactif au 1er juillet 2022 selon l'agrément de la recommandation patronale du 23 novembre 2022 (publiée au JO du 24/12/2022).

Enfin, une réflexion est menée pour améliorer la remontée et le traitement des éléments variables sur l'ensemble de la Fondation afin de sécuriser l'élaboration des paies de chacun.

PÔLE FORMATION ET COMPÉTENCES

Qualité de Vie et Conditions de Travail : Les résultats en chiffres du baromètre 2023

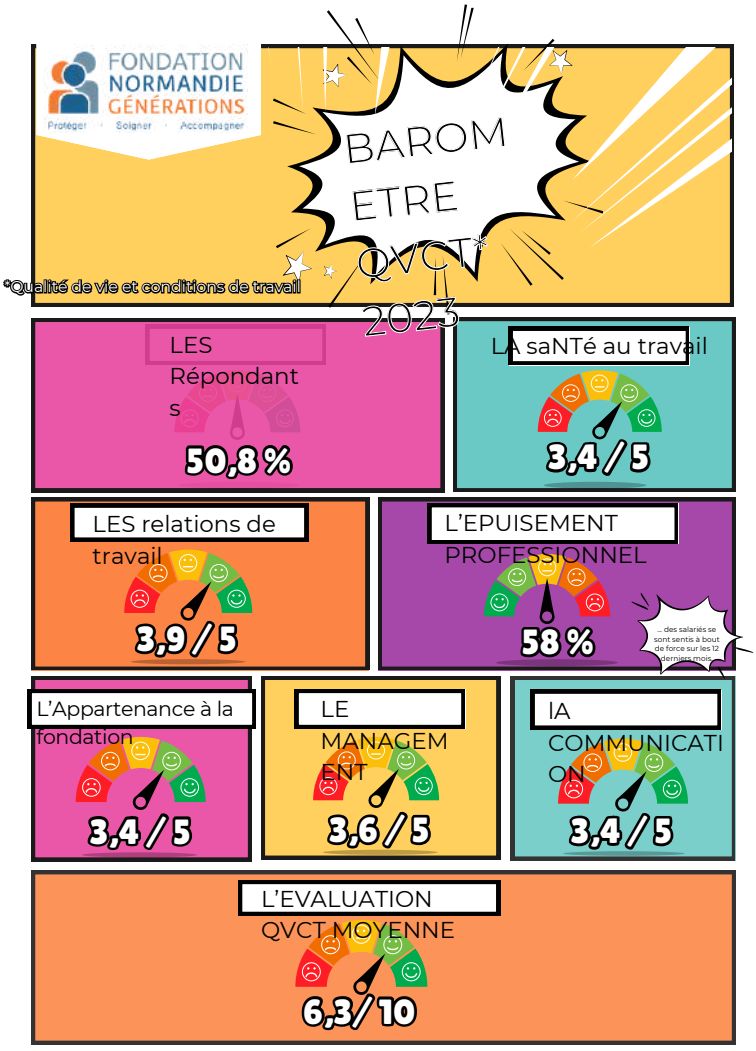

Le Pôle compétences :

Nos faits marquants en 2023 :

- Création de notre identité visuelle

FONDATION NORMANDIE GÉNÉRATIONS Pôle compétences

- Recrutement d'une coordinatrice formation à temps partiel
- Déploiement de nouvelles formations
- Obtention du numéro de déclaration d'activité : reconnaissance en qualité d'organisme de formation
- Lancement dans la démarche de certification

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (1/1)

Programme ESMS Numérique

La DSI, en lien avec l'AMOA SOGETI et le Pôle Ambulatoire, a repris le déploiement de la Solution Evolucare retenue en 2021. Cela a débouché vers un audit complet et un début de paramétrage du Logiciel IMAGO DU, logiciel commun aux ESMS hors Personnes Agées qui sont chez un autre éditeur.

Evolution du réseau de la Fondation (Maillage des établissements)

3 adhérents ont bénéficié de la technologie fibre en 2023 : EHPAD RIVABEL'AGE, EHPAD LECORNU, MAISON RELAIS ARGENTAN.

Réfection – déploiement et paramétrage de nouveau Réseau interne

Services Extérieurs de l'Aigle, réfection et paramétrage complet du nouveau réseau.
EHPAD LECORNU : réfection complète du réseau interne et WIFI.
Siège : réfection complète du réseau interne et WIFI et interconnexion des deux bâtiments en fibre optique.

Sécurité Internet de la Fondation

Un audit Cyber sécurité sur un site sanitaire a été effectué par une société externe. Cela débouche sur un nombre d'actions à mener sur ce sujet pour les années 2024-2025.

Intégration de deux adhérents au sein du S.I. de la Fondation

Récupérations des données du serveur, données et intégration dans le plan de sauvegarde pour deux EHPAD et réflexion complète du Réseau Local et WIFI pour un d'entre eux.

Evolution des outils de communication

La Fondation a migré un nouveau site (Services Extérieurs de l'Aigle) vers le serveur de téléphonie IPBX virtuel 3CX de la Fondation, géré et hébergé en interne.

Consolidation de la Flotte Mobile de la Fondation

Signature d'un nouvel accord pour les matériels et abonnements de téléphonie mobile et réseau avec l'opérateur historique.

Changement dans l'équipe de la DSI du SIEGE de la Fondation Normandie Générations

Un nouveau collaborateur Administrateur Systèmes est arrivé en février 2023. D'autre part, le Directeur des Systèmes d'Information ayant quitté la Fondation, le poste ayant été repris par un membre de l'équipe de la DSI, un processus de recrutement d'un nouveau collaborateur a été lancé.

Autres domaines avec intervention de la Direction des Systèmes d'Information sur l'année 2023

Reprise des documents pour la certification du CMPR de FLERS où se trouve l'infrastructure SI de la Fondation.

DIRECTION QUALITÉ (1/4)

Etat des systèmes qualité dans les différents établissements :

Siège social :

- **FEI** : 1 en cours - Processus : Gestion des Systèmes d'Information
- **PAQ** : 19 PAQ : 14 à 0%, 2 à 25%, 1 à 75 % et 2 clôturés
- **GED** : 223 documents diffusés dont 86 créés ou modifiés en 2023
- **FORMATION** : 21 personnes formées à l'utilisation de BlueKango.

IEM :

- **FEI** : 5 : 3 FEI Clôturées – Processus : Hygiène, sécurité et environnement. 2 FEI En cours – Processus : Accompagnement et parcours de l'usager.
- **PAQ** : 7 PAQ : 2 à 25%, 2 à 50%, 3 à 75 %
- **GED** : 468 documents diffusés dont 124 créés ou modifiés en 2023
- **FORMATION** : 7 personnes formées à l'utilisation de BlueKango.
- **INSTANCES** : COPIL Qualité : 4 réunions. COPIL QVCT Filière SANITAIRE : 2 réunions. Réunions institutionnelles : 2 réunions.

Pôle Ambulatoire :

- **FEI** : 6 : 2 FEI Clôturées – Processus : Hygiène, sécurité et environnement.
  4 FEI En cours – 2 Processus : Hygiène, sécurité et environnement.
  1 Processus : Gestion des systèmes d'information.
  1 Processus : Gestion des ressources financières.
- **PAQ** : 19 PAQ : 2 à 25%, 4 à 75 % et 13 clôturés
- **GED** : 211 documents diffusés dont 91 créés ou modifiés en 2023
- **FORMATION** : 2 personnes formées à l'utilisation de BlueKango
- **INSTANCE** : COPIL QVCT : 1 réunion.

DIRECTION QUALITÉ (2/4)

Filière MS Ouest

- **FEI** : 5 : 3 FEI Clôturées – Processus : Hygiène, sécurité et environnement.
  2 FEI En cours – Processus : Accompagnement et parcours de l'usager.
- **PAQ** : 2 PAQ : 1 à 25%, 1 à 75 %
- **GED** : 310 documents diffusés dont 98 créés ou modifiés en 2023
- **FORMATION** : 2 personnes formées à l'utilisation de BlueKango.
- **INSTANCES** : COPIL QVCT : 3 réunions (CR non diffusés dans BKG).

Filière MS Est :

- **Bluekango** (GED, PAQ, FEI) non déployé auprès de la filière MS EST sauf pour la direction, l'encadrement, le secrétariat et le cuisinier.
- **Pas d'adresse mails** dans les profils des salariés donc ne reçoivent aucune alerte de diffusion des documents de la DG (harcèlement, action logement, CET…)
- **GED** : 183 documents diffusés dont 180 documents de la DG.
- **Classement de la GED** « processus opérationnels » à refaire entièrement

Filière Personnes Agées :

- **COPIL Qualité / QVT Filière** : 4

EHPAD RIVABEL'AGE :

- **FEI** : 17 FEI déclarées et clôturées.
- **PAQ** : 1 en lien avec la prise en charge d'un résident
- **COPIL Qualité** : 5 réalisés sur les 6 prévus. Annulation de celui du mois de septembre du fait des 20 ans de l'établissement.
- **COPIL QVT** : 5
- Participation au **groupe de travail** de MAJ du projet d'établissement
- **Formation à BlueKanGo** : 0 du fait de la non-connaissance des mouvements du personnel ne permettant pas de proposer des sensibilisations lorsqu'il y a des nouveaux arrivants.

EHPAD JB LECORNU :

- **FEI** : 5 FEI déclarées sur l'année (non présentes dans Bluekango car déclarées sur papier en attendant la mise en place du logiciel début 2024)
- **Préparation de l'évaluation qualité de février 2024** : réalisation de l'autoévaluation en avril 2023 + élaboration du plan d'action + mise en place de points qualité hebdomadaire entre la coordinatrice Qualité et l'IDEC à partir du mois de décembre 2023.

DIRECTION QUALITÉ (3/4)

Filière sanitaire :

- **COPIL Qualité / QVT Filière** : 2

CMPR :

- **FEI** : 72 FEI déclarées dont 39 sur FLERS et 12 sur HSC
- **Vie des instances** : COPIL Qualité : 13 - COVIRIS : 5 - Flashes qualité : 5 thèmes abordés :

  Janvier 2023 : Gestion des évènements indésirables

  Février 2023 : Analyse d'un évènement indésirable

  Avril 2023 : Retour sur la certification

  Août 2023 : Résultats de la certification et IQSS

  Décembre 2023 : Synthèse des données qualité 2023 par activité
- **Audits qualité internes** : reprise des audits à partir de septembre 2023 : 4 audits programmés de septembre à décembre.

  2 traceurs ciblés sur la « Prévention des infections associées aux soins », réalisés sur Flers et HSC les 18 et 28/9.

  1 patient traceur HC réalisé le 20 novembre

  2 audits reportés : 1 parcours traceur Obésité devant être réalisé en décembre et 1 audit système leadership devant être réalisé en novembre
- **Formation à BlueKanGo** : 12 à Flers et 4 à HSC

BOCQUET :

- **FEI** : 17 déclarées
- **PAQ** saisies : 8
- **Audits qualité interne** : 5 audits réalisés :

  2 traceur ciblé : 1 sur la gestion des évènements indésirables et 1 sur le circuit du médicament

  1 patient traceur

  1 audit système sur l'engagement du patient

  1 parcours traceur
- **Vie des instances** :

  COPIL Qualité incluant des points du COVIRIS : 2

  Reprise des COPIL tous les deux mois à partir de septembre 2023.
- **Sensibilisation des professionnels à BKG et aux FEI** : pour 9 professionnels le 16 novembre 2023 (hors professionnels de nuit) au logiciel qualité Bluekango et à la déclaration et au traitement des FEI.

DIRECTION QUALITÉ (4/4)

DROG'AIDE :

- **FEI** : 2 processus « Parcours du patient »
- **PAQ** : 0
- **Vie des instances** : reprise des COPIL qualité tous les deux mois au cours du dernier trimestre 2023 avec 1 COPIL animé au mois de novembre.
- **Suivi du plan d'action** issu de l'autoévaluation dans le cadre de la préparation de l'évaluation Qualité de mars 2024.

OBJECTIFS 2024

- **Réussir les certifications : CAARUD, JB LECORNU, ST SENIER DE BEUVRON**
- **Rédiger la politique QUALITE FNG**
- **Clarifier la compréhension des outils qualité (FEI, logiciel)**
- **Consolider le pilotage de la qualité dans l'ensemble des établissements et services de la fondation notamment en structurant les processus du siège de la FNG**
- **Généraliser la démarche d'audits internes**

DIRECTION SÉCURITÉ ET PATRIMOINE (1/4)

GNES DE SÉCURITÉ
ACCIDENT
En cas d'accident, prévenir :
SAMU :
ÉVACUATION
A l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable :
Suivez les indications du guide d'évacuation.

En ce qui concerne le **PATRIMOINE** :

- Emménagement dans un nouveau local en location (150m2) Achat d'un local adjacent (50m2) pour les services extérieurs de l'Aigle
- Validation du projet « maison relais d'Argentan » dans la résidence la NOE pour 32 logements (début des travaux janvier 2025)
- Fin des travaux de rénovation pour le bâtiment 1 du siège (ancienne cuisine) emménagement en octobre 2023.
- Changement de chaudière pour l'internat rue L Toussaint
- Extension de la GTB sur l'EHPAD Lecornu Rivabel'Age, ITEP au 220 rue Zéphyr, IME internat au 14 rue St jean, (financement 50% CEE)
- Rénovation des chauffages électriques à l'Atrium

Pour le **DEVELOPPEMENT DURABLE** :

- Participation au COPIL transition écologique du système de santé en Normandie :
  - Contexte général et présentation des enjeux
  - Stratégie de planification écologique et installation des COP
  - Une double dynamique régionale pour répondre aux enjeux
  - Limiter les impacts du changement climatique et environnemental sur la santé par le PRSE4
  - Limiter l'impact du système de santé normand sur l'environnement, le PRS4 et la feuille de route "transition écologique".
- Transition flotte automobile : en fonction des budgets et des besoins, nous passons vers des véhicules hybrides.
- Une filière ayant tracé ses engagements RSE :
  - Un groupe de travail
  - Un plan d'actions rédigé

DIRECTION SÉCURITÉ ET PATRIMOINE (2/4)

GNES DE SÉCURITÉ
ACCIDENT
En cas d'accident, prévenir :
SAMU :
ÉVACUATION
A l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable :
Suivez les indications du guide d'évacuation.

Pour la GED :

- Nombre de nouvelle procédure dans BKG en lien avec la prévention, la sécurité et le développement durable applicable pour l'ensemble des établissements de la FNG en 2023 : 21

DG - Politique Responsabilité Sociétale en Entreprise - RSE
DG - Trame pour formaliser les engagements issus de la politique RSE
DG - DUERP - TRAME Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
DG - DUERP - Support de formation à la complétude des DUERP et PAPRIPACT
DG - DUERP - Trame de présentation synthétique du DUERP et PAPRIPACT
DG - Formulaire de déclaration d'accident du travail
DG - Formulaire d'enquête et d'analyse d'un accident du travail
DG - CAT à la suite d'un signalement de faits pouvant relever de harcèlement / agissement sexiste
DG - Trame / mail signalement de faits pouvant relever de harcèlement / agissement sexiste
DG - Trame / mail information de signalement de faits pouvant relever du harcèlement / agissement sexiste
DG - Trame Compte Rendu entretien TEMOIN de faits pouvant relever de harcèlement / agissement sexiste
DG - Trame Compte Rendu entretien VICTIME présumée de faits pouvant relever de harcèlement
DG - Trame Compte Rendu entretien harceleur(euse) présumé(e) de faits pouvant relever de harcèlement / agissement sexiste
DG - Trame Compte Rendu à la suite d'une enquête pour faits de harcèlement / agissement sexiste

DIRECTION SÉCURITÉ ET PATRIMOINE (3/4)

GNES DE SÉCURITÉ
ACCIDENT
En cas d'accident, prévenir :
SAMU :
ÉVACUATION
A l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable :
Suivez les indications du guide d'évacuation.

DG - Trame/mail accusé de réception à la suite d'un signalement de faits pouvant relever de harcèlement / agissement sexiste
DG - Trame / mail de suivi à la suite d'un signalement de faits pouvant relever de harcèlement / agissement sexiste
DG - Nomination des référents HARCÈLEMENT de la Fondation Normandie Générations
DG - Politique Hygiène Sécurité et Environnement - HSE
DG - CAT pour l'acquisition d'un nouveau produit chimique
DG - Formulaire d'entrée d'un nouveau produit chimique
DG - Attestation d'habilitation électrique

DUERP :

- Nombre de DUERP fait vs DUERP manquant : 5/21 soit 76% des DUERP réalisés et suivi à fréquence planifiée.
- 18 professionnels formés à la complétude du DUERP
- 8 professionnels informés sur le risque RADON
- 42 professionnels formés au risque chimique

HARCELEMENT :

- 4 réunions comité harcèlement
- 6 référents "terrain" dont 1 "employeur"
- 9 documents (1 CAT et 8 trames supports)
- 1 support de formation « prévention du harcèlement »
- 20 Chef/fe/s de services formés
- 5 signalements/sollicitations (dont 1 enquête)

DIRECTION SÉCURITÉ ET PATRIMOINE (4/4)

GNES DE SÉCURITÉ
ACCIDENT
En cas d'accident, prévenir :
SAMU :
ÉVACUATION
A l'audition du signal d'évacuation ou sur ordre d'un responsable :
Suivez les indications du guide d'évacuation.

GESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL :

- Mise en place d'un formulaire de déclaration d'accident et formulaire d'enquête permettant des indicateurs fiables.
- 9 professionnels formés à l'analyse d'un accident du travail

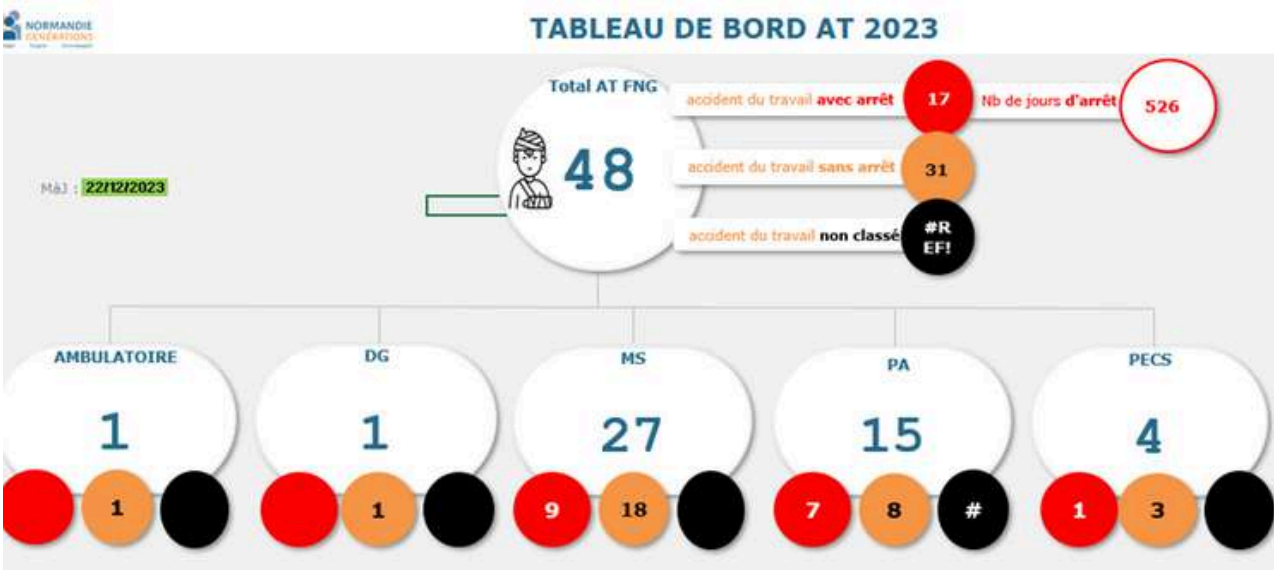
TABLEAU DE BORD AT 2023
Total AT FNG
48
MàJ : 22/12/2023
accident du travail avec arrêt 17
Nb de jours d'arrêt 526
accident du travail sans arrêt 31
accident du travail non classé #R EF!
AMBULATOIRE 1 1
DG 1 1
MS 27 9 18
PA 15 7 8 #
PECS 4 1 3

OBJECTIFS 2024

- ***Recherche de locaux toujours d'actualités pour l'ITEP, Drog' Aide…***
- ***Finaliser les projets des locaux de l'AEMO Mortagne, Samsah Alençon, gymnase…***
- ***Réactualiser le projet de l'IME SEGUR***
- ***Participation aux groupes de travaux sur la transition écologique du système de santé en Normandie***
- ***Faire de la prévention santé, sécurité et développement durable un domaine transversal qui vise à garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs tout en minimisant l'impact environnemental des activités professionnelles***

SERVICE COMMUNICATION (1/3)

MAINTIEN DES CHAMPS D'INTERVENTION DU SERVICE COMMUNICATION DE LA FONDATION

Le service communication de la Fondation est constitué d'une responsable communication et d'un étudiant en alternance, qui épaule la responsable de service sur ses fonctions opérationnelles. En 2023, le service communication a maintenu ses champs d'intervention :

- Assurer l'interface entre la direction générale et l'ensemble des établissements et services ;
- Organisation d'actions de communication (externes, internes, institutionnelles) vers des publics variés en cohérence avec la stratégie générale de la Fondation, et développement des relations publiques ;
- Organisation, coordination et diffusion des informations ;
- Assistance et conseil auprès des établissements et services de la Fondation ;
- Amélioration de la visibilité et de la notoriété de la Fondation dans le secteur sanitaire, social et médico-social ;
- Positionner et faire exister la Fondation dès que l'occasion se présente ;
- Mettre en œuvre tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter les actions de communication au sein de la Fondation ;
- Conception et réalisation de supports de communication interne et externe ;
- Organisation d'événements interne et externe ;
- Développement des partenariats et des relations avec la presse ;
- Gestion et animation du site Internet de la Fondation avec mises à jour régulières et évolution des pages Web du site Internet ;
- Création et animation des réseaux sociaux de la Fondation ;
- Recherche de fonds et développement d'actions et d'activités à destination des publics accueillis au sein de la Fondation ;
- Organisation et animation de la commission communication et développement ;
- Organisation et participation à des salons et forums en lien avec nos secteurs d'activité.

Pour mener à bien toutes ces actions, le service de communication travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la Fondation Normandie Générations, les associations et les fondations partenaires, les centres culturels et sportifs, les partenaires institutionnels, etc...

SERVICE COMMUNICATION (2/3)

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES EN 2022

SITE INTERNET www.normandie-generations.fr

Mise en ligne quotidienne de contenus sur le site internet et de la page Facebook ---> **58 articles publiés** dans la rubrique « Actualités » et **155 appels à candidature publiés** dans la rubrique « emplois et stages » ;

COMMISSION COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT [COMCOMDÉV]

La COMCOMDÉV, c'est quoi ? C'est une instance de réflexion, d'analyse, de propositions et donc, d'aide à la décision sur la communication au sein de la Fondation Normandie Générations. Elle a aussi pour rôle la co-construction et la mutualisation d'actions / d'événements / de projets entre les établissements et services. Au total, **10 rencontres** ont pu s'organiser sur les différents sites de la Fondation Normandie Générations durant l'année 2023.

JOURNAL INTERNE DE LA FONDATION

Au total, **4 nouveaux numéros** du journal interne « ***Coup d'Œil sur la Fondation*** » ont été diffusés à l'ensemble des professionnels de la Fondation, des administrateurs et des partenaires.

RÉSEAUX SOCIAUX "FACEBOOK" & "LINKEDIN"

Créée en mars 2020, la page *Facebook* de Fondation Normandie Générations a augmenté son nombre de followers et sa communauté *Facebook* durant l'année 2023, passant de 521 personnes fin 2022 à **714 abonnés** fin 2023. **188 publications** ont été édité sur la page Facebook de la Fondation durant l'année 2023. Créée en mars 2021, la page Linkedin de Fondation Normandie Générations a augmenté son nombre de relations et sa communauté Linkedin durant l'année 2023, passant de 588 nouvelles relations fin 2022 à **796 relations** fin 2023. **201 publications** ont été édité sur ce réseau social durant l'année 2023.

RELATIONS PRESSE

En 2023, poursuite des relations presse au niveau local et national. La presse quotidienne a été un vecteur important de communication pour la Fondation. Plusieurs communiqués ont ainsi été rédigés puis adressés à la presse et publier sur nos supports de communication externe. **Plusieurs dizaines d'articles de presse** ont ainsi été publié en 2023 par la presse locale et régionale en majorité.

SERVICE COMMUNICATION (3/3)

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2024

Il s'agit de prolonger les actions déjà menées ayant atteint leurs objectifs et de poursuivre la création de nouveaux projets :

- Amélioration des processus et outils de communication interne avec la mise en ligne d'un réseau Extranet commun à l'ensemble des établissements et services de la Fondation Normandie Générations ;
- Refonte du site Internet de la Fondation, notamment les pages dédiées à "*collecte / recherche de fonds et mécénat*" et "*carrières*". Un travail important est également à prévoir avec les établissements et services de la Fondation afin de faire évoluer les pages qui leur sont dédiées ;
- Préparation de la communication autour des futures fusions ;
- Développement de la stratégie de recherche de fonds / mécénat / partenariats ;
- Optimisation et amélioration des processus d'accueil des nouveaux salariés et nouveaux stagiaires en lien avec la direction des ressources humaines de la Fondation, avec la création de nouveaux outils et protocoles plus innovants ;
- Formation des professionnels volontaires de la Fondation à l'outil de communication Canva.

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE TERRITOIRE EST

- IME Ségur
- CAFS
- SESSAD
- PFD

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE TERRITOIRE EST

- Périmètres de la filière
- Faits marquants de l'année 2023
- Point Qualité
- Ressources Humaines
- Projets à venir

4 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

113 PROFESSIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

143 PERSONNES ACCUEILLIES

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE EST (1/4)

PÉRIMÈTRE DE LA FILIÈRE

La Filière Médico-Sociale EST se compose :

- D'un IME (Institut Médico-Éducatif) situé à Aube ;
- D'un ensemble de services situé à L'AIGLE soit un CAFS (Centre d'Accueil Familial Spécialisé), un SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile), un PFD (Placement Familial Départemental).

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année 2023, la filière a été impactée par l'absence de longue durée de divers professionnels notamment une des responsables de service de l'IME et la comptable, ce qui a généré une réorganisation en interne afin de pallier à l'absence de professionnels sur deux postes. Malgré l'implication notable des équipes pour maintenir une qualité d'accompagnement, un certain retard a été pris dans la mise en place de plusieurs actions.
Néanmoins, les professionnels ont su se mobiliser sur le projet de restructuration de l'offre en lien avec le futur projet architectural. Nous avons poursuivi la mise en place d'actions en lien avec la QVCT et la GEPP.

En septembre 2023, le Dispositif Institutionnel a pris fin pour l'IME.

Quant aux services extérieurs, en juillet 2023, le déménagement a eu lieu dans le centre-ville de L'Aigle. L'emménagement dans ces locaux s'est réalisé dans le cadre d'une démarche participative. Or, il s'avère que malgré cette nouvelle organisation, les services extérieurs ont vu leur dynamique de travail impactée par l'absence plus conséquente de l'équipe de direction due notamment à une charge de travail liée aux absences à pallier sur l'IME. De même, le non remplacement de la psychomotricienne partie en retraite en décembre 2022, à défaut de candidature a eu une incidence, même si les équipes ont œuvré pour accompagner au mieux les enfants et adolescents.

POINT QUALITÉ

En lien avec la démarche Qualité, l'outil BlueKango n'a pas pu être développé comme souhaité notamment en lien avec la persistance de difficultés tant au sein du DSI et que de notre connexion locale à internet.

Néanmoins, un travail de proximité avec la Responsable Qualité nous a permis de commencer à réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles actions à compter de 2024 afin d'impulser un management par la qualité notamment dans le cadre de la mise en place d'un Escape Game en janvier 2024 sur ce thème. Ce retard n'a pas empêché les professionnels de veiller à mettre en œuvre un accompagnement des personnes de qualité en répondant au mieux à leurs besoins, dans un contexte quelque peu incertain au vu des évènements géopolitiques qui ont marqué cette année 2023.

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE EST (2/4)

RESSOURCES HUMAINES

Afin de traduire sa philosophie managériale, impulsée par la charte managériale de la Fondation, l'équipe de direction a opté pour le maintien d'un organigramme en constellation (Cf. A Scouarnec) afin de souligner la conception d'une équipe composée de diverses compétences transversales et complémentaires mises au service des enfants et adolescents de la Filière Médico-Sociale Est.

MOUVEMENT DU PERSONNEL DE LA FILIÈRE EN 2023

Salariés sortis	Salariés recrutés
- 2 agents de service intérieur - 1 enseignante - 1 psychologue - 2 éducateurs spécialisés - 1 assistante familiale	- 1 éducatrice de jeunes enfants - 1 enseignante - 1 ouvrier qualifié - 1 moniteur adjoint d'animation - 1 assistante familiale

L'année 2023 a vu poindre une certaine stabilité des équipes au vu du faible turn-over, d'autant plus au vu des motifs des départs qui ont eu lieu.

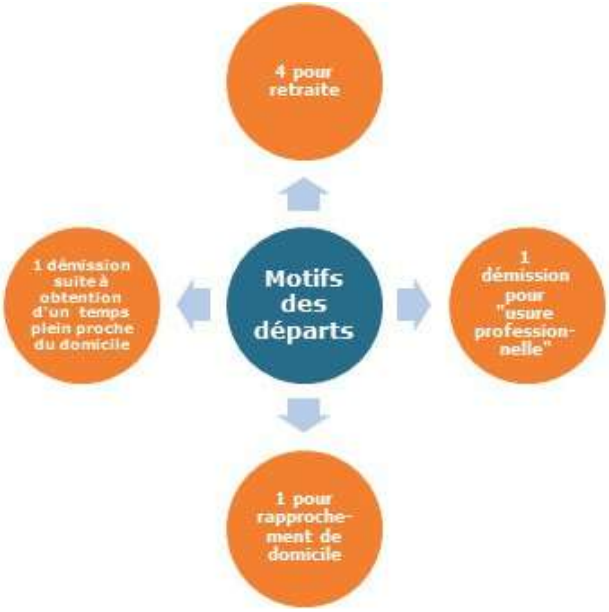
4 pour retraite
1 démission suite à obtention d'un temps plein proche du domicile
Motifs des départs
1 démission pour "usure profession-nelle"
1 pour rapproche-ment de domicile

Nous précisons que l'ensemble des postes sont depuis pourvus. Ils ont été remplacés avec des qualifications identiques en dehors des deux postes d'éducatrice spécialisée où l'un a été remplacé par une fonction Éducatrice de Jeunes Enfants en lien avec une adéquation des compétences métiers aux besoins des enfants et l'autre par moniteur adjoint d'animation en lien cette fois avec la logique de GEPP de la Filière Médico-Sociale Est.

Le poste de psychomotricien au SESSAD n'a pas été pourvu, à défaut de candidatures.

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE EST (3/4)

ABSENTEISME DES SALARIES DE LA FILIERE MS EST

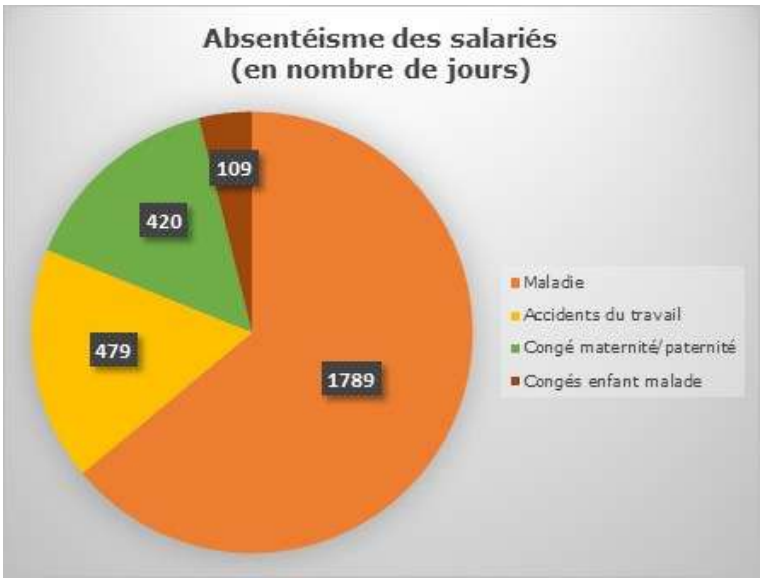

Les diverses absences des professionnels ne nous permettent pas d'établir de corrélation entre les arrêts maladie et les conditions de travail. L'équipe de direction veille au bien être des professionnels à leur retour sur poste, notamment en adaptant leur poste en termes d'ergonomie en lien avec le service de la santé au travail.

Nous précisons que parmi les absences :

- pour l'IME :
  - 75 % des arrêts de plus de 50 jours sont liés à 9 salariés.
  - 11 salariés sont concernés par les arrêts pour accident du travail.
  - 21 salariés sont concernés par les jours enfants malades.
- pour les Services Extérieurs :
  - Les arrêts de plus de 50 jours concernent 1 salarié.
  - 4 salariés sont concernés par les jours enfants malades.
  - 2 salariées ont été absentes pour maladie dans le cadre de congé maternité.

Les accidents de travail, quant à eux restent élevés sur le secteur TSA en lien avec les troubles des personnes accompagnées. Il s'avère donc nécessaire de développer l'analyse des causes des accidents de travail, d'une part. D'autre part, une action de formation sur les comportements problèmes sera dispensée aux professionnels en 2024.

DIALOGUE SOCIAL

La Direction note une nouvelle fois le travail de co-construction mis en place avec les IRP qui sont force de proposition à la fois face à certains écueils du pilotage de l'organisation que dans la suggestion d'axes d'amélioration visant l'innovation des pratiques.
Le travail de concert sur la mise en place de la démarche QVCT s'est également poursuivie au cours de cette année, ce qui a notamment pu se traduire par une après-midi festive appréciée des professionnels en juillet 2023.

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE (4/4)

FORMATION DES SALARIÉS

Une bonne partie des salariés de la filière a participé à différentes formations au cours de l'année 2023 :

- **PDC 2023** :
  - 3 salariés ont bénéficié de formations individuelles, 4 autres n'ont pas pu suivre la formation individuelle sur laquelle ils étaient inscrits soit en raison d'un arrêt de travail long, soit par l'annulation de la formation faute d'un nombre d'inscrits suffisant.
  - 1 formation collective a été mise en place sur le thème de « La relation éducative ».

- **Hors PDC** :
  - Plusieurs salariés ont bénéficié de formations individuelles et/ou collectives : conduite préventive - SST – PSC1 – sommeil – agressivité - savoir élaborer un PPI autisme – risque chimique – PRAP2S…
  - 1 salariée est engagée dans un parcours de formation qualifiante de moniteur-éducateur.
  - 1 salariée est engagée dans un parcours de doctorat, suite à l'obtention d'un Master Recherches et Conseils en septembre 2023.
  - 1 responsable de service a entamé une formation CAFERUIS.
  - Des formations RH ont été mises en place par la fondation à destination des responsables de service.
  - 8 assistantes familiales ont entamé une formation de 2 ans pour obtenir le diplôme d'état d'assistant familial.
  - 1 salariée a obtenu son diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social.

Cela atteste que la formation reste un axe majeur du management de la Filière Médico-Sociale Est, axe dans lequel l'ensemble des professionnels de mobilise tant dans l'inscription de formations pour ajuster leurs compétences aux besoins émergents, d'une part. D'autre part, les professionnels en poste lors des formations de leurs collègues veillent à maintenir un accompagnement de qualité tout en « supervisant » les remplaçants.
De même, les professionnels en VAE bénéficient du soutien de leurs collègues ayant suivi le même parcours afin de les conseiller.
Un point fort de l'année 2023 réside également dans l'accueil et l'accompagnent de deux contrats d'apprentissage, gage d'attractivité et d'anticipation des besoins RH.

STAGIAIRES

L'IME Ségur a accueilli 7 stagiaires en 2023 (médecin, infirmier, ESF, entretien espaces verts), accueil important pour la structure afin de pouvoir aider les personnes dans leur parcours de formation tout en ayant la possibilité de bénéficier de leurs interrogations dans ce processus de construction professionnelle.

IME SÉGUR (1/3)

AGRÉMENT, POPULATION ACCUEILLIE, MISSIONS

L'IME Ségur est agréé pour accueillir 92 garçons et filles âgés de 6 à 20 ans présentant soit une déficience intellectuelle moyenne ou légère accompagnée ou non de troubles associés, soit un syndrome autistique avéré, soit des troubles envahissants du développement.

L'accompagnement qu'il propose tend à assurer l'intégration dans les différents domaines de la vie, la formation générale professionnelle.

Le projet d'établissement se décline au travers d'un projet pédagogique, éducatif et thérapeutique précisant les objectifs et les moyens mis en œuvre pour assurer cet accompagnement.

FILE ACTIVE

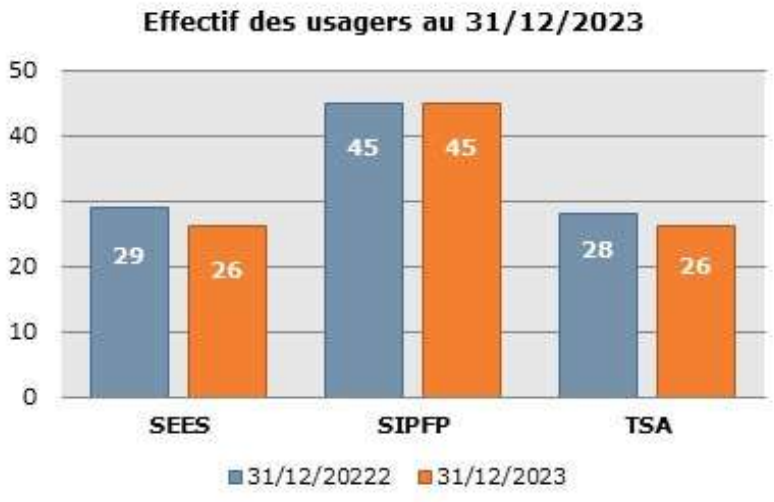

- Au 31/12/2022 : 102 usagers
- Au 31/12/2023 : 96 usagers

2023 est une année qui note une activité supérieure à notre agrément et qui atteste de besoins tels qu'ils sont mis en œuvre au sein de l'IME, avec une certaine satisfaction des familles. Nous devons néanmoins veiller à être vigilant à la file active du fait de départs qui peuvent être extrêmement rapides pour les jeunes majeurs car inhérents aux places qui se libèrent. Ces départs sont parfois le fruit de stages positifs qui permettent soit une orientation dans la structure aux besoins de la personne ou une embauche en ESAT ou parfois en milieu dit « ordinaire ».

L'effectif sur le service TSA est moindre pour cette année en lien avec la complexité de certaines situations mais l'objectif d'un accueil de 28 enfants ou adolescents sera de nouveau visé en 2024.

IME SÉGUR (2/3)

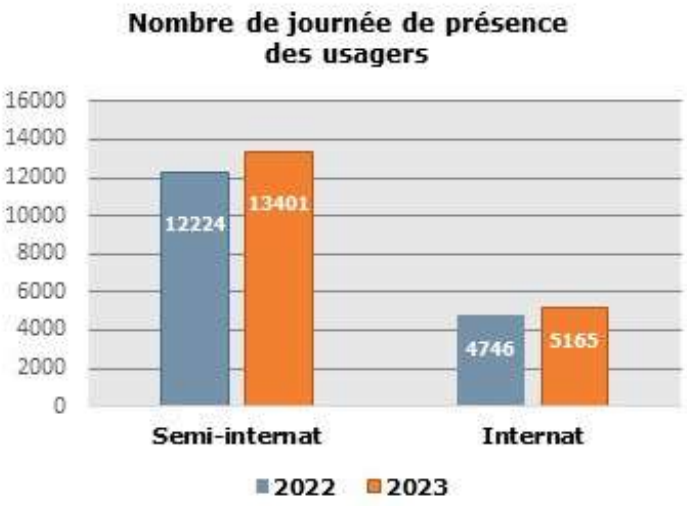

L'année 2023 marque une hausse des demandes d'internat. Les internats TDI sont de fait complets. Néanmoins sur les internats TSA et l'internat TDI des 6-14 ans, nous avons des accueils à modulés qui impactent sur le nombre de jours réalisés au vu des modalités de calcul.

AMENDEMENT CRETON

7 usagers sont concernés par l'Amendement Creton (usagers qui ont plus de 20 ans au 31/12/2023) :

- 3 usagers sur le secteur TSA ;
- 4 usagers sur la SIPFP.

Un travail de recherches de stage et recherches de structures a été opéré par les professionnels et plus précisément les deux chargés d'insertion, ce qui a permis d'affiner leurs projets professionnels des personnes accompagnées, d'une part. D'autre part, cela a permis de déboucher sur des réorientations ou amorces de projet de réorientation à venir.

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE

En dehors de l'activité courante au sein de la structure, divers projets ont pu être mis en place pour le bien-être des enfants et adolescents accompagnés tels que :

- Deux séjours ski en janvier 2023, pour le secteur TDI.
- Des séjours pour tous les secteurs sur la période estivale.
- La fête champêtre sur le thème des personnages de dessins animés, suite au sondage réalisé auprès des enfants.
- Un projet artistique en lien avec CRAFT Dance, subventionné par la DRAC, auquel une vingtaine d'enfants et adolescents ont participé avec une présentation scénique pour le plaisir de leurs camarades et des réalisations artistiques.
- La fête de fin d'année au sein de la salle des fêtes d'Aube, pour le plus grand plaisir de tous. Cette dernière n'ayant pas eu lieu dans cette configuration depuis la crise sanitaire.

IME SÉGUR (3/3)

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

- 10 usagers admis au cours de l'année 2023.

- 15 usagers sortis au cours de l'année 2023 :
  - motifs des sorties : déménagements, réorientation, ESAT avec foyer d'hébergement, CEF, retour au domicile, milieu ordinaire, foyer de vie, FAM

Les admissions ont été réalisées en lien avec les demandes d'admission, tout en priorisant l'étude des dossiers en lien avec la date de réception de ces dernières. Parallèlement, nous constatons une baisse des demandes pour les personnes de plus de 16 ans relevant du secteur TDI. De ce fait, les études des quelques demandes nécessitent la plus grande réactivité de notre part. Parallèlement, nous notons une demande d'admission de situations de plus en plus complexes sur le secteur TSA ce qui nécessite un accompagnement soutenu pour ne pas dire renforcé, avec parfois la nécessité de solliciter des CNR comme cela fut possible pour l'une des admissions réalisées en septembre 2023.

En 2024, les éducateurs sont de nouveau associés au processus d'admission dès la première rencontre avec l'enfant ou adolescent et sa famille.

PARTICIPATION DES USAGERS

Du fait des divers départs et admissions au sein de l'IME, les élections n'ont pas eu lieu en 2023. Depuis novembre 2023, les équipes mobilisent les jeunes à se présenter aux élections. La secrétaire du CVS organise ces dernières qui auront lieu en janvier 2024. Malgré la carence de CVS, le recueil de l'avis et l'expression du besoin des usagers a eu lieu tout au long de l'année au travers des rencontres avec les familles ou la réalisation des Projets d'Accompagnement.
La commission repas a, quant à elle, était remise en place.

CAFS DE L'AIGLE (1/2)

AGRÉMENT, POPULATION ACCUEILLIE, MISSIONS

Le CAFS est agréé pour accueillir 17 garçons et filles âgés de 6 à 20 ans présentant soit des troubles de la déficience intellectuelle accompagnée ou non de troubles associés, soit des troubles du spectre autistique.

FILE ACTIVE

Nous constatons une baisse constante des accueils au sein du CAFS en lien avec une baisse du nombre de demande d'admissions, d'une part. D'autre part, certaines des demandes ne sont pas adaptées au service.

En effet, pour l'année 2023, comptabilisons 8 demandes d'admission. Or, nous n'avons pu réaliser d'admissions pour les motifs exposés ci-dessous.

Refus de la famille
Sortie en 2021, notification en cours.
Notification échue
Demande accueil Répit /W E
Demande inadaptée par rapport aux missions
Orientation autres ESMS CAFS / Internat

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE

Au cours de l'année 2023, le projet de service a été réécrit avec le soutien du Cabinet Conseils COPERNIC, dans le cadre d'une démarche participative, ce qui a permis de dégager trois axes majeurs de travail pour l'année 2024. Ces derniers sont à la fois à destination des personnes accompagnées et de leur familles, ainsi que des professionnels et des partenaires. La mise en œuvre de ces axes permettra également d'être en concordance avec les attendus des évaluations prévues en 2027.

CAFS DE L'AIGLE (2/2)

Axe 1
- Révision des outils de la Loi 2002-2.

Axe 2
- Meilleure formalisation du Projet d'Accompagnement.

Axe 3
- Développement du DUI afin de faciliter la transmission nécessaire à la mise en oeuvre d'un accompagnement de qualité pour les personnes.

Un bilan de ces actions sera réalisé au cours du dernier trimestre 2024.

ENTRÉES / SORTIES EN COURS DE L'ANNÉE

Comme évoqué précédemment, il n'y a pas eu d'admissions, et une seule sortie. Ce qui induit une faible file active au cours de l'année 2023. Du fait du peu d'admissions et du nombre de sorties à venir, il nous est nécessaire de nous pencher sur la pérennité de ce service et des actions nécessaires à mettre en œuvre pour maintenir une offre de service s'inscrivant dans la logique de parcours. Le maintien de cette offre ne pourra être réalisé qu'au travers du déploiement d'une action d'attractivité du métier d'assistant familial au sein de la filière Médico-Sociale Est.

PARTICIPATION DES USAGERS

Il n'existe pas de CVS au sein du CAFS, néanmoins l'évaluation de la satisfaction et le recueil des besoins des personnes accompagnées a pu être réalisé dans le cadre de l'accompagnement de proximité mis en place par l'équipe pluridisciplinaire où l'avis de la personne et de sa famille est recueilli. Nous devons cependant attacher plus d'importance aux modalités de recueil écrit de leur consentement, et de leurs attentes.

PFD DE L'AIGLE (1/2)

AGRÉMENT, POPULATION ACCUEILLIE, MISSIONS

Le PFD est agréé pour l'accueil de 12 personnes ayant des Troubles de la Conduite, garçons et filles âgés de 6 à 18 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du département de l'ORNE. Une dérogation du Président du Conseil Départemental peut nous permettre d'accueillir un usager entre 18 à 21 ans dans le cadre d'un contrat jeune majeur. Depuis avril 2017, un accord a été signé pour fonctionner avec une 13ème place. Suite à une évolution des besoins au sein du territoire, en lien avec la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance, le service est habilité à accueillir 13 usagers à taux plein, et une quatorzième place avec un tarif fluctuant en fonction de l'accompagnement mis en place, depuis 2023.

FILE ACTIVE

Au cours de l'année 2023, nous avons accompagné 13 personnes, soit 9 garçons et 4 filles. Les tranches d'âge sont réparties comme suit :

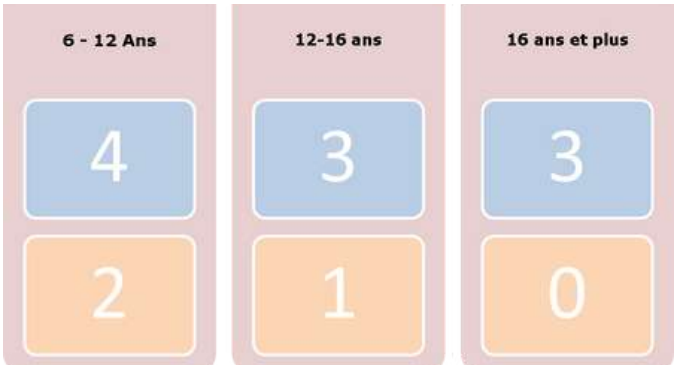

Bleu = Garçon, Orange = fille

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE

Au cours de l'année 2023, il y a eu de nouveau la mise en place d'un séjour estival sur le site de l'IME Ségur pour les personnes accompagnées qui ne peuvent bénéficiées de séjours adaptés. Cela permet d'assurer la continuité de service lors des congés des assistants familiaux ou les demandes sont concentrées sur le mois d'août.

En octobre 2023, l'évaluation externe du service a été réalisée. A l'issue de cette dernière et à réception du rapport d'évaluation, l'équipe de direction a dégagé en place un plan d'actions qui sera travaillé avec les équipes, au cours du second semestre 2024.

PFD DE L'AIGLE (2/2)

Parallèlement, le projet de service a été réécrit, fin d'année 2023, avec le soutien du Cabinet Copernic Conseils, dans le cadre d'une démarche participative. Ce dernier à permis de dégager des axes de travail en lien avec les préconisations du rapport d'évaluation externe. De ce fait, deux groupes de travail ont été mis en place afin d'amener les équipes à réfléchir sur les rôles et missions des assistants familiaux en lien avec l'évolution du service et celle des métiers au sein du secteur, ce qui permettra de redessiner les missions de chacun au sein du service.

Ce travail permettra également la redéfinition des fiches de poste de chacun. En septembre, une fête de remise de diplômes a été réalisée afin de féliciter les personnes accompagnées qui ont obtenus les diplômes suivants, soit : une jeune fille et un jeune homme ayant obtenu leur CFG ainsi qu'un brevet professionnel et un autre jeune homme un CAP.

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

La liste d'attente se compose de 13 demandes pour l'année 2023, réparties sur les 4 secteurs géographique du département de l'Orne, en lien avec les circonscriptions des services de Protection de l'Enfance.

Aucune admission n'a été réalisée au cours de l'année 2023, suite à la sortie d'une jeune fille à l'été 2023, pour retour en famille. Il a été difficile de se coordonner avec les services de la Protection de l'Enfance pour fluidifier l'étude des demandes d'admission. De plus, parmi les 13 dossiers à l'étude, d'entre eux n'ont pu être étudié aux motifs suivants.

Les axes à mettre en place suite à la rédaction du projet de service 2023 -2028

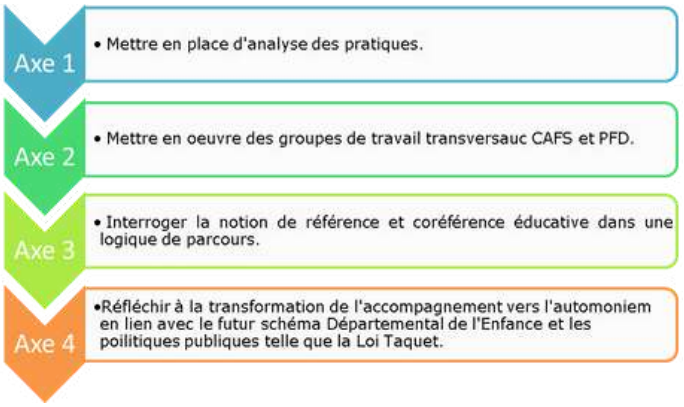
Axe 1
• Mettre en place d'analyse des pratiques.
Axe 2
• Mettre en oeuvre des groupes de travail transversauc CAFS et PFD.
Axe 3
• Interroger la notion de référence et coréférence éducative dans une logique de parcours.
Axe 4
•Réfléchir à la transformation de l'accompagnement vers l'automoniem en lien avec le futur schéma Départemental de l'Enfance et les poilitiques publiques telle que la Loi Taquet.

6 Dossiers
considérés comme plus d'actualité par le service de l'ASE.
1 Dossier
en inadéquation avec les missions du service
Motif de non admission
2 Dossiers
avec une demande fluctuante
1 Dossier
nécissitant une réflexion sur les enjeux au vu du parcours de la jeune fille et de son âge

SESSAD DE L'AIGLE (1/2)

AGRÉMENT, POPULATION ACCUEILLIE, MISSIONS

Le SESSAD est agréé pour accueillir 26 enfants, adolescents ou jeunes adultes, de 3 à 20 ans, présentant soit un Trouble du Développement Intellectuel, soit un Trouble de le Conduite. Au cours de l'année 2023, nous avons accompagnés 30 enfants ou adolescents, avec un effectif de 29 jeunes au 31/12/2023.

FILE ACTIVE

EFFECTIFS :

Au cours de l'année 2023, nous avons accompagnés 30 jeunes avec un effectif de 29 jeunes au 31/12/2023.

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

En 2023, l'activité est stable avec un effectif supérieur à l'agrément de 26 usagers dans la mesure où la gestion en file active nous permet d'admettre afin d'anticiper les départs et de répondre au mieux à la demande. Cependant, notre activité fut moindre au niveau thérapeutique, suite au départ en retraite de la psychomotricienne en décembre 2022, départ que nous n'avons pu remplacer au cours de l'année échue.

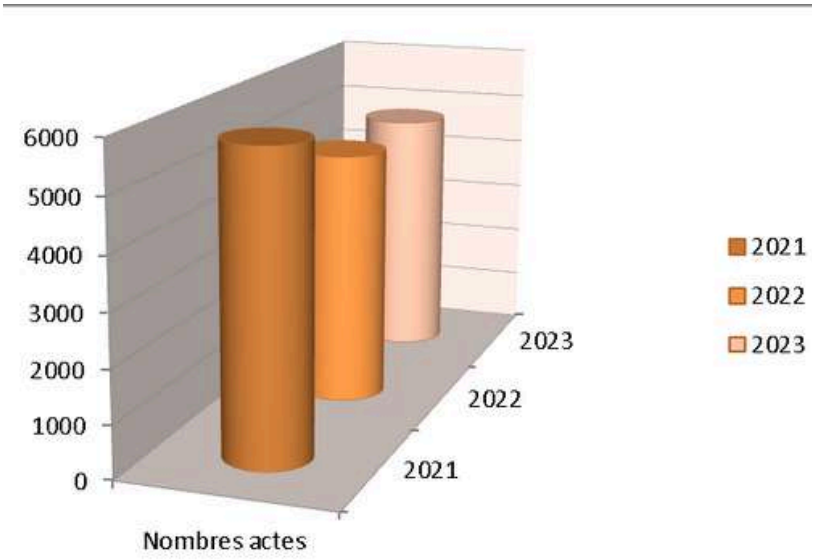

SESSAD DE L'AIGLE (2/2)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE

Un camp voile a été réalisé au mois de juillet avec 3 professionnels afin de permettre un travail de socialisation des personnes accompagnées ainsi qu'une immersion dans un autre environnement.

La réécriture du projet de service s'est déroulée dans le cadre d'une démarche participative en novembre-décembre 2023 avec le soutien du Cabinet Conseils Copernic.

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

Sur l'année 2023, nous comptabilisons 10admissions et 11 sorties.
La mise en place d'une nouvelle gestion de l'étude de la liste d'attente sera mise en place à compter de 2023. En 2023, elle est constituée de 28 dossiers avec une répartition suivante au niveau des secteurs géographiques.

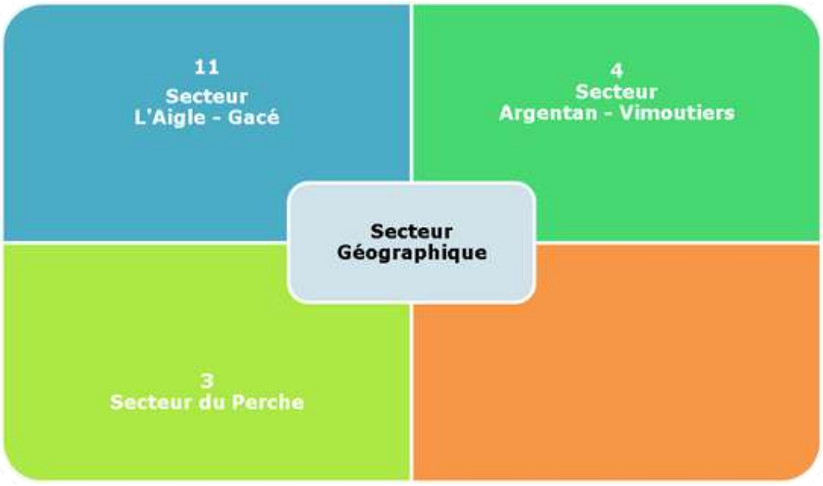

Il y avait 14 dossiers dont les personnes relevaient de TDI et 5 dossiers dont les personnes relevaient de TC. 7 dossiers relavait du département de l'Eure. De ce fait, ils ne sont pas traités en priorité.

Contrairement aux autres années, il y a eu un seul refus de la famille pour la mise en place de l'accompagnement.

PARTICIPATION DES USAGERS

Il n'existe pas de CVS. L'évaluation de leur satisfaction et le recueil de leur besoins a pu être réalisé dans le cadre d'un accompagnement de proximité mis en place par l'équipe pluridisciplinaire, et de la mise en place des Projets d'Accompagnement.

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE TERRITOIRE OUEST

- IME Marie Crué
- ITEP Désiré Pilot
- CAFS
- SESSAD

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE TERRITOIRE OUEST

- Périmètres de la filière
- Faits marquants de l'année 2023
- Point Qualité
- Ressources Humaines
- Projets à venir

4 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

102 PROFESSIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

179 PERSONNES ACCUEILLIES

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE OUEST (1/2)

La Filière Médico-Sociale Ouest se compose de 4 structures basées sur la région flérienne : Un Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP), un Institut Médico-Éducatif (IME), un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) et un Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS).

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE LA FILIÈRE

- **Janvier 2023**, la filière accueille 1 nouvelle Responsable de service, Mme Marine LECERF sur l'ITEP Désiré Pilot.
- **Août 2023**, la filière recrute un Chargé de Mission Inclusion, M. Laurent GOUNY.
- **Novembre 2023**, la filière accueille 1 nouveau Responsable de service, M. Gaëtan VAUTARD sur le CAFS/SESSAD.

DIALOGUE SOCIAL

Nous travaillons avec les élus et les délégués syndicaux dans une dynamique de co-construction. Les CSEE sont également une instance d'échange positive.

POINT QUALITÉ / CONFORMITÉ

Dans le cadre de la démarche de la Qualité de vie et conditions de travail (QVCT), un COPIL se réunit tous les trimestres afin de valider, de mettre en place et suivre le plan d'actions.

POINT FORMATION

Toutes les formations qui étaient prévues au Plan de Développement des Compétences ont été honorées, et la filière s'implique également dans les formations dispensées par le Pôle Compétences.

- Au total, la filière Médico-sociale Ouest a mis en place 10 formations, collectives ou individuelles, qui représentent 123,5 jours de formation, 32 salariés ont pu bénéficier de ce droit à la formation. La Direction a également soutenu 2 salariés afin qu'ils puissent bénéficier d'une formation non prise en charge sur le PDC.

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE OUEST (2/2)

Le Pôle Compétences maintient son offre de formation et a pu faire bénéficier de 35.5 jours de formation aux salariés de la filière.

D'autres formations à caractère obligatoire ont été dispensées durant l'année telles que les formations SSTet incendies...

TABLEAU SALARIES

Organisme	FORMATIONS	Établissement	Nombre de Salariés	Somme de Jours
Gerfi +	Handicap social n	IME Marie Crué	4	8
		ITEP Désiré Pilot	4	8
	Délinquance juvéni	ITEP Désiré Pilot	1	4
	Relooking de meub	ITEP Désiré Pilot	1	5
	Relation éducative	IME Marie Crué	4	12
		ITEP Désiré Pilot	3	9
IRTS	DEAF	CAFS Flers	1	40
	VAE ES	IME Marie Crué	1	0
Pôle Compétences			34	35,5
COPES	Transidentité et pro	ITEP Désiré Pilot	1	3
IDEEREKA	Comment aider les	ITEP Désiré Pilot	1	4
Qual'va	Comprendre le nou	CAFS Flers	1	0,5
Actif formation	Sensibilisation à l'a	CAFS Flers	1	3
		IME Marie Crué	4	12
		ITEP Désiré Pilot	4	12
		SESSAD Flers	1	3
Total général			66	159

ACCUEIL DE STAGIAIRES SUR LES FORMATIONS SUIVANTES

3 alternants ont été accueillis : **1 alternant AES** au sein de l'IME Marie Crué, 1 alternant en 3ème année de **Psychomotricien** et **1 alternant ETS** (Éducateur Technique Spécialisé) au sein de l'ITEP Désiré Pilot.

RESSOURCES HUMAINES

La filière Médico-sociale Ouest,comptait **102 salariés** en 2023 dont 40 hommes et 62 femmes.

En lien avec la politique GPEC de la Fondation les effectifs varient en fonction des besoins et de nouvelles compétences peuvent être recherchées.

IME MARIE CRUÉ (1/4)

MISSIONS

L'IME Marie Crué est composé de 2 services distincts :

la **Section d'Education et d'Enseignement Spécialisés** (S.E.E.S / n°3 et Initiation)	la **Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle** (S.I.P.F.P / PVS1 et PVS2)
Elle prend en charge les jeunes de 6 à 15 ans	Elle accueille les jeunes de 15 à 20 ans afin d'accompagner le jeune dans une démarche individualisée d'intégration socio-professionnelle
Des activités sportives transversales sont proposées à tous les jeunes ainsi que des séjours thématiques. L'IME propose aussi une scolarité interne dans le cadre d'une unité d'enseignement, avec l'appui de 4 enseignants spécialisés et une scolarité externe avec 2 unités d'enseignement externalisé (UEE), l'une au primaire (Sévigné - Paul Bert), l'autre au Collège Jean Monnet. En fonction du projet du jeune, des inclusions individuelles et collectives peuvent être mises en place également en milieu ordinaire.	

et de 2 unités de vie (2 internats de 8 et 10 places) et 1 unité d'hébergement (2 F3 pour des jeunes majeurs).

LISTE D'ATTENTE

Nous utilisons **la plateforme Via Trajectoire** qui permet à la MDPH de nous adresser en temps réel les notifications d'orientations.

ACTIVITÉS ET ÉVOLUTION

L'IME a augmenté son activité sur 2023, **9413 journées en semi-internat** contre 9181 en 2022 et **2517 journées en internat** contre 2368 en 2022.

65 jeunes (39 garçons et 26 filles) sont accueillis dont 59 sont originaires de notre département 61, 5 du département 14 et 1 du département 53.
L'établissement accompagne aussi 4 jeunes dans le cadre d'un PAG (Plan d'Accompagnement Global).

Nombre d'usagers entrés : 9 admissions

Nombre d'usagers sortis : 12 départs (6 embauches en E.S.A.T., 2 embauches E.S.A.T. + foyer d'hébergement, 1 embauche E.S.A.T. + SASLA., 1 C.F.A., 1 C.A.P., 1 déménagement)

IME MARIE CRUÉ (2/4)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 / FAITS MARQUANTS / PARTENARIATS / VIE QUOTIDIENNE ET CULTURELLE / LOISIRS / SORTIES

La Section d'Education et d'Enseignement Spécialisés (S.E.E.S.)

- **le N°3** : Le séjour à Barneville Carteret, le projet avec une classe du Bac Pro ASSP (*Accompagnement, Soins et Services à la Personne*) de Saint Thomas d'Aquin (chasse au trésor), l'accrobranche, les pièces de théâtre à la Scène Nationale, le spectacle de chorale au collège Jean Monnet, la participation au jeu sur le harcèlement, le Cinéfilou, le projet avec le centre de loisirs d'Athis, la sortie au parc d'attraction Ange Michel et à la piscine EVRON (jardin aquatique)

- **l'Initiation** : Les projets Stop Motion sur les réseaux sociaux + le Téléthon avec le collège Jean Monnet, le projet autour de la Chine (repas, conte, spectacle devant les autres jeunes de l'IME), la sortie à Cherbourg, l'accrobranche, la sortie à la Colline aux Oiseaux à Caen et au lac de la Dathée, le séjour à Brétignolles en Vendée, la Scène Nationale, le Cinéfilou, le spectacle « D'entrée de jeu » de la troupe théâtrale l'Escouade, le projet "atelier couture", le marché de Noël (fabrication d'objets).

- **l'Internat des Jeunes** : le spectacle au Haras du Pin, les villages illuminés de Noël, le mini-séjour à Paris, le Laser Game et les activités sportives des mercredis (escalade, piscine, HIP HOP, accordéon)

La Section d'Initiation et Première Formation Professionnelle (S.I.P.F.P.)

- **le PVS 1** : Le HIP HOP, le séjour à Crach, le spectacle « D'entrée de jeu » de la troupe théâtrale l'Escouade, la sortie à Granville, la scène Nationale, les chantiers à la Roche d'Oëtre qui permettent de faire des séances d'accrobranches en contre partie, la fabrication de jus de pommes, les chantiers à la base de loisirs de Pont d'Ouilly, les 2 spectacles Jeunesse Musicale de France, le projet "atelier couture", la visite du musée automobiles du Mans.

- **le PVS 2** : la scène Nationale, le spectacle « D'entrée de jeu » de la troupe théâtrale l'Escouade, la sortie à Caen pour le projet éco-gestes avec Unicités, la visite éco-appartement, les 2 spectacles Jeunesse Musicale de France, la découverte de la fête du gratuit à Caen : GratiFeria, le PIJ, la sortie au lac de la Ferté-Macé, « le banquet fantastique » à l'Abbaye aux Dames à Caen, la course aux papiers (travailler les déplacements et les recherches de documents administratifs sur le territoire), le projet "vie sexuelle et affective"(en lien avec la PMI), la démarche en autonomie (prise du train).

IME MARIE CRUÉ (3/4)

- **l'Internat des Grands** : la visite du Zoo de Jurques, le restaurant chinois + bowling, la visite de la ville de Caen en période de fin d'année (marché de noël et animations), les activités sportives le mercredi, le spectacle au Forum, le cinéma en autonomie.

Moments forts pour tous les jeunes de l'IME : la journée festive de Noël (repas + "boum" à l'OPEN), la journée festive du 11 juin (kermesse + repas), l'USESNB (sport le mercredi) et les séjours d'été.

Formations dispensées auprès de certains jeunes : Mobilys (pré-code), CACES, ASSR, CFG, INFREP

Insertion - zoom sur les actions Travail et Hébergement (stages) : l'IME a conventionné des mises en stages :

- en **PVS1**, 14 semaines en entreprises ordinaires (cuisine / vente / restauration / agriculture) pour 8 jeunes
- en **PVS2**, 87 semaines pour 20 jeunes dont 8 semaines en entreprises ordinaires (menuiserie / peinture) pour 2 jeunes et 9 semaines en foyer de vie pour 3 jeunes.

De plus, des ateliers logements dédiés aux jeunes du PVS2 sont proposés (prise en charge personnelle / entretien de son environnement / accès aux loisirs / pratiques de la vie quotidienne / visites de lieux d'hébergement). Ces ateliers viennent soutenir et compléter les stages en hébergement : 74 semaines de stages en logements IME pour 20 jeunes et 46 semaines de stages pour 12 jeunes en hébergement à l'extérieur (établissements d'accueil non médicalisé / SASLA / FJT / foyer de vie) ,

Participation des usagers : le Conseil à la Vie Sociale (C.V.S.) s'est réuni 3 fois en 2023. Ces réunions permettent aux jeunes de s'exprimer, de faire des demandes et de participer à la vie de l'établissement.

PROJETS 2024 A VENIR

La démarche concernant **la vie affective et sexuelle** auprès de l'ensemble des jeunes de l'IME, la poursuite et l'élargissement de la démarche de **soutien à la responsabilisation et à l'organisation des jeunes** du PVS voire de l'Initiation (semainiers adaptés) , la poursuite de la **médiation animale**, le projet de mise en oeuvre d'une **séquence d'atelier au sein de l'ESAT de Flers et en entreprises** sur le bassin flérien, le projet avec **le cirque Tempo**, la réflexion de 2 espaces SNOEZELEN et de repli/apaisement et le déploiement du dossier de l'usager informatisé sont d'ores et déjà actés.

IME MARIE CRUÉ (4/4)

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS SALARIÉS

Au 31/12/2023, **41 salariés CDI** (30 femmes et 11 hommes) sont présents (37,03 ETP) dont 4 enseignants *(3,5 ETP)* mis à disposition par l'Education Nationale. Une année de mouvement du personnel : 7 départs et 5 embauches

ABSENTÉISME

L'IME Marie Crué recense **817 jours d'absence** *(hors congés payés, hors congés avec et sans maintien de salaire)* :

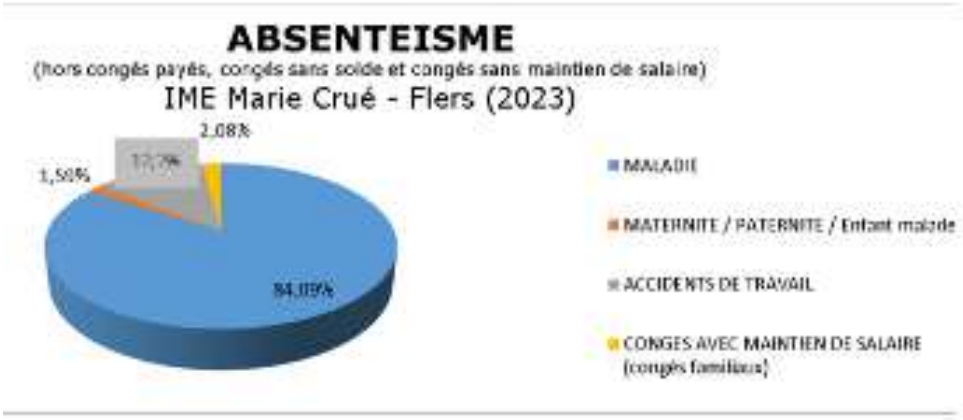

PLAN DE FORMATION

Sur l'année 2023, **40 salariés** sont partis en formation au moins une fois sur l'une des 13 formations dispensées par le Pôle Compétences ou dans le cadre du Plan de Développement des Compétences (PDC).

INTERVENTIONS

Des séances d'Analyses des Pratiques Professionnelles (ADPP) ont été menées auprès des équipes de l'ensemble des secteurs. Sur le PVS1 et 2 et sur l'Initiation, des séances de reprises cliniques ont été mises en place avec le Docteur FOURRIER, médecin psychiatre de l'établissement.

ACCUEIL DE STAGIAIRES SUR LES FORMATIONS SUIVANTES

11 stagiaires (3 hommes + 8 femmes) ont été accueillis pour : une observation ou une mise en situation en milieu professionnel (3), une sensibilisation au handicap (2), l'apprentissage en vue d'un diplôme (AES / Master Psychologie / ME / BAC PRO ASSP = 5) et un bilan de compétences (1).

ITEP DÉSIRÉ PILOT (1/4)

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE

MISSIONS

L'ITEP Désiré Pilot a pour mission de favoriser :

- Une action thérapeutique grâce à un suivi individualisé pour chaque jeune ;
- Une action pédagogique qui vise à réconcilier les jeunes avec la scolarité et l'apprentissage ;
- Une action éducative pour le développement de la personnalité et à la socialisation des enfants dans leur vie quotidienne.

L'ITEP Désiré Pilot est donc un véritable lieu de vie qui redonnera à l'enfant toute sa capacité d'intégration sociale tout en respectant les particularités de son parcours personnel.

LISTE D'ATTENTE

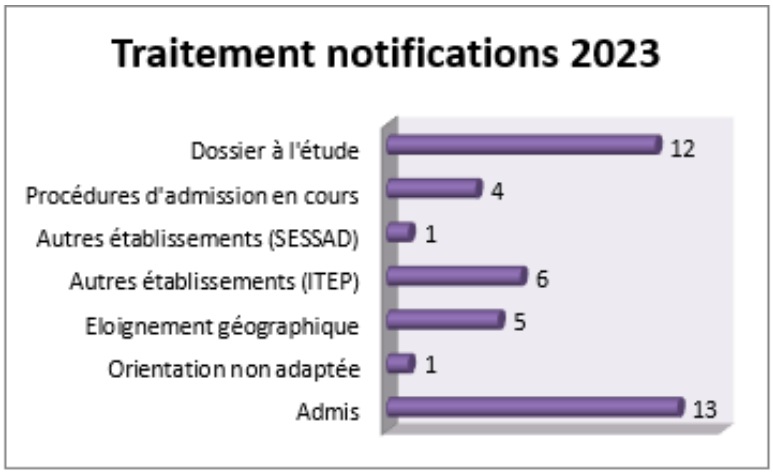

La plateforme Via Trajectoire nous permet de recevoir directement les notifications d'orientation des usagers. L'inscription des demandes sur notre liste d'attente est gérée par un professionnel dédié. Cela nous permet d'étudier les situations, de les présenter en commission liste d'attente et de définir la suite donnée à chaque demande. La majorité des demandes continue d'être plus importante pour le groupe des plus jeunes (avant 12 ans).

ITEP DÉSIRÉ PILOT (2/4)

ACTIVITÉS

Activité et Evolution

L'ITEP Désiré Pilot a augmenté son activité en 2023 : **1507** journées en internat (contre 1182 en 2022) et **6214** journées en semi-internat (contre 5618 en 2022).

Quant au Service d'Accompagnement d'Evaluation et d'Orientation (SAEO) de l'ITEP, service expérimental créé en septembre 2021, il a comptabilisé en 2023, **1530** actes.

Sur l'année 2023, l'ITEP a procédé à **13 admissions** (dont 3 pour le SAEO) pour un total de 9 sorties (dont 1 pour le SAEO).

48 jeunes étaient accueillis au 31 Décembre 2023 (dont 6 SAEO).

RESSOURCES HUMAINES

- Au 31 Décembre 2023, l'ITEP Désiré Pilot comptait 45 salariés.
- Un 0.5 ETP d'IDE a été recruté en Septembre 2023.

TAUX D'ABSENTÉISME

L'ITEP a cumulé 1546 jours d'absence sur l'année 2023.

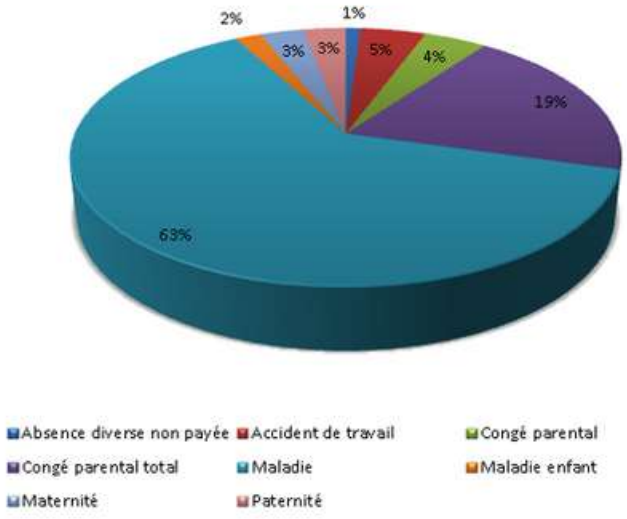

ITEP DÉSIRÉ PILOT (3/4)

PARTICIPATION DES USAGERS

- Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni trois fois en 2023 (le 01/03, le 07/06 et le 06/12). Il regroupe un membre du Conseil d'Administration, les représentants des usagers, des familles et du personnel. Il est animé par la direction adjointe de l'établissement et / ou un Responsable de Service. De nouvelles élections doivent avoir lieu suite au décret d'Avril 2022 portant modification du CVS.
- La Commission Qualité Repas s'est réunie deux fois en 2023 (le 23/11 et le 04/05).

PROJETS A VENIR en 2024

- Projet de sensibilisation sur les violences avec le PIJ de Flers agglo : travail d'écriture, mise en scène de situations, collaboration d'un artiste photographe… objectif est de participer au salon du livre de Flers (avril 2024).
- Projet maraichage en lien avec les jardins partagés du quartier St Sauveur.
- Valorisation des arbres fruitiers de la FNG : jus de pommes.
- Participation au marché de Noël 2024.
- Poursuivre le travail de cohésion entre les équipes de l'ITEP : moments conviviaux, réflexion commune sur des thématiques transverses (sanction, …).
- Organiser des temps de sensibilisation autour des gestes et postures à destination des jeunes et des professionnels.
- Poursuivre les démarches d'inclusion et de partenariat avec les établissements scolaires.
- Poursuivre l'inclusion des jeunes du PRO Jour et de l'IME sur l'atelier bois porté par le SISP.
- Faire découvrir davantage le monde professionnel et économique aux jeunes afin de leur permettre d'appréhender la diversité des métiers et des formations ad-hoc, et ainsi les aider à élaborer leur projet professionnel.
- Poursuivre les démarches liées à la création de la classe externalisée pour le secteur des plus jeunes.
- Réflexion autour de la création d'une classe externalisée pour le PRO JOUR.
- Travail à mener pour la mise en place d'une coopérative à l'échelle de l'ITEP.
- Permettre le passage de l'attestation « savoir nager » en partenariat avec CAPFLO.

ITEP DÉSIRÉ PILOT (4/4)

PROJETS RÉALISÉS EN 2023

EN PARTENARIAT

Avec la PMI, sensibilisation sur la vie affective et sexuelle

Avec la PJJ,
participation au Challenge Michelet

Etablissements scolaires,
- projet Village olympique et paralympique avec collège St Thomas d'Aquin
- inclusion et conventionnement (collèges, lycées (Flers, La Ferté Macé, Vire...))

Avec les collectivités,
- échanges autour de la rénovation du quartier St Michel (SISP)
- Marché de Noël
- participation aux ateliers des maisons de quartier
- sorties à la médiathèque et à la ludothèque
- sensibilisation au cyber-harcèlement et danger des écrans (le PIJ)
- journée prévention routière (le PIJ)

Avec les associations sportives,
- club de squatch

Au niveau de la FNG,
- projet balnéo avec le CMPR
- participation à la journée des essais 24h Mans

VIVRE LA COHÉSION

Avec les jeunes :
Les Olympiades de début d'année (ITEP jeunes/prof)

Le repas de Noël (ITEP jeunes/prof)

Le goûter de fin d'année avec les parents (ITEP P)

Les petits déj entre jeunes et professionnels (PRO)

Les séjours d'été (ITEP)

Entre professionnels :
Activités sportives 1 fois/trimestre

Concours photos

EN INTERNE A L'ITEP

Fabrication de jus de pommes (PRO)

Projet d'écriture (PRO)

Cani-rando (P)

Création d'un jeu de société autour de la thématique fil rouge de l'année scolaire, les JO 2024 (P)

Atelier bien-être

Projet sur les émotions (alternante psychomotricité)

Médiation par le poney

Tablettes numériques pour diversifier les méthodes éducatives et pédagogiques

Atelier thérapeutique jardin (psychomotricienne /psychologue)

ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DE L'ORGANISATION

Réunions interservices et collaboratives sur thématiques (la sanction)

Formalisation du projet de service du SAEO/I

Elaboration d'une procédure de traitement des situations de harcèlement entre les jeunes de l'ITEP

Séjour d'été mutualisé entre groupes de jour et d'internat

Chambre double en séquentiel sur les internats

Ouverture de l'atelier bois (SISP) à l'ensemble des jeunes du SISP mais aussi à ceux de l'IME ayant un projet autour du bois.

CAFS DE FLERS (1/4)

PRÉSENTATION DU SERVICE

L'AGRÉMENT

Le CAFS de Flers est agréé dans le cadre d'un accueil familial à vocation éducative et thérapeutique pour 30 enfants, garçons et filles de 6 à 20 ans, seuls ou en fratrie. Ils se répartissent de la manière suivante : 10 jeunes présentant des troubles de la conduite et du comportement (dispositif ITEP) et 20 jeunes dans le registre de la déficience intellectuelle (IME).

LES MISSIONS

Les missions du CAFS sont comprises dans le cadre de l'agrément principal au titre des annexes 24, par ses orientations prononcées par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

On constate toutefois que la population accueillie au titre des annexes 24 peut souvent bénéficier d'une mesure conjointe relevant de la protection de l'enfance (suivi social, Aide Sociale à l'Enfance, Action Educative en Milieu Ouvert).

Le CAFS accompagne égalementdes jeunes dont la situation complexe nécessite la mise en œuvre de PAG (Plan d'Accompagnement Global), sans en être coordinateur.

LISTE d'ATTENTE

Toute situation dont la notification est présente sur Via trajectoire fait l'objet d'une procédure d'admission. Les parents sont contactés par le service, des rencontres d'admission sont proposées pour recueillir la demande des parents et les besoins du jeune. A l'issue de cette procédure, la direction valide l'admission effective en commission de soins dès lors qu'une place est disponible chez un accueillant familial.

CAFS DE FLERS (2/4)

ACTIVITÉ DU SERVICE (ÉVOLUTION SUR 5 ANS)

En 2023,le CAFS a accompagné 16 jeunes (4 filles et 12 garçons): 7 avec troubles de la conduite et du comportement (TCC),

9 avec déficience intellectuelle légère à moyenne (DI).

4 accompagnements ont pris fin et 1 a débuté. Parmi les 4 jeunes sortis, deux ont rejoint un hébergement collectif en internat à l'IME Marie Crué et à l'ITEP Désiré Pilot, un jeune a été réorienté vers un foyer d'hébergement adulte. Pour la dernière situation, le CAFS ne répondait plus aux besoins de la jeune.

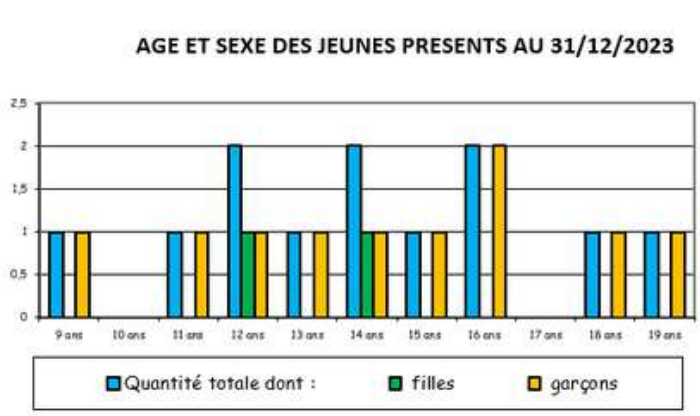

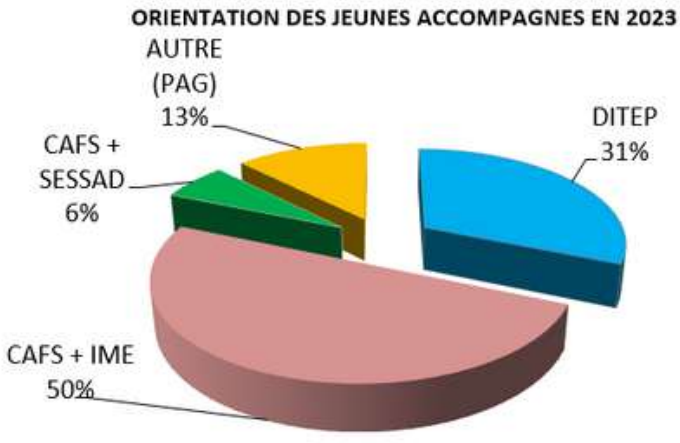

PROJETS A VENIR

- Révision du projet de service.
- Finalisation du questionnaire de satisfaction à l'attention des familles et des jeunes. Mise en place de l'agenda partagé.
- Mise en place d'ateliers réguliers. Actualisation du livret d'accueil.
- Participation à des formations collectives organisées dans le cadre du PDC et par le Pôle Compétences.
- Mise en place du dossier informatisé de l'usager.
- Recrutement d'un assistant familial.

CAFS DE FLERS (3/4)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023

- Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) a été finalisé.
- Des équipements informatiques et/ou de téléphonie ont été renouvelés. Le standard a été remplacé.
- Un poste de travail a été adapté.
- La rédaction des documents intégrés au logiciel Bluekango s'est poursuivie.
- L'accompagnement à l'Analyse des Pratiques Professionnelles (ADPP) a été reconduit pour les personnels soignants et éducatifs.
- L'audit relatif à la mise en place du dossier informatisé de l'usager a débuté.
- Le responsable de service a participé à un cycle de formation à l'attention des managers (Lean management, module GRH et entretiens annuels), ainsi qu'aux travaux du GCSMS.
- Des ateliers et activités collectives ont été organisés en direction des jeunes et des assistants familiaux (Bowling et galette des rois, Kermesse, mini-boum, activité kayak, visite du haras du Pin, patinoire, atelier origami, goûter de Noël…).
- Une assistante familiale poursuit sa formation au DEAF.
- Les éducateurs et la psychologue ont suivi une formation de 21 heures sur le thème de la « Fonction parentale ».
- Deux assistantes familiales ont participé à une formation sur le thème « Travail et lâcher-prise ».
- Trois assistantes familiales ont suivi une formation de 7h sur la gestion du stress et la régulation des émotions.
- Une salariée a bénéficié d'une formation de 7h intitulée « Sommeil et travail, comment mieux gérer ses journées ? ».
- Une éducatrice a participé à une formation intitulée « Approche de la systémie familiale » d'une durée de 21 heures.
- Une salariée a suivi une formation de 7h sur le statut des assistants familiaux.

CAFS DE FLERS (4/4)

RESSOURCES HUMAINES

Le CAFS compte **11 salariés** (8 femmes / 3 hommes) pour un total de 9,25 ETP.

ENTRÉES ET SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

Une assistante familiale et la psychologue du service ont démissionné. Le responsable de service a également quitté ses fonctions. Les recrutements au cours de l'année écoulée ont permis l'embauche d'une psychologue, d'un responsable de service et d'un assistant familial.

ABSENTÉISME

En 2023, le CAFS comptabilise : 136 jours d'absence pour maladie, 7 jours d'accident du travail, et 4 jours enfant malade.

DIALOGUE SOCIAL

À ce jour, le service du CAFS est connu et reconnu aussi bien en interne qu'en externe. L'ensemble de l'équipe est partie prenante du projet de service et s'inscrit pleinement dans les accompagnements en lien avec le projet personnalisé d'accompagnement. Différents outils institutionnels (formations régulières, ADPP, réunions dédiées, ...) ont pu être mis en place pour soutenir le travail des assistants familiaux, des éducateurs et du psychologue.

PARTICIPATION DES USAGERS

Les familles sont associées tout au long de l'accompagnement de leur enfant. L'adhésion des parents est recherchée au travers de rencontres formelles tout en recherchant à actualiser régulièrement leurs besoins et attentes. Les jeunes et les assistantes familiales sont amenés à participer régulièrement à des ateliers ou sorties collectives.

SESSAD DE FLERS (1/4)

PRÉSENTATION DU SERVICE ET AGRÉMENT

L'AGRÉMENT

Le SESSAD de Flers est créé depuis 1993. Depuis 2008, sa capacité totale est de 36 places dont 28 pour des usagers présentant des troubles du caractère et du comportement et 8 pour des jeunes présentant une déficience intellectuelle légère avec des troubles associés. Le principe fondateur du SESSAD, dans le sens le plus large de son acception, est la notion de domicile, à savoir tous les lieux de socialisation, de loisirs, d'activité de l'enfant, l'école.

LES MISSIONS

Les missions du SESSAD de Flers se définissent en quatre points :

- Favoriser l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie,
- Soutenir la personne accueillie dans sa scolarité et ses apprentissages,
- Aider à la connaissance et à l'acceptation du handicap pour une intégration scolaire réussie,
- Apporter aux familles conseils et accompagnement.

LISTE d'ATTENTE

La liste d'attente du SESSAD est de 17 situations. Chaque famille est contactée pour prise d'information et organisation d'un temps de pré admission, afin d'évaluer les besoins de l'enfant et les attentes des parents. Nous prenons le temps de préciser qu'il existe un autre SESSAD (DI) sur le territoire afin de permettre aux parents de mieux connaître l'offre de soins. Les missions et le fonctionnement sont bien sûr évoqués avec les parents ainsi que les délais approximatifs d'attente afin qu'ils puissent confirmer leur choix.

Les parents peuvent nous contacter durant le délai d'attente pour nous transmettre des informations qu'ils jugent importantes.

SESSAD DE FLERS (2/4)

ACTIVITÉS DU SERVICE (ÉVOLUTION SUR 5 ANS)

En 2023, le SESSAD a accompagné 44 jeunes (14 filles et 30 garçons) :

- 23 avec troubles du caractère et du comportement (TCC) ,
- 18 avec déficience intellectuelle légère à moyenne(DI) ,
- 3 présentant des troubles du spectre autistique (TSA).

En 2023, la filière a connu une augmentation d'activité de 31% depuis 2022.

AGE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2023

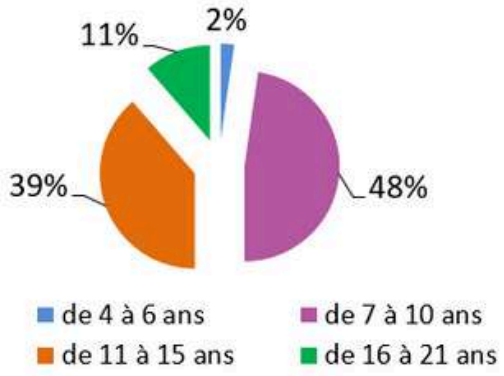

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SORTIS EN 2023

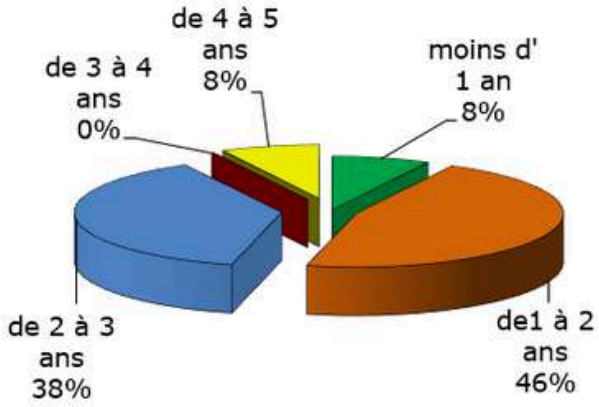

SESSAD DE FLERS (3/4)

RESSOURCES HUMAINES

NOMBRE D'ETP

Le SESSAD compte 8 salariés (6 femmes/2 hommes) pour un total de 6,25 ETP.

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

Le SESSAD compte 1 départ, celui du responsable de service qui a été remplacé par un nouveau recrutement.

ABSENTÉISME

En 2022, le SESSAD comptabilise 122 jours de maternité, 61 jours de maladie, 12,5 jours d'absence pour enfant malade et 7 jours d'absence liée au Covid

PARTICIPATION DES USAGERS

Les familles sont associées tout au long de l'accompagnement de leur enfant (rencontres formelles, visite à domicile...). Le SESSAD a organisé deux activités collectives de plein air à destination des jeunes accompagnés, en y associant leurs parents et la fratrie. Ces activités viennent en complément des ateliers collectifs et des séances individuelles.

En juin 2023, 7 familles se sont inscrites à une réunion de groupe d'expression à laquelle tous les parents et enfants sont conviés. C'est un temps fort au coursduquel des productions réalisées par les jeunes sont présentées, un bilan de l'année est réalisé et la parole est donnée aux parents et aux jeunes pour exprimer leurs questionnements, remarques... Toute l'équipe participe à ce temps fort, l'échange se termine par un buffet dinatoire.

En 2023, 30 représentants légaux ont complété le questionnaire de satisfaction : 86,67% se disent très satisfaits de l'accompagnement, 13,33 % sont satisfaits. Les familles dont les enfants ont quitté le SESSAD sont contactées une fois par an et pendant 3 ans pour prendre des informations dans le cadre du suivi post sortie.

SESSAD DE FLERS (4/4)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023

- Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) a été finalisé.
- Des équipements informatiques ont été renouvelés. Le standard a été remplacé.
- Le service a signé des conventions avec des rééducatrices libérales (psychomotricienne notamment).
- La rédaction des documents intégrés au logiciel BlueKanGo s'est poursuivie.
- L'accompagnement à l'Analyse des Pratiques Professionnelles (ADPP) a été reconduit pour les personnels soignants et éducatifs.
- Un véhicule a été remplacé.
- L'audit relatif à la mise en place du dossier informatisé de l'usager a débuté.
- Le responsable de service a participé à un cycle de formation à l'attention des managers (Lean management, module GRH et entretiens annuels), ainsi qu'aux travaux du GCSMS.
- Une salariée a été formée aux risques routiers (7 heures).
- Les éducateurs et psychologues ont suivi une formation de 21 heures sur le thème de la fonction parentale.
- Une salariée a été formée au logiciel CANVA (6 heures).
- Une salariée a participé à une formation intitulée « approche de la systémie familiale » d'une durée de 21 heures.

PROJETS A VENIR

- Le SESSAD aura besoin de remplacer du matériel de téléphonie et du mobilier de bureau.
- Un bilan de l'ADPP va permettre de penser les nouvelles modalités de mise en œuvre.
- Mise en place du dossier informatisé de l'usager.
- Révision du projet de service.
- Participation à des formations collectives organisées dans le cadre du PDC et par le Pôle Compétences.

PÔLE AMBULATOIRE

- CAMSPP DE L'ORNE
- CMPP

PRÉSENTATION DU PÔLE AMBULATOIRE

- Présentation de la filière
- Ressources Humaines
- Bilan 2023
- Perspectives 2024

2 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

56 PROFESSIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

856 PERSONNES ACCUEILLIES

PÔLE AMBULATOIRE (1/2)

Le Pôle Ambulatoire accompagne les enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 21 ans, selon les spécificités de chaque structure :

- Le **CAMSPP** couvre l'ensemble du territoire ornais pour les enfants de 0 à 6 ans, avec une priorité d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans. Il intervient sur le repérage, le dépistage précoce, le diagnostic, le soin et l'accompagnement d'enfants qui présentent des difficultés de développement, de comportement ou un handicap ;
- Le **CMPP** d'Alençon étend son activité jusqu'à 25 km autour d'Alençon (Orne et départements limitrophes). Il accompagne, dans le cadre de consultations, les jeunes de 0 à 21 ans et leur famille lorsqu'ils rencontrent des difficultés au niveau relationnel, au niveau du comportement ou au niveau des apprentissages scolaires.

MAILLAGE TERRITORIAL

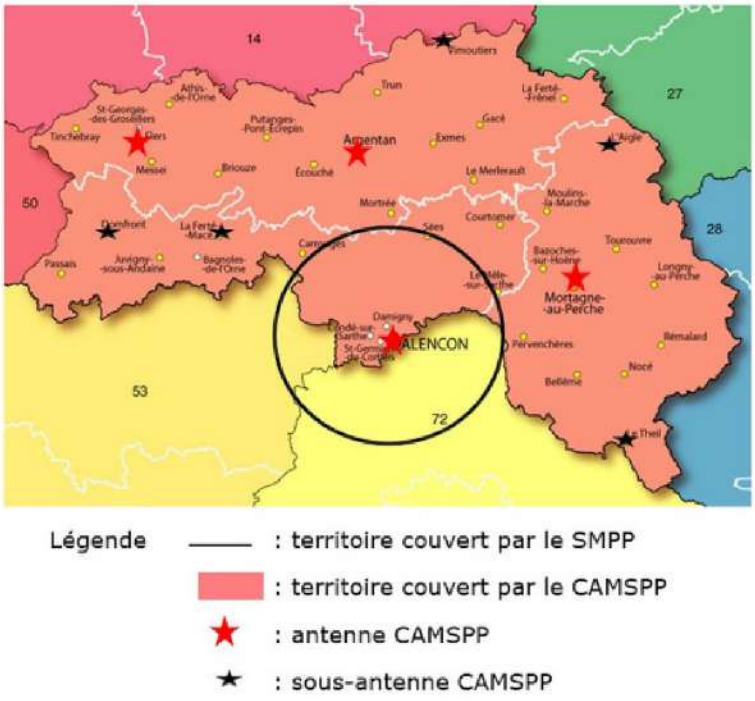

Le CAMSPP et le CMPP sont positionnés sur des interventions de niveau 2 dans le parcours de santé, pour les situations qualifiées de complexes et nécessitant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée.

Aujourd'hui en phase de montée en charge, notamment sur la structuration de la Direction de Pôle, les professionnels poursuivent leurs réflexions sur la création d'une identité commune et la mise en place de collaborations.

PÔLE AMBULATOIRE (2/2)

BILAN 2023

L'année 2023 a été l'occasion de faire aboutir certains projets engagés en 2022. :

- Finalisation du projet de pôle. Chapeau des projets d'établissements, il définit des repères et objectifs transvers en termes d'accompagnement des personnes accueillies et de partenariats notamment.
- Structuration de la direction de pôle, abolissant dans son fonctionnement les frontières des établissements.
- Structuration du pilotage de la qualité et des travaux : rédaction de procédures communes (informa préoccupante, recueil des plaintes, ...), travaux sur la base documentaire Bluekango, ...

En parallèle, les équipes ont enrichi leurs pratiques en engageant des réflexions communes autour de sujets com l'autodétermination, en travaillant sur diverses thématiques (le travail avec l'ASE, la transculturalité et le sou thérapeutique, la définition d'actions de prévention autour des troubles du langage et troubles de l'oralité, le pass de relais entre les structures).

Enfin, 2023 devait être marqué par l'implantation d'un nouveau DUI pour les établissements du pôle. A l'issue travaux préparatoires, il a été décidé de ne pas basculer sur un nouveau logiciel, éloigné de certains attendus particulier de ceux du rapport d'activité normalisé CNSA. Les logiciels en place ont été maintenus et des montées version vont être engagées.

PERSPECTIVES 2024

5 sujets sont prioritaires pour 2024, certains s'inscrivent dans la continuité des travaux 2023 :

- la montée de version des logiciels de dossier patient informatisé
- la finalisation de certains travaux qualité avec notamment l'actualisation des projets d'établissement
- l'installation du Conseil Social et Economique (CSE) du pôle après les éléctions de juin 2024

d'autres, engagent des réflexions conséquentes sur l'avenir des structures :

- la négociation du CPOM
- la réponse à appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de "50 000 solutions nouvelles"

CAMSPP DE L'ORNE (1/4)

LES MISSIONS DU CAMSPP

UNE MISSION DE PRÉVENTION ET DE REPÉRAGE :

- Interventions des professionnels du CAMSPP auprès des partenaires de la petite enfance (Services hospitaliers de pédiatrie, néonatalogie et maternité, Lieux d'accueil collectifs pour les enfants de moins de 6 ans, Lieux d'accueil parents enfants, Ecoles maternelles, Relais Assistantes maternelles...) ;
- Actions indirectes auprès du personnel des structures nommées ci-dessus ;
- Actions en complémentarité avec d'autres services concernés par la petite enfance (PMI – Service Social – Aide sociale à l'enfance – AEMO judiciaire – secteur psychiatrique, Education Nationale...).
- Actions directes auprès de l'enfant et de sa famille : actions auprès de familles évoluant dans un environnement susceptible de compromettre ou de fragiliser le développement de l'enfant, auprès de familles dont un ou plusieurs membres souffrent de difficultés psychiques et/ou physiques, et auprès de ceux qui présentent des antécédents à risque (stérilité, deuil antérieur...).

UNE MISSION THÉRAPEUTIQUE (ÉVALUATION, DIAGNOSTIC ET SOIN) :

Les interventions pluridisciplinaires sont mises en œuvre pour répondre aux besoins de soins des enfants et de leurs familles. Avant la naissance, le CAMSPP offre un soutien en vue et au cours de la grossesse face à des complications éventuelles ou des préoccupations affectives et émotionnelles.
En période post-natale, le CAMSPP peut apporter un suivi de naissance, un soutien à la parentalité, un éclairage autour du développement du bébé. La consultation au CAMSPP propose d'aborder les difficultés d'évolution de l'enfant (troubles du comportement, de la relation, de l'attachement, de la sphère psychosomatique, du langage, du développement moteur...) et aussi les difficultés liées à un handicap (sensoriel, moteur, mental).

UNE MISSION DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN

Le CAMSPP a développé un travail en réseau autour du jeune enfant et de sa famille auprès des partenaires concernés par la petite enfance. A ce jour, 17 conventions sont signées avec des crèches, haltes garderie centre hospitalier, maison de la petite enfance... sur tout le département.
Ces différentes missions se situent au croisement des secteurs sanitaire, médico-social et libéral. Ce positionnement repose sur l'interdisciplinarité des équipes et le travail en réseau.

AGRÉMENT : 100 places (renouvelé en 2023)

CAMSPP DE L'ORNE (2/4)

DONNEES CLES

ACTIVITE DE L'ANNEE 2023

DONNEES DE LA FILE ACTIVE	2023	2022	2021
Nb de jours d'ouverture par an	**230**	223	230
Nb d'enfants de la file active	**548**	572	577
dont nombre d'enfants vus pour la 1er fois	***233***	*251*	*260*
dont nombre d'enfants sortis dans l'année	***231***	*252*	*249*
Nb d'interventions	**7 671**	7 089	7 747
Nb de bilan réalisés	**203**	187	225
Nb de suivis réalisés	**352**	342	369
Taux d'absentéisme	**17,52 %**	17,31 %	15,17 %

La file active est en légère baisse, mais toujours largement supérieure à l'agrément.
L'activité globale est en augmentation grâce, notamment, aux postes de psychomotriciens pourvus en cours d'année.

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS au 31/12	2023	2022	2021
Nb d'enfants présents	**330**	364	392
Les trois Principales déficiences des enfants suivis	*• Déficience du psychisme : **16,39 %*** *• Déficience ou trouble du langage : **15,16 %*** *• Déficience motrice : **11,07 %***	*• Déficience du psychisme : **19,49 %*** *• Déficience intellectuelle et cognitive : **13,98 %*** *• Déficience motrice : **10,59 %***	*• Déficience du psychisme : **20,07 %*** *• Déficience intellectuelle et cognitive : **13,87 %*** *• Déficience motrice : **7,66 %***
Age moyen des enfants	**44 mois**	45 mois	43 mois
Pourcentage de garçons	**64,2 %**	64,7 %	63,5 %
Pourcentage des enfants bénéficiant d'une mesure de protection	**17,88 %**	12,40 %	11,73 %
Pourcentage des enfants avec un dossier MDPH	**26,97 %**	12,36 %	15,31 %

DUREE ET DELAIS	2023	2022	2021
Durée moyenne de prise en charge	**16 mois**	17 mois	18 mois
Délai moyen entre la réception de la demande de RDV et le 1er RDV	**61 jours**	45 jours	43 jours
Délai moyen entre le 1er RDV et la 1ère intervention du CAMSPP	**52 jours**	54 jours	41 jours
FIN DE PRISE EN CHARGE CONCERTEE	**68,4 %**	79 %	77,3 %
Ne nécessitant pas de soin	***41,1 %***	*56,2 %*	*47,6 %*
Orientation vers un service médico-social	***38,6 %***	*27,7 %*	*32 %*
Besoin suivi libéral	***12 %***	*9,4 %*	*12 %*

FOCUS UDD

L'UDD a reçu 48 enfants dans le cadre d'un bilan et/ou diagnostic :

- 16 TSA confirmés
- 14 TND confirmés (dont 6 TSA récusés)
- 13 bilans en cours
- 4 enfants en attente de bilan
- 1 TSA récusé

La liste d'attente à l'entrée du CAMSPP s'intensifie. Le délai d'attente avant le 1er RDV a augmenté pour permettre de réduire l'attente avant le début de la prise en charge.

CAMSPP DE L'ORNE (3/4)

PARTENARIAT

- 127 participations aux Equipes de Suivi de Scolarisation (86 en 2022)
- 148 interventions auprès des enfants et leurs parents dans un lieu de socialisation - crèche, école.. (89 en 2022)
- 68 interventions auprès des enfants et leurs parents en maternité (64 en 2022)
- 90 interventions auprès de professionnels de la petite enfance (83 en 2022)
- Participation aux staffs médico-sociaux des maternités, réunions de synthèses organisées par l'ASE, rencontres trimestrielles avec les équipes de PMI de secteur, formations de sensibilisation auprès de l'Education Nationale...
- Encadrement de 7 épreuves de Mises en Situation Professionnelle (MSP) en partenariat avec l'Institut de Formation en Psychomotricité (examen final)

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF ET MOUVEMENT DE PERSONNEL

Le CAMSPP de l'Orne regroupe 38 salariés présents au 31/12 (24,73 ETP), sur les 4 antennes.

4 entrées : arrivée d'un Kinésithérapeute (0,20 ETP) et trois Psychomotriciennes (1,55 ETP)

Une enveloppe complémentaire de l'ARS a permis le passage à temps complet de la Neuropsychologue et d'augmenter le temps de travail de certains professionnels sur les quatre antennes pendant un an.

Accueil de stagiaires : 13 (orthophoniste, psychologue et psychomotriciens)

FORMATIONS

- 133 jours de formation, soit 5,38 jours par ETP (144 jours en 2022).
- Mutualisation de la formation "Parentalité et Compétences parentales" avec le CMPP, le CPO et le CAMSP la Providence et formation "Theraplay" en intra pour former un maximum de salariés.

ABSENTÉISME

En 2023, le CAMSPP comptabilise 671 jours d'absences, le taux d'absentéisme s'élève à :

- 7,43% (selon le mode de calcul de l'ANAP).
- 4,79% (selon le mode de calcul de Normandie Générations - congés maternité et paternité neutralisés).

CAMSPP DE L'ORNE (4/4)

LES FAITS MARQUANTS 2023 ET PERPECTIVES 2024

Certains projets initiés en 2022 ont abouti, Ainsi, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental, le kit "oralité" a pris forme et sera distribué en 2024 par la PMI pour sensibiliser les parents. Soucieuses de répondre aux besoins des enfants et créatives, les équipes ont fait évoluer certaines pratiques : développement d'intervention à domicile, mise en place de nouvelles actions avec les partenaires (café des parents, quinzaine des familles, DP 3-6), mise en place de groupes avec de nouvelles thématiques,.. L'UDD a été dotée de moyens complémentaires pour étendre son intervention à l'ensemble des troubles du neurodéveloppement. Le poste de neuropsychologue est ainsi passé à temps plein.

Ces éléments, non exhaustifs, témoignent du dynamisme de l'équipe et de leurs préoccupations d'ajuster le projet en fonction des évolutions des politiques publiques et des profils accueillis.

Dans le cadre des réflexions institutionnelles, les équipes du CAMSPP ont pu traiter de sujets de préoccupations : le travail avec les partenaires dans un contexte en tension (PMI et ASE notamment) et bénéficier d'une sensibilisation aux troubles de l'oralité avec l'intervention d'une collègue orthophoniste.

2024 sera une année tout aussi riche : dossier patient informatisé,, poursuite des travaux qualité, ...

En parallèle, des projets novateurs seront réfléchis dans le cadre du CPOM ou de l'AMI.

Confrontées à des files actives conséquentes au regard de l'agrément, à des demandes toujours plus nombreuses et aujourd'hui des situations de plus en plus complexes, les équipes manifestent leurs difficultés à répondre à toutes les attentes (suivi enfant, soutien parentalité, actions de prévention, participation à EE et ESS, soutien aux dispositifs de droit commun ....) et à mettre en place les accompagnements adaptés aux situations. Une réflexion est à mener en 2024 sur les admissions, la gestion des listes d'attente.

CMPP (1/4)

PRESENTATION DES MISSIONS

Le Centre Médico-Psycho Pédagogique offre aux enfants, adolescents et jeunes adultes une prise en charge ambulatoire des troubles, difficultés psychiques ou scolaires. Il a un triple mission :

- le diagnostic
- le traitement
- l'accompagnement socio-éducatif

Du fait de leur caractère généraliste, les CMPP sont consultés en première intention pour des troubles psychiques avec des manifestations symptomatologiques, comportementales ou instrumentales très variées. Les demandes de consultations sont à l'initiative des parents et/ou enfant, adolescents.

Pour soutenir les personnes accompagnées, le CMPP propose des accompagnements variés ; psychothérapie individuelle ou familiale, guidance parentale, prise en charges orthophonique et en psychomotricité, remédiation cognitive, séances pédagogiques à visée thérapeutique. Le CMPP propose également des groupes thérapeutiques avec différentes médiations possibles : marionnettes, jeu théâtral, contes et histoires, activités sensori-motrices. jouons l'histoire, jeux, ...

L'équipe clinique est pluridisciplinaire médecin, psychologues cliniciens et dans le champ cognitif, orthophonistes, psychomotriciens, une assistante de service social et une éducatrice spécialisée.

intervient jusqu'à 30 km alentours.

La collaboration avec le CAMSPP permet de centrer les missions du CMPP sur les enfants à partir de 3 ans.

L'AGREMENT

L'autorisation a été renouvelée le 12 avril 2023. Elle a entériné le changement de dénomination (passage de SMPP à CMPP) et d'entité gestionnaire. Initialement agréé pour couvrir l'ensemble du territoire, le CMPP rayonne sur 30 km autour d'Alençon.

CMPP (2/4)

DONNEES CLES

ACTIVITE DE L'ANNEE 2023

DONNEES DE LA FILE ACTIVE	2023	2022	2021
Nb de jours d'ouverture par an	**213**	212	208
Nb d'enfants de la file active	**310**	290	302
dont nombre d'enfants vus pour la 1er fois	***97***	*61*	*92*
dont nombre d'enfants sortis dans l'année	***83***	*79*	*71*
Nb de séances réalisés	**7 667**	6 810	6 795
Diagnostics	***529***	*435*	*467*
Traitements	***7 138***	*6 375*	*6 328*
Taux d'absentéisme	**16 %**	20 %	20,7 %

PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS au 31/12	2023	2022	2021
Nb d'enfants présents	**229**	229	231
Les trois principaux diagnostics des enfants suivis	• *Troubles du comportement et émotionnels : **49,3 %*** • *Troubles du développement psychologique : **27,8 %*** • *TED et Spectre autistique : 7,9 %*	• *Troubles du comportement et émotionnels : **72,8 %*** • *Troubles du développement psychologique : **20,8 %*** • *Troubles névrotiques : **8,8 %***	• *Troubles du comportement et émotionnels : **54,1 %*** • *Troubles du développement psychologique : **31,2 %*** • *Troubles névrotiques : **6,5 %***
Age moyen des enfants	**9,6 ans**	9 ans	9 ans
Pourcentage de garçons	**63,8 %**	64,2 %	67,2 %
Pourcentage des enfants bénéficiant d'une mesure de protection	**21,4 %**	16,6 %	16,5 %
Pourcentage des enfants avec un dossier MDPH	**17 %**	20,1 %	19,9 %

Les enfants reçus au CMPP sont orientés principalement par leurs parents (50,5 %) et l'école (28,9 %). Ils résident à 61 % dans l'Orne, 31 % dans la Sarthe et 8 % dans la Mayenne.

DUREE ET DELAIS	2023	2022	2021
Durée moyenne de prise en charge	**2 ans 9 mois**	2 ans 7 mois	3 ans
Nb d'enfants en attente d'un 1er RDV	**30**	58	52
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et le bilan	**1**	1	6
FIN DE PRISE EN CHARGE CONCERTEE	**35,8 %**	50,8 %	66,2 %
Ne nécessitant pas de soin	**69 %**	*67,7 %*	*80,9 %*
Orientation vers un service médico-social	**10 %**	*9,7 %*	*12,8 %*
Besoin suivi libéral	**3 %**	-	*2,1 %*

Une étude individuelle pluridisciplinaire des demandes de rendez-vous, pilotée par le médecin, permet de gérer la liste d'attente selon des critères de priorités.

CMPP (3/4)

PARTENARIAT

- 95 participations aux Equipes de Suivi de Scolarisation et rencontres avec les enseignants (110 en 2022)
- 62 rencontres avec les travailleurs sociaux - ASE Orne, Sarthe et Mayenne - (14 en 2022)
- 8 rencontres avec les partenaires institutionnels - CAMSPP, IME, SESSAD, CRA Normandie - (13 en 2022)
- participation forum TocTocToc d'Alençon
- Encadrement de 5 épreuves de Mises en Situation Professionnelle (MSP) en partenariat avec l'Institut de Formation en Psychomotricité (examen final)

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF ET MOUVEMENT DE PERSONNEL

Le CMPP regroupe 21 salariés présents au 31/12 (15,46 ETP).

2 entrées : arrivée d'une Psychologue et d'un Psychomotricien (CDD).

1 sortie : départ en retraite d'une psychologue

Accueil de stagiaires : 2 en psychomotricité

FORMATIONS

- 43 jours de formation, soit 2,78 jours par ETP (51 jours en 2022)
- Mutualisation des formations "Parentalité et Compétences parentales" avec le CAMSPP, le CPO et le CAMSP la Providence et "Theraplay" avec le CAMSPP.
- Certains professionnels ont bénéficié de temps de supervision pour le suivi des groupes thérapeutiques (groupes théâtre, contes et marionnettes).

ABSENTÉISME

En 2023, le CMPP comptabilise 344 jours d'absences, le taux d'absentéisme s'élève à :

- 6,10% (selon le mode de calcul de l'ANAP).
- 2,55% (selon le mode de calcul de Normandie Générations - congés maternité et paternité neutralisés).

CMPP (4/4)

LES FAITS MARQUANTS 2023 ET PERPECTIVES 2024

Dans le cadre des réflexions institutionnelles, les professionnels du CMPP ont poursuivi les réflexions sur le projet d'établissement avec notamment la définition du positionnement du CMPP, les projets et orientations. Ces travaux devaient aboutir fin 2023 avec la rédaction du projet d'établissement mais cette échéance a été repoussée à fin 2024 compte tenu d'une actualité chargée.

En parallèle, certains fonctionnement ont été interrogés : groupe inscription (définition des situations prioritaires), organisation et contenu des réunions, l'accueil d'enfants avec mesure de protection de l'enfance...

Les difficultés de recrutement (orthophoniste et médecin psychiatre notamment) faute de candidats, mettent en difficulté les professionnels dans l'accompagnement proposé. Pour faire face au délai d'attente notamment en psychomotricité, un renfort temporaire a été mis en œuvre fin 2023 et sera maintenu en 2024. Les modalités d'accompagnement ont aussi été revues pour s'adapter aux besoins des enfants. Aujourd'hui, la grande majorité des professionnels propose une prise en charge groupale et de nouvelles thématiques sont apparues.

Soucieuse de positionner le CMPP dans son environnement, l'équipe a poursuivi ses rencontres partenariales (CMP, MDA, RAP...), s'est engagée dans des réflexions territoriales (santé mentale des étudiants) et s'est mobilisée sur des actions territoriales (forum Toc Toc Toc, journée RSVA). Pour soutenir les étudiants du bassin d'Alençon, une proposition va être structurée par les professionnels et proposée dans le cadre des travaux du PTSM.

Aujourd'hui entravés par le mode de calcul de l'activité (facturation à la séance), les professionnels ne sont pas en mesure de dégager du temps pour exercer la fonction ressources attendue. Si les travaux sur la négociation du CPOM aboutissent, le fonctionnement en dotation globale pourrait permettre d'investir cet axe de travail.

Enfin, 2024 verra le déploiement de la nouvelle version de GECKOS avec dans un premier temps un travail conséquent des 2 secrétaires sur la complétude des dossiers puis l'appropriation progressive par les professionnels.

FILIÈRE SANITAIRE

- CMPR "La Clairière"
- IEM la Forêt
- Centre de Soins Bocquet
- Drog'Aide 61

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (1/9)

Rappel agrément, population accueillie, missions

Le CMPR La Clairière est un ESPIC de 42 lits en hospitalisation complète (HC) et 48 places en HDJ. Il se compose de 2 sites :

- Site de Flers (61) : 42 lits d'hospitalisation complète et 25 places en HDJ
- Site d'Hérouville Saint-Clair (14) : 23 places en HDJ

Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation pour Enfants et Adolescents est spécialisé dans les prises en charge en soins de suite et de réadaptation pour enfants et adolescents de la naissance à 18 ans.

Il est agrémenté de plusieurs autorisations via l'Agence Régionale de Santé :

- Affections du système nerveux
- Affections de l'appareil locomoteur
- Affections polyvalentes
- Affections métaboliques et endocriniennes
- Affections respiratoires

File active

	Nb de patients en HDJ	Nombre de patients en HC	Total	TOTAL CMPR	Consultations hors appareillage
FLERS	**400**	**445**	**845**		**909 (+84)**
HSC	**319**	-	**319**	**1164**	**1227 (+136)**

On note une légère baisse de patients suivis en HDJ à Flers et à Hérouville, contrebalancée par une augmentation en HC. La reprise de l'activité en obésité vient expliquer cette augmentation.

L'équipe médicale renforcée en 2022, a connu deux départs sur l'année à Flers et depuis octobre à Hérouville : malgré ces départs les consultations sont en augmentation significative.

Le CMPR accueille les tranches d'âge infanto-juvénile pour lesquelles il est agréé. À Hérouville la tranche d'âge majoritaire est en 2023 celle des 6/11 ans, alors qu'à Flers celle des 12/17 ans reste majoritaire.

Géographiquement, à Flers, sur les 92% patients de Normandie, la moitié est originaire de l'Orne et à Hérouville sur les 100% originaires de Normandie, 84% sont originaires du Calvados.

La durée moyenne de séjour est stable, avec une légère augmentation en HC 18.58 (+0.75), elle est de 12 jours pour Flers et de 11 pour HSC. Moins d'entrées à Flers (450) mais moins de sorties (499).

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (2/9)

A Hérouville, plus 9 % d'entrées (787) et moins de sorties, 7%, soit 760.
Par manque de rééducateurs, peu de nouveaux patients sur les fonctions sup à Flers et une liste d'attente commence pour l'HJ en obésité.
A Hérouville, il n'y a pas à proprement parler de liste d'attente, grâce à une file active conséquente et des relais rapides vers le libéral pour permettre l'accueil de nouveaux patients rapidement dès la prescription.
La quasi-totalité des enfants retournent vers leur domicile à la sortir du CMPR.

ACTIVITÉ ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À N-1

	2021	2022	2023	Écart 2022-2023
Activité HJ Hérouville	5255	4906	4485	-421
Activité HJ Flers	4549	4250	3988	-262
TOTAL HJ CMPR	9804	9156	8473	-683
Activité HC	5647	6533	7481	948
TOTAL Activité CMPR	15451	15689	19954	+265

	Taux d'occupation	Ecart 22/23
HC	44.87%	+7.22%
HDJ Flers	63.70%	-3.9%
HDJ HSC	77.88%	-5.76%

C'est l'activité en hospitalisation complète qui permet une augmentation de l'activité en 2023 par rapport à 2022. La reprise des séjours en obésité vient expliquer cette augmentation plus proche de la réalité des besoins du territoire. A noter également des séjours plus longs pour des patients à pathologie lourde, nécessitant un accompagnement conséquent.

A Hérouville, la baisse a surtout été ressentie en début d'année ; le taux d'occupation est certainement arrivé à sa vitesse de croisière au regard des offres de soins. La file active est aux environs de 46 enfants, ce qui induit un turnover important. A l'inverse, à Flers, la file active est faible. L'impact des absences (dues aux patients ou aux professionnels) est donc très fort pour Flers, où le taux d'occupation est faible.

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (3/9)

e manque de kinésithérapeutes a mis un frein à des admissions pourtant relevant de nos compétences. En cascade, les patients restants sont ceux relevant de pathologie moins aigues, offrant potentiellement un intérêt moindre pour une pratique rééducative pointue.

A Flers, un tournant en hospitalisation à temps partiel a été pris en obésité. Très vite, et malgré les recrutements de nouveaux professionnels en CDD (APA, diététicienne, psychologue et AMP), les plannings ont été saturés venant ainsi répondre à un besoin certain.
La fin de la collaboration avec une kinésithérapeute spécialisée en troubles vésico-sphinctériens a mis un frein à cette offre de rééducation.

Les actes de tous les rééducateurs ont donc été en augmentation, y compris pour les kinés. La collaboration avec le CH de Flers est toujours conséquente et face à notre manque d'effectifs kiné, il a plusieurs fois été dit notre impossibilité de mise à disposition.

A Hérouville, c'est la coopération avec la chirurgie pédiatrique et l'oncopédiatrie qui génère une demande au long cours de rééducations rapides et conséquentes.

A l'été, 2 semaines de stages intensifs ont pu être programmés pour 5 patients + 1 enfant pour 1 semaine. Cette offre vient accroitre une notoriété et permettre à des familles de ne pas se tourner vers l'étranger.

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (4/9)

Projets réalisés pendant l'année / faits marquants / partenariats

Au niveau des organisations :

- Certification passée en mars et niveau « Qualité des soins confirmée » atteint le 21 juin 2023
- Passage des DUERP en CSEE
- Refonte du bureau des entrées, du secrétariat médical et de l'accueil à Flers avec nouveaux professionnels
- Optimisation de la plate-forme HUBLO pour recrutements des remplaçants en soignants
- Renouvellement de l'agrément pour l'accueil d'un jeune en service civique sur le site de Flers
- Maintien des réponses aux appels à projets récurrents (investir au quotidien, Ségur)
- Mise en place d'une éducatrice coordinatrice pour l'obésité
- Mise en œuvre des recommandations HAS en matière d'HC obésité (groupes alternants)
- Poursuite des investissements réguliers
- Mise en place groupes de travail sur aménagements extérieurs et self Flers
- Audit cybercriminalité
- Travail sur l'attractivité : réalisation d'un film à Flers et sur la profession de kiné avec un studio, réflexion sur l'offre de logements et les coopérations avec le secteur libéral
- Sécurisation du CMPR de Flers avec installation d'une barrière levante
- Préparation au changement de prestataire et d'organisation pour la restauration à Hérouville
- Refonte de la commission Bientraitance
- Questionnaires FORM'S autour : ADPP, OSIRIS et poste IDEC
- Formation d'un référent PRAPS pour promouvoir la culture des bonnes postures
- Intervention d'une hypnothérapeute pour les injections de toxines
- Accueil de 2 apprentis en formation de kinésithérapie (K3 et K4) de l'école de la Muse (27)

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (5/9)

Au niveau des PEC :

- Mise en œuvre de l'ETP dans la prise en charge de l'obésité
- Développement des prises en charge collectives et des programmes de soins en HJ (outil informatique, réentrainement à l'effort)
- Travail sur l'optimisation et la valorisation des séjours PMSI afin d'améliorer les recettes de l'établissement issues de l'activité
- Mise en place de plusieurs groupes de travail sur différents thèmes : aménagements extérieurs, séjours de répit, patients douloureux chroniques, prise en charge des troubles vésico-sphinctériens
- Actions de formations et de préventions autour des précautions maniement de patients
- Actions de partenariat avec école, centre sportif à Hérouville
- Accueil enseignants spécialisés en formation du secteur public à Hérouville
- Intervention de la CRIP de l'Orne pour présentation du circuit des informations préoccupantes

NOMBRE D'ETP

Le CMPR La Clairière se partage au 31/12/23, 106.35 ETP deux sites confondus.

Le CMPR est en tension sur 3 types de professions : médecin, kinésithérapeute et orthophoniste sur le site de Flers particulièrement. Afin de répondre à une nouvelle offre de soins, des recrutements en CDD ont été réalisés à Flers (HDJ obésité).

Renouvellement complet de l'équipe d'accueil de Flers.

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (6/9)

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

Sur le site de Flers, plusieurs démissions ont été reçues : 2 kinésithérapeutes, 3 infirmières (dont 1 inaptitude), 2 aide-soignants, 1 agent de maintenance, 2 hôtesses d'accueil, baisse de temps psychomotricienne. Tous ont été remplacés sauf les kinés, venant augmenter le déficit en titulaires. Aucun recrutement en CDI possible pour les kiné et orthophoniste. Le recours à l'intérim est une obligation. Le médecin pédiatre de Flers a émis le souhait d'exercer son activité sur le site d'Hérouville-Saint-Clair à compter du 1er janvier 2024.

Un médecin à Flers et un autre à Hérouville sont partis et ne sont pas remplacés malgré le recours à une agence de placement, le pédiatre a, à partir de septembre progressivement migré vers Hérouville. Le seuil tolérable à une activité de qualité est atteint à Flers par ce manque à la fois de rééducateurs stables et une activité médicale critique.

A Hérouville, la fonction accueil, secrétariat médical et BDE a été perturbée par de longs arrêts maladie qui ont mis à mal les titulaires. Départ de la secrétaire RH (à l'interne), d'une aide-soignante (RC) et d'un kinésithérapeute. Tous ont été remplacés avec en outre une augmentation d'1 ETP de kiné.

Un médecin a démissionné, fin 2023 le poste n'était pas pourvu.
Au niveau du management de proximité, Flers est toujours en mode dégradé. L'organisation avec une IDEC donne entière satisfaction mais un cadre reste toujours en arrêt maladie.

La directrice de filière n'est à ce jour pas remplacée depuis son départ d'août 2023.Une prolongation du contrat de la chargée de mission a pallié au management de proximité par l'encadrement du secrétariat médical, du BDE et de l'accueil. C'est cette dernière qui a été retenue pour assurer le remplacement de la directrice adjointe qui fera valoir ses droits à retraite au 1er avril 2024.

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (7/9)

TAUX D'ABSENTÉISME

Sur le site de Flers, le taux d'absentéisme a baissé au niveau de 5.60% conforme à la norme nationale,

A Hérouville, le taux d'absentéisme a augmenté d'1 point pour arriver à 6.96 soit 732 journées d'absences pour 3500 heures. Des longs arrêts (traumatologies diverses) impactent fortement ces chiffres.

Les absences liées aux journées « enfants malades » ont été en nette régression.

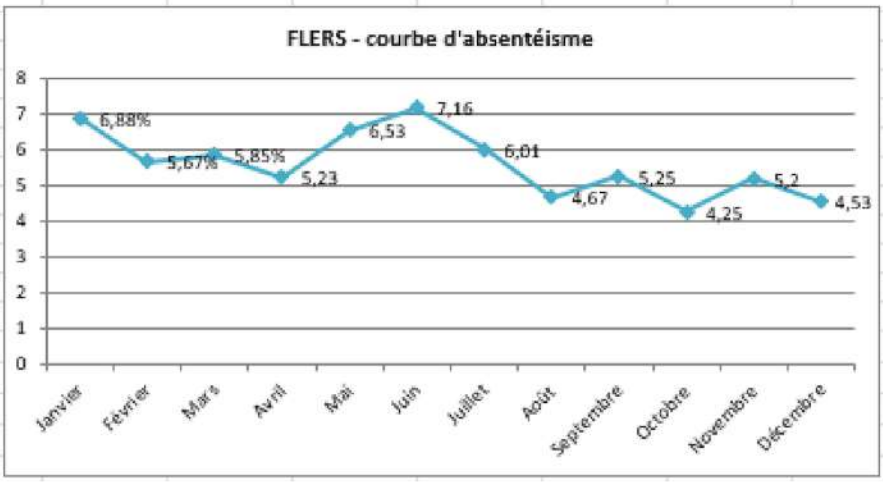

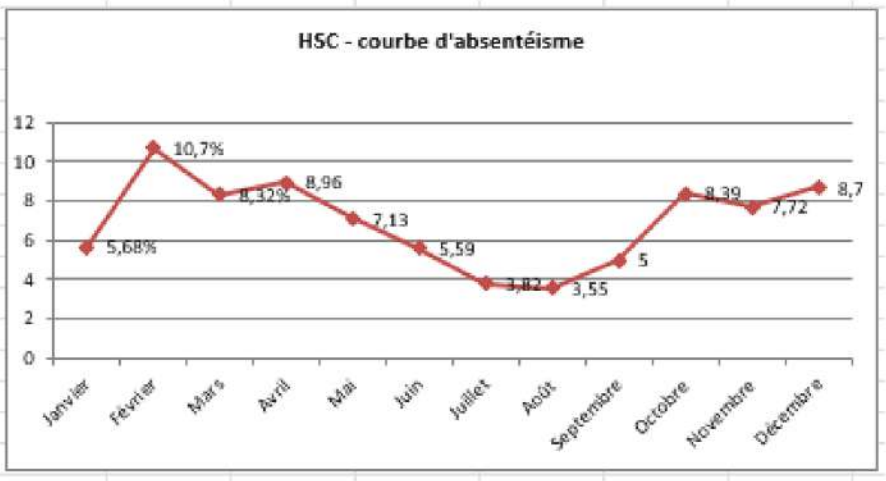

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (8/9)

DIALOGUE SOCIAL

Les réunions ordinaires (12) et extraordinaires (2) du CSEE ont eu lieu tout au long de l'année selon l'actualité de l'établissement.

Deux réunions d'information institutionnelles se sont également tenues comme dans tous les établissements de la filière. Les moments « Instant Thé ou Café » ont continué pour maintenir le dialogue sur tout sujet directement avec les professionnels.

Des réunions de services mensuelles mais aussi de coordination avec les médecins ont lieu pour échanger sur les projets de services et l'amélioration de la coordination des soins.

Les temps ADPP se poursuivent régulièrement sur les différents secteurs des 2 sites.

PARTICIPATION DES USAGERS

Quatre réunions de la CDU se sont déroulées sur les 4 prévues. Les représentants des usagers siègent au CLAN également et sont invités aux manifestations du CMPR.

Un conseil des jeunes a pu de nouveau se tenir réunissant des patients en HC.

	Flers	Hérouville-Saint-Clair
Nombre de réunions	4	
Eloges	3	20
Réclamations	4	1
Médiations	1	2 dont 1 de Flers
Demande de dossiers médicaux	4	1

CMPR "LA CLAIRIÈRE" (9/9)

PROJETS À VENIR

- Mise à jour du projet d'établissement pour la période 2023-2026 en intégrant le passage du SSR en SMR et les évolutions du nouveau PRS normand.
- Réflexion à mener sur le développement de l'ETP sur d'autres PEC : patients ayant des troubles spécifiques des apprentissages, patients douloureux chroniques.
- Pérennisation des stages intensifs en rééducation et mise en œuvre des nouvelles prises en charge réfléchies depuis 2022 : troubles vésico-sphinctériens, patients douloureux chroniques.
- Formation à la méthode Orion pour compléter le groupe des membres du CREX.
- Audit avec le cabinet Périnove de Rennes pour réfléchir à l'offre de soins, des besoins du territoire, de la démographie et au regard du PRS Normandie, réflexion sur l'organisation du mangement de proximité,
- Renouvellement des autorisations.
- Travail à poursuivre sur l'attractivité du CMPR en termes RH avec l'appui de la Fondation et en lien avec la communauté d'agglomération de Flers.
- Poursuite des travaux concernant la mise en place d'une étude de recherche clinique, d'un partenariat avec une autre fondation et la participation à un projet avec l'université de Caen.
- Reprise selon le contexte, de la collaboration médicale avec le CH de Mayotte.
- Mise en œuvre des nouvelles modalités des entretiens annuels et d'évaluation Fondation.
- Evaluation de la Bientraitance à 3 niveaux : patients, familles et professionnels.
- Préparer le renouvellement des standards téléphoniques,
- Accélérer le virage numérique avec la mise en place des différents logiciels comme dictée vocale / gestion des rendez-vous /des transports.
- Prise en main des protocoles élaborés par le service qualité concernant la gestion des analyses des accidents de travail.

IEM LA FORÊT (1/7)

Rappel agrément, population accueillie, missions

L'Institut d'Education Motrice (IEM) « La Forêt » est agréé pour accueillir des enfants de 3 à 20 ans au titre des annexes XXIV bis et ter du CASF.

Les usagers orientés vers l'IEM sont porteurs de polyhandicaps, de déficiences motrices/cérébrales. Ils sont originaires essentiellement du département de l'Orne mais en raison de sa situation géographique, des usagers issus de départements limitrophes peuvent être accueillis également.

24 places sont réparties en :

- 9 places de semi-internat
- 15 places d'internat mixte (10 places en continu et 5 places de répit ou d'urgence)

L'ouverture est autorisée sur 210 jours par an et selon un calendrier élaboré annuellement.

Rappel agrément, population accueillie, missions

L'offre d'accompagnement proposé à l'IEM la Forêt est globale et axée autour du projet personnalisé (Soins /éducatif). Nous continuons d'observer une évolution de la population accueillie.

L'effectif des usagers est au 31.12.2023 de 26 personnes physiques (18 garçons et 8 filles) soit 25.2 ETP. L'âge moyen au 31.12.23 est de 15,5 ans.

5 admissions ont été réalisées dans l'année après 3 sorties (dont 1 personne sous amendement Creton).

Les usagers sont principalement domiciliés dans l'Orne (81,81%), ou dans la Mayenne. Ce département n'ayant pas de solution après collège. Le partenariat est tel avec la Mayenne que certaines demandes sont formulées 2 ans à l'avance, afin de pouvoir les planifier. La demande est forte en internat du fait de l'éloignement géographique et/ou du besoin familial. Une liste d'attente n'est pas forcément formalisée avec ordre d'entrée. En effet, un équilibre doit toujours être recherché qui prend en compte nombres de paramètres (âge, modalités et possibilités d'accueil, besoins éducatifs, précarité, etc...)

IEM LA FORÊT (2/7)

Activité et évolution par rapport à N-1

	2020		2021		2022		2023	
	Internat	Semi-internat	Internat	Semi-internat	Internat	Semi-internat	Internat	Semi-internat
TOTAL	1704	2315	1322	2485	1656	1980	1840	2192

Nous pouvons noter une augmentation de l'activité autant sur l'accueil internat que semi-internat. L'année 2021 en devient atypique. 2023 a connu sa plus forte activité en internat depuis sa création
Le semi-internat peut encore progresser. L'IEM est en effet fort impacté par des absences de deux usagers pour raison de santé. Un décès est d'ailleurs survenu en fin d'année. Et le handicap des enfants suppose de façon régulière des opérations avec convalescence en secteur hospitalier sur plusieurs semaines.

Projets réalisés pendant l'année / faits marquants / partenariats

Sur le plan culturel, l'IEM a été le lieu de résidence d'une exposition d'œuvres d'art en lien avec la FDAC.
Sur le plan activité / loisirs, l'équipe Handi sport est de plus en plus repérée et impliquée au niveau de toutes les manifestations (locales/régionales et nationales). L'équithérapie s'est poursuivie avec le centre hippique « la Cour Antéol » dans la continuité du projet conventionné par la Fédération Paralympique.
Un partenariat avec le centre aquatique de Condé-sur-Noireau est effectif et leur investissement en matériels de transferts permet des séances sécurisées et attractives avec les parents.

.

IEM LA FORÊT (3/7)

Sur le plan santé, la convention avec l'Unité Mobile Dentaire est toujours effective et assez unique sur le territoire. Basée sur des volontés individuelles et investissement, elle donne entière satisfaction dans la prévention et accès aux soins dentaires, toujours difficiles dans l'Orne et encore plus quand on est handicapé.

L'IEM a été au cœur de parcours de soins compliqués pour deux usagers et a pu réunir différentes équipes (pédiatrie/CMPR/SIAD/palliatif) dans un souci de cohérence de parcours.
Le plateau technique en rééducation devient performant et offre des rééducations aux usagers. Un kinésithérapeute a été recruté, ce qui impulse une dynamique. Des kinésithérapeutes libéraux interviennent également pour répondre aux prescriptions médicales d'une population qui nécessite davantage de rééducation dynamique.

Le groupe de travail « vie affective » a abouti entre autres à l'intervention d'un organisme de santé publique « Intimagir » au bénéfice des professionnels mais aussi des jeunes pour parler de la sexualité.

Débutés en 2021, les aménagements extérieurs de l'IEM se sont poursuivis sur l'année 2023 : aire de jeux, mur végétal, chemin et pergola sensoriels.

L'accueil de jeunes européens via le CES (Corps Européen de Solidarité) s'est poursuivi avec l'accueil de Monica, espagnole, depuis octobre 2022, en partenariat avec le collège et le centre de loisirs de la Ferrière-aux-Etangs. La jeune a mis un terme pour des raisons personnelles à son contrat.
L'IEM a souhaité être agrée en plus pour l'accueil d'un jeune en service civique. Une jeune est donc arrivée fin novembre pour accompagner les temps d'internat.

Toujours des temps forts collectifs qui jalonnent l'année : le carnaval, Pâques, la fête de fin d'année en juillet, la journée des familles, halloween, Noël. A cela s'ajoutent les fêtes d'anniversaire ou de départs, toujours bien célébrées à l'IEM.

IEM LA FORÊT (4/7)

Sur le plan institutionnel, la réorganisation des temps de travail a permis une cohésion d'équipe et des dynamiques communes.

Au niveau scolaire, l'Unité d'Enseignement a pris son rythme de croisière et offre un accompagnement supplémentaire au quotidien aux usagers qui deviennent élèves. Le fonctionnement avec le ½ temps de l'institutrice sur 2 jours semaine est inscrit dans le planning des jeunes, en individuel ou petits groupes. Les enseignements sont adaptés aux besoins. Progressivement cette scolarisation produit la reconnaissance extérieure en étant inclus dans les manifestations proposées aux scolaires de Flers (Ciné filou, expo...). Par ailleurs, ce circuit généré avec les enseignants référents externes, apporte une notoriété de l'IEM. L'IEM est connu et est consulté pour avis et souhait d'accueil en amont de la MDPH.

La MDA de la Mayenne est venue en nombre prendre la réalité du fonctionnement de l'IEM, car ce département est pourvoyeur de situations complexes. La triangulation MDA/Familles/IEM est pertinente et permet d'envisager les notifications adultes avec efficience.

Concernant la démarche d'amélioration continue de la qualité, plusieurs groupes de travail ont abouti comme le parcours adulte, la bientraitance, la prise en charge de la douleur, l'accompagnement soins palliatifs, les transferts...

L'IEM intégré au projet ESMS numérique porté par la Fondation a pris du retard et devra le faire aboutir en 2024.

La politique de maintenance préventive se poursuit. Les locaux d'un nouveau groupe ont pu bénéficier d'une réfection totale (peinture et aménagements office).

NOMBRE D'ETP

Au 31.12.2023, l'effectif est de 27.49 ETP. Petite baisse non significative du fait du non remplacement d'un agent de bio nettoyage, de la direction de filière.

IEM LA FORÊT (5/7)

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

1 secrétaire a fait valoir ses droits à la retraite : elle a été remplacée à temps plein par une secrétaire en poste à temps partiel au CMPR d'Hérouville.

1 agent de bionettoyage a démissionné pour un autre projet professionnel en décembre : remplacée à temps plein par un agent en poste à temps partiel au CMPR de Flers

Le kinésithérapeute en poste sur l'arrêt maladie de la titulaire (mars 2020) a accepté un poste à ½ temps en CDI, seule marge de manœuvre financière possible en 2023.

Une grande stabilité des effectifs est donc à remarquer à l'IEM qui vient signifier un climat de travail pertinent dont le sens vient compenser les faibles rémunérations.

TAUX D'ABSENTÉISME

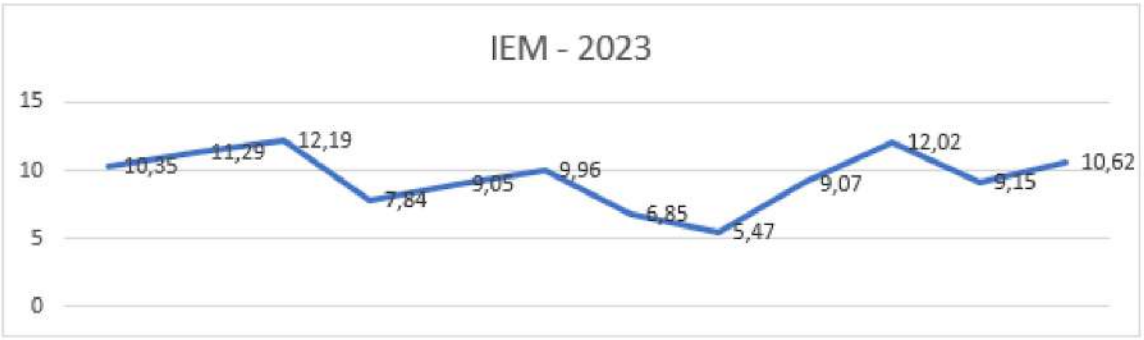

On constate une légère hausse du taux d'absentéisme qui s'élève à 9.49 %.

IEM LA FORÊT (6/7)

DIALOGUE SOCIAL

14 réunions de CSE se sont tenues sur 2023, dont 2 réunions extraordinaires.

Deux réunions institutionnelles et deux « Instants Thé ou café » se sont tenues.

Les réunions de service se tiennent mensuellement sur un cycle de 4 semaines : réunion d'équipe (de service), groupe de travail, temps d'échange, temps de préparation. Il existe également un cycle de réunion de transmissions « accompagnement » (sur un versant éducatif à raison d'une réunion par groupe par mois), une réunion hebdomadaire « paramédical » (sur un versant santé, paramédical), une réunion IDE tous les deux/trois mois. Les temps de suivi individuel hebdomadaires pour chaque éducateur ou animateur social se sont poursuivis.

L'animation de ces temps de réunion internes restent sur un mode participatif qui convient à tous. Ces modalités sont favorables dès qu'il s'agit d'aborder un changement structurel mieux compris alors. Ainsi, les propositions d'ADPP ont évolué pour une meilleure participation et ont abouti à une offre mensuelle sur 2 créneaux différents.

PARTICIPATION DES USAGERS

Le CVS a été renouvelé dans ses membres et sa composition. En accord avec le décret d'avril 2023, son règlement intérieur a été revu. L'implication des familles et des usagers est recherchée et trouvée. Les liens sont tissés aussi avec la publication régulière de « l'Echo de la Forêt », publication régulière pour les familles où sont mentionnées les informations du quotidien, des activités, les arrivées et départs des professionnels et usagers. La journée des familles reste un temps fort où un thème est retenu pour partager ce temps avec les parents, la fratrie et autres membres de cœur. Les révisions annuelles des projets personnalisés sont aussi l'occasion d'échanges minimaux pour certains.

IEM LA FORÊT (7/7)

PROJETS À VENIR

- Finalisation du projet aménagement extérieur avec mise en place du mur végétal, de la pergola sensorielle, du circuit de FRM, achat de mobilier extérieur, etc.
- Renouvellement des interventions de l'UMD
- Structuration de l'unité d'enseignement avec finalisation de la convention tripartite (ARS/EN/Fondation) pour inscription officielle et reconnaissance
- Inscription au ROR
- Utilisation plus intensive de l'outil « via trajectoire » qui va devenir le lien avec l'extérieur globalement (professionnels et usagers)
- Evaluation du projet d'établissement pour sa mise en jour.
- Implication des familles par les membres du CVS dans la réécriture du projet d'Ets
- Continuité de suivi du plan d'action du DUERP
- Continuité du plateau de rééducation en raison des besoins grandissants des jeunes accueillis
- Recherche de financement pour le projet « Tobi eyes » (refus en 2023)
- Gestion d'un budget en autonomie par le chef de service pour favoriser le suivi de projets avec les groupes.
- Réflexion à mener sur les espaces à réaménager : balnéo, classe plus agréable.
- Partenariat avec « Flers Agglo » pour un projet d'habitat partagé, voire avec la Fondation
- Groupe de réflexion autour de la place des fratries à rajouter aux différents PAQ ouverts
- Inviter la MDA de l'Orne
- Déployer le logiciel Imago au premier semestre 2024
- Maintenir le plan de prévention et de réfection (groupe arc-en-ciel)
- Convention avec les sociétés de transports à finaliser avec vigilance sur les optimisations des circuits et la qualité des prestations
- Planifier annuellement les possibilités de transferts selon budgets et réglementations
- Choisir un nouveau véhicule en fonction de la réalité des besoins
- Préparation continue de la future évaluation selon les recommandations de la HAS
- Travaux de rotation des équipes

CENTRE DE SOINS BOCQUET (1/8)

Rappel agrément, population accueillie, missions

Le Centre de Soins Bocquet est un centre de Soins de Suite et de Réadaptation spécialisé dans la prise en charge des affections liées aux conduites addictives. Le centre accueille toutes personnes ayant une addiction à un produit psychoactif (alcool, tabac, drogue.).
Le centre de soins Bocquet propose une prise en charge axée autour d'un contrat de séjour (CDS).
Le CDS se compose de deux parties :
·Le contrat de vie en collectivité qui correspond à l'engagement du patient à respecter le règlement intérieur. Le contrat de vie en collectivité est donc signé de façon unilatérale par le patient.
·Le contrat de soins qui est construit à partir des objectifs du patient recueillis lors des bilans d'évaluation réalisés à l'admission. Ce contrat est signé par le patient, son ou sa référent(e), l'IDEC et le médecin. Il s'agit là d'un engagement bilatéral du patient à travailler les objectifs définis et de l'équipe à mettre en œuvre les activités et mobiliser les moyens pour aider le patient à atteindre les objectifs fixés.

Le centre de soins propose une prise en charge personnalisée qui s'articule autour de trois axes majeurs :
-Proposer l'expérience de l'abstinence,
-Découvrir, penser et expérimenter de nouvelles habitudes de vie, en lien avec les objectifs individuels,
-Prévenir les rechutes.
Cette prise en charge vise à favoriser la reprise de confiance en soi et une meilleure qualité de vie tenant compte et prenant appui sur les capacités et les ressources de chacun.

Après avoir eu accès à un parcours de sevrage en secteur hospitalier, ou en ambulatoire les patients sont accueillis selon des modalités de séjours diverses qui s'adaptent aux besoins de chacun : séjours en hospitalisation complète de 5 à 8 semaines, séjours séquentiels de 1 à 3 semaines et séjours en hospitalisation de jour. L'autorisation prévoit l'accueil de 16 patients :
-2 places d'Hôpital De Jour (HDJ)
-14 lits d'Hospitalisation Complète (HC)

Le centre est détenteur d'une autorisation délivrée par l'ARS Pays de la Loire pour les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) spécialisés dans la prise en charge des affections liées aux conduites addictives (SSRA). Dans le cadre de la réforme des SSR, Le Centre de Soins Bocquet sera prochainement reclassifié en SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation) spécialisé en conduites addictives.

CENTRE DE SOINS BOCQUET (2/8)

FILE ACTIVE

Le centre de soins Bocquet continue à avoir une file active très hétéroclite tant au niveau socio-professionnel, qu'au niveau de l'âge. Il est toutefois à noter que nous continuons à accueillir à la fois plus de patients très jeunes, mais aussi plus de patients âgés. L'état de leur santé à tous est de plus en plus dégradé, que ce soit au niveau physique et /ou psychique ainsi qu'au niveau cognitif et nécessite très souvent un bilan de santé assez conséquent. Couplé avec le manque criant de spécialistes (psychiatres, dentistes...), cette situation retarde d'autant le travail de soins spécifiques en addictologie.

En 2023, 124 patients ont été pris en charge dont 110 en hospitalisation complète et 14 en hôpital de jour. La moyenne d'âge des patients accueillis en hospitalisation complète est de 44 ans. Pour les patients accueillis en hôpital de jour, elle est de 51 ans (échantillon de 9 patients).

La majorité des patients accueillis au centre de soins Bocquet, tout séjour confondu, restent des hommes (74% pour l'hospitalisation complète). On peut toutefois noter que ce chiffre évolue car en 2022 ce chiffre était de 84%. En ce qui concerne l'hôpital de jour, les chiffres sont équivalents (71% d'hommes).

Les patients accueillis proviennent majoritairement de 2 régions, qui sont la Normandie et les Pays de la Loire, avec une majorité pour la Normandie (58%).

ACTIVITÉ ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À N-1

Journées HDJ 2019	Journées HDJ 2022	Journées HDJ 2023
362	192	235

Journées HC 2019	Journées HC 2022	Journées 2023
3 406	3 219	3998

Journées HC + HDJ 2019	Journées HC + HDJ 2022	Journées HC + HDJ 2023
3768	3411	4233

CENTRE DE SOINS BOCQUET (3/8)

Après des années de crise sanitaire le centre de soins Bocquet a retrouvé sa pleine capacité d'accueil de 14 lits en mai 2022.

Le nombre de journée n'a cessé d'augmenter et en 2023 l'activité de 2019 a été dépassée ce qui a permis un taux d'occupation sur l'année de 75% en HC+HDJ.

Les séjours en séquentiel (d'une durée moyenne de 2 semaines) ont connu une forte croissance en 2023 avec 79 séjours (contre 27 en 2022).

L'accueil en hôpital de jour, qui a réouvert en mars 2021 continue sa progression pour atteindre 65% de l'activité 2019, année de référence. Et une augmentation de 22% par rapport à 2022.

Si les entrées par transfert après un sevrage en unité de médecine restent le mode d'admission majoritaire, nous avons vu en 2023 les entrées directes (depuis le domicile) augmenter. La raison principale à ce changement de pratique, réside dans une prise en charge centrée sur le patient-acteur. En effet, les patients comprennent qu'en l'absence de reconsommation entre deux hospitalisations, le passage en unité de sevrage peut leur être évitée.

Le service de médecine du CH Mamers reste le principal adresseur. Toutefois, il faut noter que les adresseurs sont de plus en nombreux (les CSAPA du Mans, mais aussi de différentes régions, les services psychiatriques, les médecins traitants).

Le délai d'attente est de 4 et 6 semaines. D'une part, les places de sevrages étant peu nombreuses, cela nécessite une anticipation, et d'autre part, la demande est croissante. 5 à 7 dossiers par semaine en moyenne sont reçus (pour 14 lits disponibles).

Les besoins évoluent car l'accueil de patient n'ayant qu'une seule addiction n'existe plus. Les patients ont au minimum deux addictions associées. De plus le centre de soins Bocquet est le référent sur le territoire des patients polytoxicomanes. Le nombre de patients pris en charge consommant du crack continue à augmenter.

CENTRE DE SOINS BOCQUET (4/8)

La durée moyenne de séjour en HC est de 27 jours et en nette diminution par rapport à 2019 ce qui signe l'augmentation des séjours séquentiels courts.

Concernant les sorties, elles s'effectuent de façon très majoritaire vers le domicile (95%).Pour les patients dont l'état de santé nécessiterait une prise en charge plus longue, un parcours de soins peut s'établir en partenariat avec d'autres SSR addictologie (ex : SSRA Les Sources de Mortagne au Perche). Les autres modes de sorties comme les SSR polyvalents, les centres psychiatriques, ou les communautés thérapeutiques restent stables.

Projets réalisés pendant l'année / faits marquants / partenariats

Dans la poursuite des travaux débutés en 2021 sur la mise en place du Projet Thérapeutique Personnalisé du patient (PTP), l'année 2022 a vu aboutir la concrétisation du projet dès le mois de mai. Ce projet a pour but de questionner la place du « patient-acteur » dans le processus de prise en charge de manière à proposer des activités en lien avec les objectifs thérapeutiques individuels. En 2022, ce projet s'est traduit, pour les professionnels, par une réorganisation des plannings de service incluant des temps d'échanges (staff) pour le bon suivi des objectifs thérapeutiques et, pour les patients, par la signature d'un contrat de soins comme engagement dans les soins d'addictologie.

En 2023, après la stabilisation du pôle soignant leur planning ont pu être revus de manière co-construite comme pour les autres équipes.

De plus dans la continuité des travaux sur la prise en charge, toutes les activités thérapeutiques proposées au sein du centre sont réintorrogées lors des réunions d'équipe mensuelle. Ainsi chaque activité est construite et déclinée par objectifs (généraux et opérationnels), discuté en équipe et validés médicalement.

CENTRE DE SOINS BOCQUET (5/8)

Le centre de soins Bocquet continue sa participation ainsi que l'organisation de rencontre avec les partenaires. Le centre a notamment été invité à participer en 2023 à un vernissage au CSAPA d'Alençon. Une rencontre avec la Communauté thérapeutique Montjoie de Pré en Pail a eu lieu et une coopération plus étroite se profile. L'équipe de direction continue également de participer aux rencontres de la FNESAA.

Plusieurs échanges ont également pu avoir lieu avec l'ARS Pays de Loire pour sensibiliser à la situation financière dégradée de l'établissement. Un financement exceptionnel a alors été reçu dans le courant de l'année pour aider à un retour à l'équilibre.

Dans le cadre des investissements SEGUR et autres, le Centre de Soins BOCQUET a pu renouveler Le mobilier des salles d'activités, des bureaux de plusieurs professionnels, ainsi que celui de la salle de réunion. Des fauteuils pour l'HDJ ont également été acquis.

Enfin le réfrigérateur de l'infirmerie a été changé, et le centre a fait l'acquisition de matériel biomédical (défibrillateur, échodoppler).

A deux ans de la prochaine certification HAS (septembre 2025) la démarche d'amélioration continue se poursuit en 2023 avec notamment des audits et des sensibilisations à la démarche de traitement des FEI.

NOMBRE D'ETP

En 2023, un recrutement d'1 ETP IDE s'est fait en septembre. Face aux difficultés de recrutement IDE et aux besoins croissants d'accompagnement des patients dans les activités du quotidien, le centre a fait le choix d'expérimenter une éventuelle transformation du 0.5 ETP IDE vacant en poste AS tout au long de l'année.

Suite au départ à la retraite de l'agent de service au 31.12.2022, le centre a fait le choix d'externaliser la prestation de bionettoyage.

Au 31/12/2023, comme en 2022, le centre de soins Bocquet compte donc 22 salariés pour 15,10 ETP répartis comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

CENTRE DE SOINS BOCQUET (6/8)

	Métier	Effectif	ETP pourvus	ETP à pourvoir
Encadrement	*Directrice*	**1**	**0,10**	**0**
	Directrice adjointe	**1**	**0,65**	**0**
	IDEC	**1**	**0,60**	**0**
Fonctions supports	*Référente RH*	**1**	**0,15**	**0**
	Responsable services logistiques	**1**	**0,05**	**0**
	Secrétaire médico-sociale	**1**	**1**	**0**
	Secrétaire administrative	**1**	**0,3**	**0**
	Comptable	**1**	**0,7**	**0**
Accompagnement thérapeutique	*Médecins*	**2**	**0,9**	**0,2**
	Infirmier(e) diplômé(e) d'état	**5**	**4,44**	**0,5**
	Aide-soignant	**1**	**0,71**	**0**
	Psychologue	**1**	**0,75**	**0**
	Assistante de service social	**1**	**0,75**	**0**
	Educatrice spécialisée	**1**	**1**	**0**
	Aide médico-psychologique	**1**	**1**	**0**
	Moniteur d'atelier cuisine	**1**	**1**	**0**
	Ergothérapeute	**1**	**1**	**0**

ENTRÉS / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

Sur 2023, il est à signaler les fortes tensions RH de notre secteur d'activité, notamment sur les postes IDE qui ont perduré mais, contrairement à l'été 2022, le centre de soins Bocquet a pu continuer à garantir l'offre de soins habituelle. Afin d'assurer la continuité des soins le centre a dû avoir recours à l'intérim soignant sur une large partie de l'année. En effet, après un recrutement IDE en mars 2023, 1 démission IDE en juin 2023 s'en est suivie. Les IDE de jour n'ont donc été que 2 au lieu de 3 pendant 6 mois avant complétude de l'équipe en septembre 2023 (de janvier à mars, puis de juin à septembre).

CENTRE DE SOINS BOCQUET (7/8)

TAUX D'ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme est en baisse significative avec 2.42% contre 6.66% en 2022.

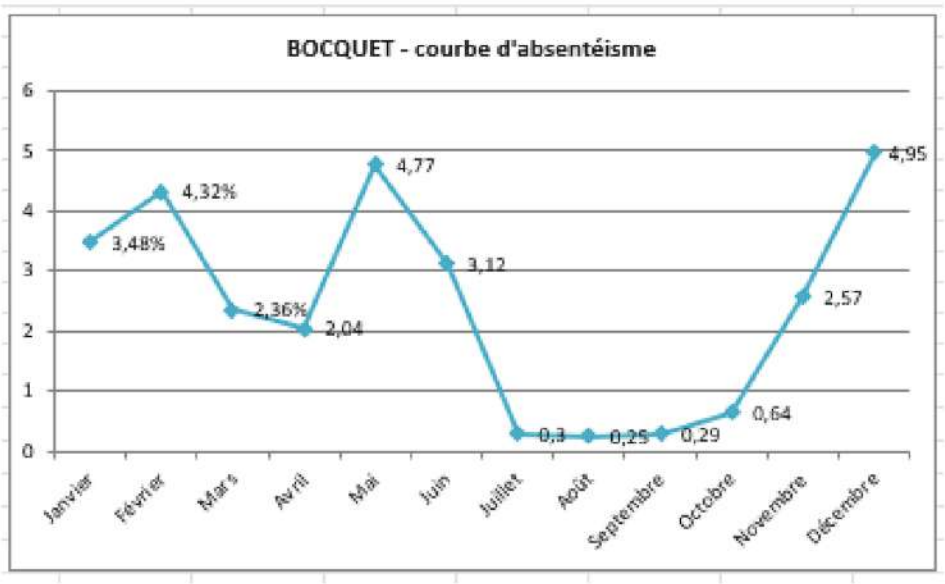

DIALOGUE SOCIAL

14 réunions du CSEE de la filière sanitaire de la Fondation se sont tenues (dont 2 extraordinaires).

Par ailleurs, deux réunions institutionnelles ainsi que les réunions d'équipe mensuelles se sont poursuivies tout au long de l'année. Les massages-assis proposés tous les trimestres ainsi que les « instants thé ou café » ont également pu avoir lieu.

L'ADPP débuté en décembre 2022, s'est poursuivi tout au long de l'année 2023.

CENTRE DE SOINS BOCQUET (8/8)

PARTICIPATION DES USAGERS

La Commission des Usagers (CDU) s'est réunie 4 fois en 2023. Les représentants des usagers ont été tenus informés régulièrement des travaux concernant les modalités de prise en charge des patients ou des éventuelles difficultés (RH notamment)

PROJETS À VENIR

- Poursuite du déploiement de la démarche d'amélioration continue de la qualité avec un focus sur la préparation de la visite de certification HAS prévue en 2025
- Mise à jour du projet d'établissement.
- Déploiement des conventions avec les partenaires extérieurs pour renforcer les liens avec les structures d'aval notamment.
- Déploiement de l'agenda partagé d'Osiris
- Poursuite de la sécurisation informatique : mise en conformité RGPD, rédaction du PCA, etc...
- Poursuite de la mise à jour des fiches de fonctions.

DROG'AIDE 61 (1/10)

Rappel agrément, population accueillie, missions

Drog'Aide 61 est agréé pour assurer des missions de Réduction des Risques auprès des usagers de drogues via le CAARUD et des actions de promotion de la santé par la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation à la santé via le Service Prévention.

- ## Missions CAARUD

ü Dans le cadre de sa mission CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réductions des risques pour les Usagers de la Drogue), Drog'Aide 61 propose un accueil, du matériel de réduction des risques, la possibilité de laver du linge et la mise à disposition de locaux pour assurer l'hygiène corporelle, des informations et conseils personnalisés autour des pratiques de consommation, la récupération et le recyclage du matériel usagé, des soins infirmiers, des dépistages du VIH, hépatites et autres pathologies via l'utilisation de TROD et un soutien psychologique et social.

Le centre va également vers la population carcérale au centre de détention d'Argentan et les festivaliers lors d'événements festifs ornais.

- ## Missions du service prévention

Dans le cadre de sa mission de service prévention, le service organise des actions :

- **De prévention :** des interventions collectives de sensibilisation (usage de produits et autres comportements à risque), des projets d'éducation pour la santé et le développement des compétences psychosociales (risque en jeu, atelier d'expression artistique, communication bienveillante).
- **De formation :** formation auprès des professionnels et bénévoles (formation réduction des risques), information auprès des futurs professionnels médico-sociaux.
- **De ressources** : documentation, soutien de projet.

DROG'AIDE 61 (2/10)

FILE ACTIVE

Comme l'année précédente, l'année 2023 a été particulièrement marquée par la disponibilité du crack sur le secteur Alençonnais. L'activité de Drog'Aide 61 s'en est alors fortement ressentie. En plus d'une activité croissante, on observe un besoin en accompagnement de plus en plus important (démarches sociales, orientations vers le soin) au regard d'une précarisation grandissante des usagers du CAARUD. Quelques chiffres viennent illustrer ces propos :

-File active : 294 contre 254 usagers en 2022 et 131 en 2021

-Nouveaux usagers : 159 contre 164 en 2022 et 68 en 2021

-Nombre de passages : 1969 contre 1330 en 2022 et 800 en 2021

Dès janvier 2023 et la parution du plan crack dirigé par la Préfecture, Drog'Aide 61 a été associé aux travaux des acteurs du territoire sur le volet prévention (le plan crack comporte également un volet répression).

ACTIVITÉ ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À N-1

DANS LE CADRE DE LA MISSION CAARUD

Quelques chiffres de l'accueil :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Passages	436	407	323	800	1330	1969
Hygiène (douche, machine à laver et sèche-linge)	228	323	126	51	132	339
Collation	141	204	118	188	421	778

DROG'AIDE 61 (3/10)

Concernant la remise de matériel : Dans un contexte de consommation constante de crack, les chiffres 2023 témoignent d'une activité très importante. Drog'Aide 61 met à disposition du matériel adapté aux besoins et aux pratiques et propose également des actes au sein de ses locaux et « hors les murs » dans le département de l'Orne. En lien avec la problématique de consommation de crack identifiée sur le territoire d'Alençon, la hausse du matériel d'inhalation a poursuivi sa hausse en 2023. Le crack est le produit le plus consommé par les usagers du CAARUD, loin devant les autres produits avec 64% (contre 58% en 2022).
Les partenariats avec les services d'accueil et d'urgence pour la mise à disposition de matériel injectable sont maintenus et font la preuve que leur participation dans ce parcours est essentielle.

INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

Le CAARUD Drog'Aide 61 développe l'aller-vers notamment en se rendant dans des milieux festifs départementaux. L'équipe est sollicitée par les organisateurs de festival pour tenir un stand ou pour mettre à disposition du matériel de réduction des risques. Ces événements ont permis de toucher plus d'un millier de personnes (ex : art Sonic, les Bichoiseries, Alphapodis, La Revoyure, etc). La participation à certains forums locaux a aussi eu lieu cette année (Relais Motards, IUT de Damigny, Toc-Toc, sécurité routière, etc.)

INTERVENTIONS EN MILIEU CARCÉRAL

L'objectif principal de la permanence réalisée en milieu carcéral est de proposer un espace de parole, individuel aux personnes incarcérées ayant commis un délit en lien direct ou indirect avec la législation des stupéfiants ; ou encore, incarcérées pour une autre raison mais pour qui une consommation peut nécessiter un questionnement. En 2023, le CAARUD était présent 1 journée par semaine : le mercredi, destiné à accueillir les personnes travaillant aux ateliers ou en formation et dont ce temps est libre. Les entretiens se sont faits en individuels et sur la base du volontariat. En 2023 ces visites ont permis de rencontrer 30 détenus- et de mener 140 entretiens. Les séances de café philo au centre de détention de Condé-sur-Sarthe, initiés en 2021, se sont poursuivis en 2023. Ce support permet de proposer un espace de parole différent, collectif tout en favorisant l'accès à la santé psychologique.

DROG'AIDE 61 (4/10)

En 2022, le CAARUD était présent 1 demi-journée par semaine : le mercredi après-midi, destiné à accueillir les personnes travaillant aux ateliers ou en formation et dont ce temps est libre. Les entretiens se sont faits en individuels et sur la base du volontariat. 48 visites en 2022 ont permis de rencontrer 51 détenus. Les séances de café philo au centre de détention de Condé-sur-Sarthe, initiés en 2021, se sont poursuivis en 2022. Ce support permet de proposer un espace de parole différent, collectif tout en favorisant l'accès à la santé psychologique.

LES ACTIVITÉS COLLECTIVES ET HORS LES MURS

Depuis 2020, Drog'Aide essaie de développer des activités afin de mettre en évidence les capacités des usagers (citoyenne, sportive...). Hormis l'intérêt de leur apporter une « bouffée d'air », ce support a pour objectif de les responsabiliser (choix et organisation de l'activité) et de les réinscrire dans un rapport au temps. En 2023, 3 activités ont été proposées et organisées en collaboration avec les usagers bénéficiaires de l'action : Randonnée, Sortie champignons et Repas de Noël.

LES MARAUDES

Depuis décembre 2019, Drog'Aide 61, en soutien à la Croix-Rouge participe aux maraudes sur le secteur d'Alençon. En 2023, 8 maraudes conjointes ont été réalisées sur la période hivernale. En parallèle, les professionnelles de Drog'Aide 61 développent d'autres maraudes pour aller à la rencontre de leurs usagers et ainsi créer du lien social en dehors du CAARUD.

DROG'AIDE 61 (5/10)

DANS LE CADRE DE LA MISSION PRÉVENTION

L'ATELIER DE COMMUNICATION BIENVEILLANTE

Depuis de nombreuses années, Drog'Aide 61 propose un cycle de formation à la communication empathique et bienveillante qui a pour objectif de permettre :

- La découverte d'une posture de Communicant adaptée aux situations de mal être, d'agressivité, de violence, s'inscrivant dans les principes de la Communication Non Violente de Marshall Rosenberg, de communication de Jacques Salomé et de l'écoute active de Carl Rogers.
- Mise en pratique de la démarche de la Communication empathique et bienveillante
- L'expérimentation et l'appropriation d'une meilleure qualité d'écoute
- L'aide au repérage des obstacles et des leviers à la communication constructive
- La création d'un lieu ressource d'exploration et de réflexion sur la méthode

En 2023, 6 séances ont été réalisées auprès d'un groupe de 10 professionnels.

LA FORMATION DROG'AIDE 61

« La consommation de produits psychoactifs chez les jeunes : Comment prévenir ? Comment réduire les risques ? » Sur le territoire normand, des professionnels des secteurs médico-social, éducatif, judiciaire, réinsertion, culturel, festif et prévention routière ont manifesté leurs difficultés face à un public pouvant être aux prises avec des conduites à risques et plus précisément des consommations de substances psychoactives. Leur demande étant d'être mieux sensibilisés, informés et formés à la prévention des consommations de drogues. Dans ce cadre, Drog'Aide 61 propose depuis plusieurs années une formation en prévention et en réduction des risques autour de cette thématique. Prévue sur une durée de 3 jours, cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de mieux appréhender l'accompagnement des publics consommateurs. En 2023, la formation a réuni 12 professionnels.

DROG'AIDE 61 (6/10)

LES STAGES DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DE L'USAGE DE STUPÉFIANTS

Drog'Aide 61 est missionné par les tribunaux judiciaires ornais pour la réalisation de ces stages depuis 2009. L'objectif est de sensibiliser les usagers de stupéfiants interpellés pour usage, détention et conduite sous effet, aux dommages sanitaires, judiciaires et aux incidences sociales induites par la consommation de produits stupéfiants. 158 usagers de produits stupéfiants ont été sensibilisés en 2023, contre 157 en 2022.

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE / FAITS MARQUANT / PARTENARIATS

- Structuration de la coordination : suivi des actions CAARUD et de prévention
- Poursuite des actions hors les murs
- Poursuite des cafés philo
- Participation active aux différents groupes de travail piloté par le PPCA de la région.
- Participation aux travaux du plan crack de la Préfecture
- Participation au développement des maraudes
- Poursuite des interventions en milieu festif
- Poursuite de la démarche d'amélioration continue, de rédaction de protocoles et procédures dans le cadre de la préparation à la visite d'évaluation HAS
- Déploiement de la formation TROD à l'ensemble des salariées dans le cadre de la préparation au renouvellement de l'habilitation
- Poursuite des travaux de mise en conformité RGPD des outils de communication avec le soutien de la DPO de la Fondation

DROG'AIDE 61 (7/10)

Drog'Aide 61 actant sur le territoire depuis de nombreuses années, divers partenariats se sont mis en place au gré des besoins du public visé. Un partenariat privilégié existe avec le CSAPA d'Alençon pour travailler sur la RDR ainsi que sur la prévention, avec notamment dans le cadre des travaux du PPCA (ex : UNPLUGGED). Par ailleurs, une relation étroite existe avec les centres hospitaliers ornais notamment le CHICAM et le CH Argentan.

En termes de prévention, des relations existent de longue date avec l'Education Nationale, le Conseil Départemental de l'Orne, la maison du citoyen d'Argentan, le BIJ, la Maison des Adolescents. L'animation des stages SSADUS lie Drog'Aide 61 à la PJJ pour la prévention auprès des mineurs et des tribunaux judiciaires pour les majeurs.

Sur des sujets comme la médiation logement avec Médiadom, les risques et enjeux avec l'association Mise en Jeu, la prévention en matière de santé sexuelle avec le CEGID, les professionnelles de Drog'Aide 61 travaillent en étroite coopération avec diverses associations du secteur.

NOMBRE D'ETP

L'activité de Drog'Aide 61 est assurée par un effectif total de 4.95 ETP réparti selon le tableau ci-dessous au 31.12.2023.

Métier	Effectif	ETP pourvus	ETP vacants
Infirmiers diplômés d'Etat	2	1.2	0
Psychologue	1	0,3	0
Educateur spécialisé	3	2.40	0.25
Direction	1	0.1	0
Direction adjointe	1	0.35	0
Secrétaire administrative	1	0,2	0
Référent RH	1	0.05	0
Responsable services logistiques	1	0.05	0
Comptable	1	0,3	0
TOTAL	**12**	**4.95**	**0.25**

DROG'AIDE 61 (8/10)

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

L'année 2023 a été marquée par la démission d'une éducatrice sur ses missions de coordination au premier trimestre. La recherche d'éducateur (suite aux démissions de 2022) s'est donc transformée en recrutement d'une éducatrice coordinatrice en mai 2023.

Une IDE à temps partiel a candidaté et a été retenu sur le 0.5 ETP IDE vacant au 31.12.22.

TAUX D'ABSENTÉISME

Nette baisse à 6.20% en 2023 quand l'année 2022 avait vu un taux d'absentéisme repartir à la hausse avec un taux moyen de 10.14%.

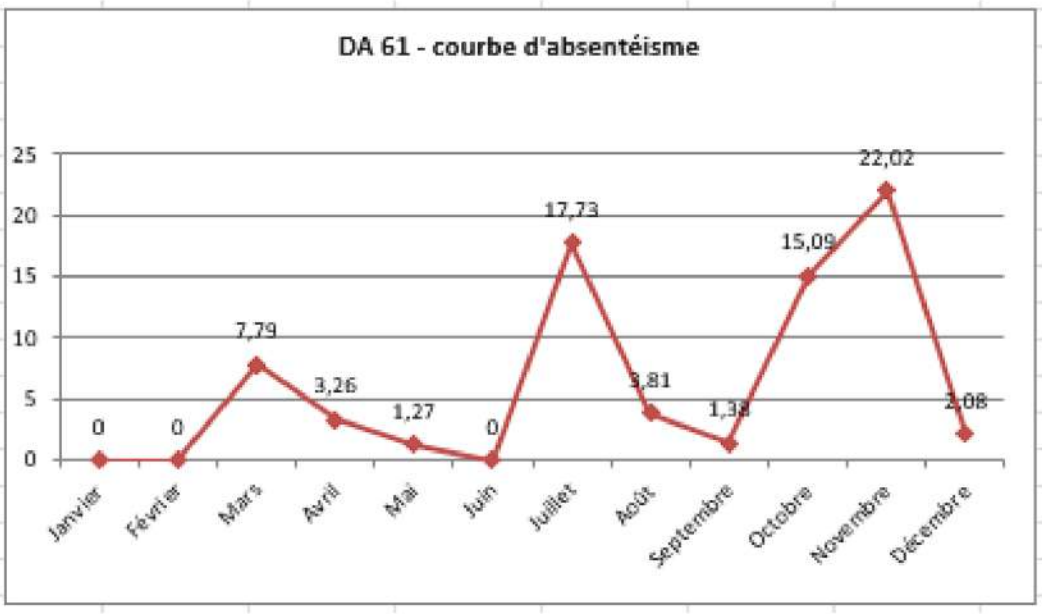

DROG'AIDE 61 (9/10)

DIALOGUE SOCIAL

Les réunions ordinaires et extraordinaires du CSEE ont pu avoir lieu tout au long de l'année selon l'actualité de l'établissement. Pour rappel, l'équipe de Drog'Aide 61 a fait le choix d'être affiliée au CSEE de la filière Protection de l'Enfance et Cohésion Sociale de la Fondation.

Les réunions institutionnelles trimestrielles ont pu avoir lieu tout au long de l'année, des séances de massages-assis ont été proposés tous les trimestres et des « instants thé ou café » ont été appréciés. Enfin, un accompagnement de l'équipe (ADPP) proposé aux professionnelles depuis novembre 2022 et s'est poursuivi en 2023.

PARTICIPATION DES USAGERS

L'établissement poursuit sa réflexion sur la mise en place d'un groupe d'échange de manière à recueillir la parole des usagers. Dans l'attente de ce groupe, l'établissement favorise l'expression écrite avec la mise à disposition d'un tableau blanc et un cahier d'expressions sur lesquels les usagers sont libres de s'exprimer.

PROJETS À VENIR

- Recherche de nouveaux locaux plus adaptés et moins coûteux en exploitation
- Actualisation du projet d'établissement
- Préparation à l'évaluation HAS de 2024
- Préparation au renouvellement de l'habilitation TROD
- Poursuite de la mise à jour des conventions avec les différents partenaires

DROG'AIDE 61 (10/10)

PROJETS À VENIR [Suite]

- Poursuite de la participation aux actions pilotées par l'ARS sur les TROD
- Poursuite de la structuration managériale de l'établissement
- Stabilisation du retour à l'équilibre financier débuté en 2019
- Rédaction des fiches de postes
- Mise en place d'une permanence CPAM dans les locaux de Drog'Aide 61
- Déploiement d'une unité mobile CSAPA-CAARUD
- Poursuite des activités mensuelles du CAARUD

FILIÈRE PROTECTION DE L'ENFANCE ET COHÉSION SOCIALE

- AEMO
- Audition de l'Enfant
- Enquêtes Sociales
- Groupes d'Entraide Mutuelle
- Maisons Relais
- SAMSAH Départemental
- SAP

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE PROTECTION DE L'ENFANCE ET COHÉSION SOCIALE (PECS)

- Périmètres de la filière
- Ressources humaines
- Faits marquants de l'année 2023
- Point Qualité
- Formation continue et initiale
- Projets à venir

15 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

67 PROFESSIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

1 885 PERSONNES ACCUEILLIES

FILIÈRE PECS

PÉRIMÈTRE DE LA FILIÈRE

Zone géographique d'intervention	L'Orne
Nbre établissements et services	15
ETP total	66.80
Effectif total	67
Organismes financeurs	Conseil départemental de l'Orne, CAF, MSA, Justice, DDCSPP, Municipalités, ARS

FAITS MARQUANT DE L'ANNÉE 2023

- Renouvellement d'autorisation de l'AEMO pour une durée de 5 ans
- 1ère année entière d'accueil de la Maison Relais d'Argentan
- Forte augmentation de l'activité de l'Audition de l'Enfance et des Enquêtes Sociales et plus largement de l'activité du Service des Actions de Prévention

POINT QUALITÉ

- Évaluation externe sous le référentiel ESMS HAS pour le service AEMO réalisé en Octobre 2023

PROJETS A VENIR

- Mise en place de la TMFPO avec les tribunaux de Alençon et Argentan ;
- Projet d'une mesure systémique judiciaire et ou administrative sur l'AEMO de Alençon ;
- Projet d'une AEMO d'hébergement sur Mortagne-au-Perche
- Poursuivre et développer les différents partenariats possibles sur le territoire pour améliorer les accompagnements auprès des usagers de tous les établissements et services

AEMO (1/4)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	01/01/1975
Missions	L'objectif de l'AEMO est de protéger l'enfant dans son milieu familial, de faire cesser le danger, apporter aide et conseil à la famille afin de lui permettre de surmonter les difficultés socio-éducatives qu'elle rencontre, lui permettre de développer ses propres capacités d'éducation et de protection et veiller au bon développement de l'enfant dans toutes les composantes de sa vie.
TEXTE DE REFERENCE	Décret n°88-949 du 06-10-1988 modifié par le décret 2003-180 du 05-03-03
CAPACITE D'ACCUEIL	750 enfants
AUTO EVALUATION	Juin 2023
EVALUATION EXTERNE	2,3,4 octobre 2023

MOUVEMENTS DES EFFECTIFS 2023

	AEMO		Total AEMO	AED		Total AED	Total général
Valeurs	F	G		F	G		
En charge au 1er	376	386	762	7	17	24	786
Entrées	168	206	374	8	4	12	386
Sorties	163	152	315	10	15	25	340
En charge au 31	381	440	821	5	6	11	832
Suivis sur la période	544	592	1136	15	21	36	1172

----> 1172 jeunes (pour rappel ils étaient 1115 en 2022, 1160 en 2021, 1053 en 2020,1077 en 2019) qui ont bénéficié d'une mesure éducative.

Suivis - répartition des mesures par antennes en 2023					
	Alençon	Argentan	Flers	Mortagne	Total général
JUDICIAIRE	286	197	252	345	1080
HORS DEPT	6	18	14	9	47
ADMINISTRATIVE	18	3	7	17	45
Total général	310	218	273	371	1172
%	26%	19%	23%	32%	100%

AEMO (2/4)

2023	Moins de 3 ans	De 3 à moins de 6 ans	De 6 à moins de 10 ans	De 10 à moins de 13 ans	De 13 à moins de 16 ans	De 16 à moins de 18 ans	Egal à 18 ans	TOTAL
AEMO	36	52	87	78	69	30		352
H.D	1	1	3	4	3	1		13
A.E.D	0	6	5	4	5	1		21
TOTAL	37	59	95	86	77	32	0	386

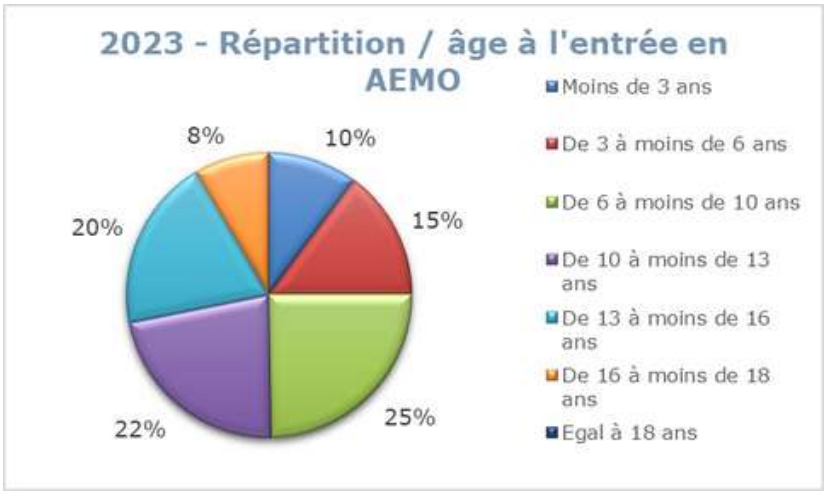
2023 - Répartition / âge à l'entrée en AEMO
8%
10%
20%
15%
22%
25%
Moins de 3 ans
De 3 à moins de 6 ans
De 6 à moins de 10 ans
De 10 à moins de 13 ans
De 13 à moins de 16 ans
De 16 à moins de 18 ans
Egal à 18 ans

Âge des enfants par secteurs concernant les dossiers AEMO pris en charge du 01/01/2023 au 31/12/2023 (386 enfants)

2023	Moins de 3 ans	De 3 à moins de 6 ans	De 6 à moins de 10 ans	De 10 à moins de 13 ans	De 13 à moins de 16 ans	De 16 à moins de 18 ans	Egal à 18 ans	TOTAL
AEMO	36	52	87	78	69	30		352
H.D	1	1	3	4	3	1		13
A.E.D	0	6	5	4	5	1		21
TOTAL	37	59	95	86	77	32	0	386

AEMO (3/4)

Des vacances de postes dans tous les métiers en 2023, ont mis sous tension l'organisation du service. Malgré ces difficultés, nos missions ont pu être menées à bien grâce à la mobilisation et l'implication des équipes.

Nous sommes invités, comme tous les dispositifs de protection de l'enfance, par le schéma Départemental et par la Loi du 14 mars 2016 et de février 2022 relative à la Protection de l'Enfance, à être force de proposition pour de nouvelles réponses d'assistance éducative adaptées aux problématiques.

En étudiant les typologies des familles concernées et en évaluant les problématiques multiples auxquels elles sont confrontées, nous identifions que ces situations se situent dans un entre deux de réponses éducatives : l'AEMO classique n'est pas suffisante et le placement n'est pas toujours opérant.

Le contexte actuel du Département avec un manque de place en hébergement conforte la nécessité de trouver des alternatives aux réponses éducatives.

La nécessaire adaptation aux singularités des familles accueillies entraine la création d'une palette plus large de dispositif en protection de l'enfance et des travaux ont été engagés pour y répondre : AEMO systémique, AEMO Renforcée avec hébergement…

Il convient de rechercher d'autres modèle conceptuels tel que la conférence familiale qui désigne un modèle de processus contrôlé qui mène à la prise de décisions par la famille concernée. Le service s'est engagé dans une formation collective qui opère ainsi une bascule du travail social qui ne se mobilise plus pour protéger principalement l'enfant mais vient en l'appui à un réseau élargi et protecteur de l'enfant. Ce dispositif se fonde sur le concept d'« empowerment », dont le principe est de restituer le pouvoir à la famille.

Suite au groupe de travail sur la thématique des conflits parentaux et violences intra familiales a été mis en place une session de formation à l'approche médiation concernant 27 salariés du service Cette approche est une méthode d'intervention utilisée en protection de l'enfance qui s'inspire de l'esprit et du processus de médiation et permettant de pouvoir intervenir au regard des besoins fondamentaux des enfants.

En termes de territoire nous pouvons rencontrer des contraintes dans l'accompagnement liées à la diversification des dispositifs de droit commun (CMP, médecin, garderie…)

AEMO (4/4)

CeNous sommes donc amenés à nous engager dans une démarche d'ingénierie sociale en prenant en compte le contexte économique et social composant le département pour proposer des modalités d'intervention en adéquation avec les ressources.

Ces éléments se confrontent à la réalité des besoins des personnes accompagnées aux problématiques complexes.

2023 a été l'occasion de finaliser des réflexions sur des projets expérimentaux notamment sur le secteur de Alençon avec la mesure éducative systémique qui sera effective début 2024.

D'autres réflexions sont en cours notamment un projet d'AEMO renforcées petite enfance et un projet autour des accompagnements des tiers de confiance

Enfin, la démarche d'amélioration de la qualité dans laquelle nous sommes engagés depuis plusieurs années a vu cette année la démarche RGPD initié au niveau associatif avec le DPO désigné auprès de la CNIL

Le service devra s'engager au second semestre 2024 dans la réécriture du projet de service

En 2023 le service a participé aux travaux de l'ODPE et sera en 2024 présent dans les groupes de travail pour l'élaboration du nouveau schéma départemental de l'enfance et de la famille

Le service a réussi avec succès l'évaluation externe du service durant les 3 jours en octobre 2023 qui ont mobilisé l'ensemble des salariés

En ma qualité de directeur du service d'AEMO, je mesure l'engagement des salariés qui sont toujours à la recherche du meilleur accompagnement possible pour les familles et les mineurs suivis et il convient de renforcer notre détermination à faire évoluer les pratiques et les modes d'intervention en s'appuyant sur notre expertise de terrain : l'AEMO est un accompagnement en perpétuel mouvement.

MÉDIATION FAMILIALE (1/8)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	Mai-92
Missions	La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial dans des situations de rupture ou de séparation conjugale. Un grand nombre d'enfants est directement impliqué ou exposé aux conflits parentaux, ce qui est reconnu comme un facteur de danger ou de risque pour leur développement et leur épanouissement.
TEXTE DE REFERENCE	Loi du 4 mars 2002 + Loi du 5 mars 2007
CAPACITE D'ACCUEIL	4 couples simultanément
	4 lieux d'accueil : Alençon, Argentan, Bellême, Flers, L'Aigle
EVALUATION INTERNE	01 sept. 2012
EVALUATION EXTERNE	01 sept. 2015

ÉVOLUTION PAR RAPPORT A N-1

Activités au 31/12/2023 :: le service a traité 215 dossiers (252 en 2022) dont 84 (90 en 2022) en judiciaires et 131 (162 en 2022) en conventionnelles. Sur 215 dossiers ouverts, 163 ont été traités

- 45 mesures en cours (13) en judiciaires et (32) en conventionnelles au 31/12/23
- 69 processus dont 45 en conventionnelle et 24 en judiciaire ;
- 18 médiations interrompues (14 en judiciaires et 4 en conventionnelles).

---> **Une médiation est dite judiciaire** lorsqu'elle est décidée par un juge, avec l'accord des deux parties, et notifiée dans le cadre d'une ordonnance.

---> **Une médiation est dite conventionnelle** ou spontanée lorsque les personnes ont contacté directement le service (même si elles ont été orientées par le Juge, la Caf, un travailleur social, etc....).

MÉDIATION FAMILIALE (2/8)

L'activité de 2023 connaît connait une légère augmentation des demandes de médiations judiciaires par rapport à 2022 (36% en 2022 et 39% en 2023)

Dossiers traités par sites :

	Nombre	Médiations conventionnelles
Alençon	104	74
Argentan	38	18
Bellême	22	12
Flers	33	15
L'Aigle	18	12
TOTAL	**215**	**131**

Flers (54%) et Argentan (52%) sont les sites où les dossiers de médiations judiciaires sont majoritaires. Bellême (55%), Alençon (72%) et l'Aigle (67%) sont les sites où les dossiers de médiations conventionnelles sont majoritaires.

Les entretiens d'informations

- 341 (244) entretiens informations dont 170 (75) en judicaire ; 171(169) en conventionnelle.
- 40 actions de promotions à la MF
- 262 (252) séances 87 (78) en Judiciaire et 175(174) en Conventionnelle.

Pour les entretiens d'informations tenus entre le 1/01/23 et le 31/12/23, le taux de poursuites en médiation à l'issue de ces entretiens est estimé à 42% (36% au niveau national).

58% des démarches de médiation familiale ne donnent pas lieu à un processus de médiation familiale. La principale raison de la non-poursuite est le fait qu'une partie ne se soit pas rendu à un entretien d'information. En effet la poursuite nécessite un accord mutuel pour s'engager dans la démarche.

MÉDIATION FAMILIALE (3/8)

Proposition d'orientation après les entretiens d'informations

- L'entretien d'information même s'il n'est pas suivi d'une médiation familiale peut donner lieu à un conseil d'orientation vers d'autres professionnels, le plus souvent vers un professionnel de la sphère judiciaire ou de l'accompagnement thérapeutique.
- Les séances sur les 69 dossiers ayant donné lieu à un processus sur les 163 dossiers, soit plus de 41% 262 séances 87 en Judiciaire et 175 en Conventionnelle

Répartition des mesures

Une seule séance	18%
Deux à trois séances	47%
Quatre séances ou plus	35%
Ensemble	100%

Durée des médiations familiales en 2021

Médiations conventionnelles

- 27% des médiations conventionnelles durent moins de 3 mois
- 25% des médiations conventionnelles durent de 3 à 6 mois

Médiations judiciaires

- 15% des médiations judicaires durent moins de 3 mois
- 23% des médiations judicaires durent de 3 à 6 mois

Actions de promotions

Durant 2023 nous avons effectué 40 actions de promotions auprès de publics qui représentent 244 participants

MÉDIATION FAMILIALE (4/8)

Pour rappel les préconisations de la CNAF pour le volume d'activité minimum par ETP, par an, sont fixées à :

- *50 mesures de médiation familiale (terminées ou en cours au 31 décembre de l'année)*
- *320 entretiens par an par ETP*

Le nombre total d'entretiens comprend :
Les entretiens d'information préalables, qu'ils aboutissent ou non à une médiation familiale et les séances de médiation familiale et les actions de promotions.

Pour notre service qui bénéficie de 2 ETP soit 100 mesures par année et 640 entretiens par année.

Pour l'année 2023 l'activité de notre service est de 643 entretiens d'informations et séances (dont 40 actions de promotions) est de 163 dossiers traités sur 215 ouverts.

Concernant les entretiens de promotions le service en a réalisé 40 en 2023 qui concernent 244 participants.

Nous n'avons pas comptabilisé les appels et renseignement aux usagers dispensés par le secrétariat du service.

Cette année au regard du nombre demandes nous avons dû mettre en place une liste de dossiers en attentes. Nous avons priorisé les médiations judiciaires

Afin de pouvoir répondre à la demande nous avons l'intention de demander le financement d'un 0.50 ETP pour l'exercice 2024.

Le service propose une diversification des médiations familiales (médiation intergénérationnelle, liées à un état de dépendance, successions conflictuelles, parents-adolescents, parents-jeunes adultes, médiation via SKYPE).

La mesure éducative médiation familiale consiste à mettre en place des modalités spécifiques d'intervention permettant de répondre à des situations de conflits devant lesquelles les mesures éducatives traditionnelles peuvent s'avérer peu efficientes. A l'avenir ce dispositif devrait être nommé Mesure Educative Gestion des Conflits pour éviter la confusion avec la médiation Familiale.

MÉDIATION FAMILIALE (5/8)

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Nombre d'ETP : 3.01

- 4 médiateurs diplômés d'Etat avec le directeur soit 2 ETP
- Une secrétaire comptable à 0,50 ETP, un agent administratif principal à 0,20 ETP et 1 cadre administratif à 0.08 ETP, 1 DRH à 0.08 ETP

Fonctionnement

- Une réunion mensuelle permet d'organiser le service en fonction des dossiers reçus et de leur suivi, de favoriser le plus possible la dynamique d'équipe, d'organiser les interventions extérieures nombreuses cette année.
- Cinq journées dans l'année ont été consacrées à de l'analyse de la pratique exercée par un intervenant extérieur.

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE / FAITS MARQUANTS / PARTENARIATS

L'ANALYSE DES PRATIQUES : Six séances de 6 heures d'analyse de la pratique ont eu lieu. C'est Frédéric PENANT, médiateur familial DEMF, thérapeute de couple et de famille, formateur et analyseur de pratique qui intervient au titre de l'organisme APME.

MÉDIATION FAMILIALE (6/8)

LA FORMATION

Pole Compétences Médiation 2023

Intitulé de la formation	Durée en heures	Durée en jours	Nbre de stagiaires
Gestion du stress et régulation des émotions au travail	7	1	2
TOTAL	**7**	**1**	**2**
	Durée en heures	**Durée en jours**	**Nbre de stagiaires**

Hors Plan de développement des compétences MEDIATION 2023

Intitulé de la formation	Organisme de formation	Durée en heures	Durée en jours	Nbre de stagiaires
Loi protection enfance Mode d'emploi	Média Social	2	1	1
Les besoins Fondamentaux de l'enfant	CNAPE	2	1	2
Coordination parentale	ICES La Roche/Yon	1	1	1
La parole de l'enfant en justice	APPEA	1	1	1
Le Service de Thérapies Familiales 21ème journée d'étude systémique Thème : "Le couple à l'épreuve des cycles de la vie"	Centre Hospitalier LAVAL	7	1	2
TOTAL		**20**	**6**	**9**

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

- ·Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS.
- Le service « Médiation Familial » relève de la loi 2002 et de ses recommandations mais ne rentre pas à ce jour dans le champ du nouveau référentiel des ESSMS HAS et de ses exigences. Afin d'assurer l'amélioration continue de la qualité des prestations du service, une grille d'auto-évaluation va être élaborée.
- Mise à jour et évolution des documents d'accueil des usagers sous égide de la Fondation Normandie Générations

MÉDIATION FAMILIALE (7/8)

LES PARTENAIRES

- Tribunaux de Caen, Alençon et Argentan
- Juges aux Affaires Familiales d'Alençon et d'Argentan
- Juges pour Enfants
- FENAMEF : La Fondation est membre du Conseil d'Administration de la FENAMEF depuis 2018 et le directeur de Service est le délégué régional de la FENAMEF pour la région Normandie.
- L'APMF
- Adhésion à la Compagnie des Médiateurs près de la C.A de Caen
- La Fondation figure sur la liste des médiateurs familiaux auprès de la Cour d'Appel de Caen.

L'INFRASTRUCTURE ET LA SÉCURITÉ

Travaux de restauration et mise aux normes sur les sites concernés

Recherche de locaux plus adaptés

Notre action s'inscrit dans la prévention de risque de délitement du lien parental et de ces effets à terme sur la vie de l'enfant, adulte en devenir.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

- ·Finalisation de la démarche de structuration de la RGPD avec la DPO
- ·Déploiement du logiciel « D*crypte » en remplacement d'« ACTDEV » pour le Dossier de l'Usager Informatisé
- ·Poursuite de la mise en place de l'environnement architectural informatique pour la migration des données vers le serveur de la Fondation répondant aux exigences techniques et sécuritaires en vigueur pour assurer la continuité de l'activité et la fluidité des mouvements d'information. Le calendrier de réalisation devrait s'étaler jusqu'en 2025.

MÉDIATION FAMILIALE (8/8)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE / FAITS MARQUANTS

Le service a participé à des rencontres qui ont permis de promouvoir l'activité de médiation familiale :

- 25/01 : réunion CDSF
- 27/01 : C A FENAMEF
- 30/01 : Audience solennelle du TJ à Alençon
- 2/02 : participation FLERS réunion contrat local contre les violences sexuelles et sexistes
- 10/03 : Rencontre avec les Juges des enfants
- 17/03 : participation à la 1er réunion ODPE
- 22/03 : Réunion avec Mr VILLETTE Magistrat honoraire à la cour d'appel de Caen
- 31/03 : AG FENAMEF Paris
- 11 et 12/05 : Séminaire stratégique FENAMEF Paris
- 16/05 : rencontre équipe DEF Alencon
- 26/05 : AG CNAPE PARIS
- 29/05 : Réunion CDSF
- 30/05 : participation à la réunion « Adolescents en situation difficiles » PTSM 2/06 : Réunion DR Normandie FENAMEF Caen
- 20/06 : réunion CAF 8/09 : Réunion avec les RPE
- 15/09 : Réunion Délégués Régionaux FENAMEF
- 20/09 : Comité des Financeurs
- 22/09 : C A FENAMEF
- 28/09 : Commission ER FENAMEF
- 6/10 : rencontre JE/RPE
- 20/10 : rencontre Magistrat coordinateur/JAF
- 8/11 : CA FENAMEF
- 1/12 : Réunion DR Normandie FENAMEF CAEN
- 8/12 : Réunion Lisieux CNAPE Normandie
- 14/12 : Bureau FENAMEF
- 15/12 : C A CNAPE
- 18/12 : Participation et animation du groupe de travail FENAMEF Médiation Familiale et Protection Enfance
- 20/12 : Comité des financeurs

PROJET 2024

Envisager de nouvelles pistes de travail pour appréhender la singularité de chaque famille :

- ·Nous observons une augmentation des problématiques psychiatriques. La possibilité de perspectives évolutives est réduite. Il n'existe aucun lieu pouvant assurer les visites de parents souffrant de pathologiques psychiatriques.
- ·Une réflexion est menée en équipe afin de pouvoir permettre un accompagnement pour ces situations relevant une problématique psychiatrique.
- ·Réfléchir à une période d'adaptation pour les tous petits.
- ·Développer l'accueil des grands parents en demande spontanée.
- ·Travailler avec la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, belle parentalité et toute autre personne ressources).
- ·Renforcer la passerelle Service /médiation pour les adolescents.
- ·Proposer auprès du SPIP l'organisation de rencontres Enfants-parents en milieu carcéral

ESPACE RENCONTRE (1/4)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	Oct-96
MISSIONS	Outil de l'exercice de l'autorité parentale, le Service des espaces de rencontre est un lieu d'accès au droit, rattaché à la Fondation et animé par des professionnels. Issu des pratiques associatives, le dispositif a été intégré au Code civil par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. En l'absence d'autre solution, il vise à maintenir la relation entre un enfant et son père, sa mère ou un membre de son entourage, ou à ce qu'ils prennent ou reprennent contact. Lorsque les relations sont interrompues, difficiles ou conflictuelles, un parent ou un tiers a ainsi la possibilité d'y exercer son droit de visite ou d'y obtenir la remise de l'enfant (art. D.216-1 du Code de l'action sociale et des familles, CASF). L'espace de rencontre parents-enfants est ouvert à la mère, au père, ainsi qu'aux grands-parents, frères et sœurs et à toute personne proche de l'enfant titulaire d'un droit de visite. La structure assure de bonnes conditions, physiques et morales, à la prise ou reprise de contact. Elle offre un cadre sécurisé à la rencontre, un soutien et un accompagnement de l'enfant et du parent par des travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, CESF, conseiller conjugaux avec des formations pour certains en médiation familiale et thérapie familiale.
EVALUATION INTERNE	01 sept. 2012
EVALUATION EXTERNE	01 sept. 2015

DEUX SITES :

- L'espace de rencontre d'**ALENCON** : est installé au 5 Rue Landon.
- L'espace de rencontre d'**ARGENTAN** : est installé au 2 rue Guynemer.

ESPACE RENCONTRE (2/4)

ACTIVITÉS :

Présence des familles aux rencontres à L'espace de rencontre d'Alençon

2023	Rencontres programmées	Rencontres réalisées
Dossiers judicaires	444	367
Dossiers conventionnels	14	11
Total	458	378

Présence des familles aux rencontres à L'espace de rencontre d'Argentan

2023	Rencontres programmées	Rencontres réalisées
Dossiers judiciaires	279	217
Dossiers conventionnels	49	47
Total	328	264

Nous pouvons noter que sur 2023, 80% des rencontres programmées ont eu lieu sur les 2 sites.

Origines des nouvelles mesures 2023 (du 01/01/2023 au 31/12/2023)

	Alençon	Argentan	TOTAL
Juge des Enfants	2	2	4
Juges aux Affaires Familiales	50	24	74
Cour d'Appel	4	2	6
ASE	0	0	0
Accord Amiable	3	5	8
TOTAL	59	33	92

Répartition des dossiers traités au 31/12/23 sur les sites

	Alençon	Argentan	TOTAL
Nombre de nouveaux dossiers	59	33	92
Nombre d'enfants accueillis entre le 1/01/2023 et le 31/12/2023	82	48	148

ESPACE RENCONTRE (3/4)

ACTIVITÉS (SUITE) :

Sorties : 80 situations ont pris fin

Motif de clôture des interventions au 31/12/23 (mesures judiciaires)	Alençon	Argentan
Interruption à l'initiative du Juge	*0*	0
Mesures arrivées à échéance	20	10
Absence de contacts des parents	18	12
Absence de contact du parent visiteur	4	2
Non présentation de l'enfant	1	1
Absence de contacts parent hébergeant	0	0
Incarcération du parent	1	1
Mesures interrompues	4	6
Situations qui ont été suspendues	0	0
TOTAL	48	32

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE / FAITS MARQUANTS / PARTENARIATS

- Dans un souci d'efficience de notre travail, nous adhérons à la Fédération Nationale de la Médiation Familiale et des Espaces Familiaux afin d'être tenus informés des nouvelles actualités et des pratiques en espaces rencontre

- Depuis le 7/06/2018, la Fondation est représentée au Conseil d'administration de la FENAMEF par le directeur du Service qui en est le trésorier et le délégué Régional Normandie

ESPACE RENCONTRE (4/4)

NOMBRE D'ETP

- Au 31/12/2021 Equipe égale à 2.81 Equivalent Temps Plein composé de cinq Travailleurs Sociaux à temps partiels (3 dans chaque site). : 1 médiatrice familiale ,1 Thérapeute Familiale, de 2 éducatrices spécialisées et un Conseiller en Economie Sociale et Familiale.
- Encadrement technique, administratif et financier assuré par le Directeur et/ou le Directeur adjoint du Secteur des Actions de Prévention et son équipe composée d'une secrétaire comptable à 0,50ETP, un agent administratif principal à 0,20 ETP et 1 cadre administratif à 0.08 ETP, 1 DRH à 0.08 ETP.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS.
Le service « Espace de Rencontre » relève de la loi 2002 et de ses recommandations mais ne rentre pas à ce jour dans le champ du nouveau référentiel des ESSMS HAS et de ses exigences. Afin d'assurer l'amélioration continue de la qualité des prestations du service, une grille d'auto-évaluation va être élaborée.

- ·Mise à jour et évolution des documents d'accueil des usagers sous égide de la Fondation Normandie Générations

PROJET 2024

Nous devons envisager de nouvelles pistes de travail pour appréhender la singularité de chaque famille. Nous observons une augmentation des problématiques psychiatriques. La possibilité de perspectives évolutives est réduite. Il n'existe aucun lieu pouvant assurer les visites de parents souffrant de pathologiques psychiatriques.

- Une réflexion est menée en équipe afin de pouvoir permettre un accompagnement pour ces situations relevant une problématique psychiatrique.

- Réfléchir à une période d'adaptation pour les tous petits.
- Développer l'accueil des grands parents en demande spontanée.
- Travailler avec la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, belle parentalité et toute autre personne ressources).
- Renforcer la passerelle Service /médiation pour les adolescents.
- Proposer auprès du SPIP l'organisation de rencontres Enfants-parents en milieu carcéral

MAISON RELAIS (1/6)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	2005
Missions	
TEXTE DE REFERENCE	Loi du 25-03-2009 : décret du 30-12-2009 circulaire 18-01-2010, circulaire du 06-09-2010
CAPACITE D'ACCUEIL	Maison Relais d'Alençon : 25 logements, depuis mars 2009 Maison Relais de Flers : 20 logements depuis décembre 2005
EVALUATION INTERNE	01 sept. 2012
EVALUATION EXTERNE	01 sept. 2015

- La gestion locative des Maisons Relais est assurée depuis le 1er avril 2017 par le service.
- Les Maisons Relais de Flers et Alençon sont financées par la DDCSPP à hauteur de 19,50€ par jour et par place et la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers finance le pôle animation de la Maison Relais de Flers à hauteur de 3 500 €.
- Nombre d'ETP : 4.50.

MOUVEMENTS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023

	2021		2022		2023		
	Alençon	*Flers*	*Alencon*	*Flers*	Alencon	Argentan	Flers
Admissions	6	0	6	5	4	7	3
Sorties	3	2	6	4	2	1	1

Pour l'année 2023, nous comptabilisons donc 14 admissions et 4 sorties sur les Maisons relais au 31.12.2023. La maison relais de Flers n'a pas de places disponibles au 31.12.2023. La maison relais d'Alençon est en attente de la résiliation de 2 baux, de la réfection d'un logement pour accueillir les 2 personnes qui sont en attente.

Nous constatons, que depuis 2021, il y a un mouvement important sur les Maisons Relais, en particulier sur celle de Flers qui n'avait pas connu un tel mouvement depuis plusieurs années.

MAISON RELAIS (2/6)

LES COMMISSIONS D'ADMISSIBILITÉS EN 2023

- 10 commissions
- 18 dossiers présentés
- 14 admissions

La mixité

- 13 résidents sont des hommes en 2023 à Alençon soit 60% et 9 résidentes sont des femmes soit 40%.
- 14 résidents sont des hommes en 2023 à Flers soit 70% et 6 sont des femmes soit 30%
- 6 résidents sont des hommes en 2023 à Argentan et 1 est une femme

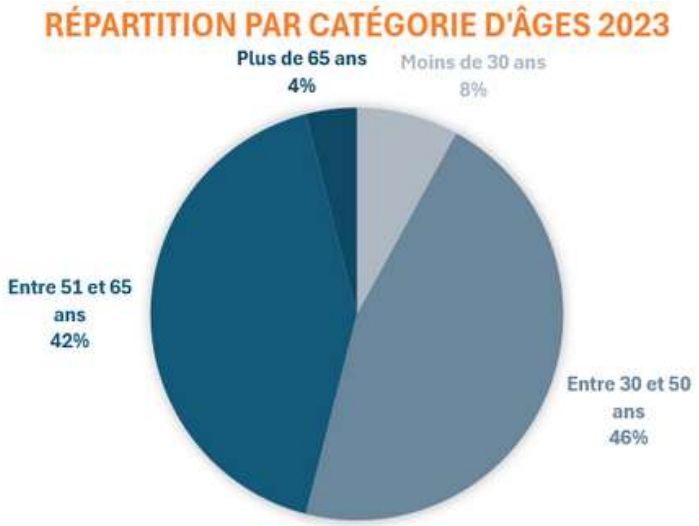

Si l'on considère l'âge des adultes, il apparaît que la majorité a entre 30 et 50 ans : 46 %. Viennent ensuite les 51-65 ans pour 42%. Au total en 2023, ce sont 88% des résidents qui ont entre 30 et 65 ans. Cette moyenne d'âge est stable par rapport aux autres années.

La proportion des résidents âgés entre 30 et 65 ans n'a pas bougé, nous restons à 88% des personnes accueillies comme en 2022.
Nous avons la même proportion de femmes et d'hommes que durant l'année 2022.

	MAISON RELAIS		
	FLERS	ALENCON	ARGENTAN
Célibataires	10	14	4
Divorcés ou séparés	10	7	1
Veufs		1	
Enfant(s)	8	6	2
Mariés		1	

59% des résidents sont célibataires et 32% sont séparés. L'agrément Maison Relais étant pour des personnes vivant seul, les chiffres sont cohérents avec l'agrément des Maisons Relais.

MAISON RELAIS (3/6)

Les différentes réunions des résidents en 2023

Les différents temps d'échange ont pu avoir lieu, permettant ainsi la reprise de projet d'activités collectives. Les résidents souhaiteraient créer un conseil restreint qui serait composé de quelques personnes et qui pourraient représenter l'ensemble des résidents auprès de la direction. Ce projet n'a pas abouti durant l'année 2023.

Il y a eu peu de conseil de résident en 2023, 1 sur la maison relais de Flers et 1 autre sur la maison relais d'Alençon. Aucun conseil des résidents n'a été réalisé sur la maison relais d'Argentan.

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 / FAITS MARQUANTS

Les temps Forts du collectif

Nous proposons aux résidents de venir chaque fin de mois pour préparer le planning du mois suivant : ils proposent des sorties, des ateliers, des spectacles à voir. Nous programmons les dates ensemble et les résidents présents s'inscrivent. Le planning est élaboré. Une copie du planning est affichée sur le mur de salle commune afin que les résidents absents à la réunion viennent s'inscrire en fonction des places disponibles.

Nous proposons aux résidents de venir chaque fin de mois pour préparer le planning du mois suivant : ils proposent des sorties, des ateliers, des spectacles à voir. Nous programmons les dates ensemble et les résidents présents s'inscrivent. Le planning est imprimé et mis dans chaque boite aux lettres. Une copie du planning est affichée sur le mur de salle commune afin que les résidents absents à la réunion viennent s'inscrire en fonction des places disponibles.

Aussi lors de nos échanges avec les résidents sur un temps d'accompagnement ou sur un temps informel, nous essayons de nous saisir de leurs envies, de leurs difficultés exprimées ou repérées ainsi que de leurs questionnements.

Nous prenons en compte tout cela pour assurer des temps de convivialité, de partages et d'échanges aussi bien entre résidents qu'avec les intervenants.

- Repas Collectif, petit déjeuné, atelier pâtisserie
- Bowling, Cinéma, Sortie restaurant, café centre-ville,
- Jeux de société (en groupe), soirée DVD dans l'espace-co, loto, atelier manuel.

Ces moments apportent la confiance, la sureté. Grâce au collectif, les résidents vivent ensemble, se reconstruisent avec plus de sérénité. Ces moments sont également des lieux d'expressions et de confrontations, qui permettent de sortir de l'isolement même si la rencontre avec l'autre n'est pas possible par l'échange. Même s'il n'y a pas d'obligation de présence, ces espaces permettent à chacun d'émettre ou de se saisir de propositions, en fonction de ses capacités, de son état du moment et de ses envies.

MAISON RELAIS (4/6)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 / FAITS MARQUANTS

PARTENARIATS

Les partenariats profitant à titre individuel

- Les liens avec le CMP de Flers, le CPO d'Alençon les associations tutélaires, les mandataires judicaires privés, les CCAS, les services du conseil départemental, restent un partenariat fort dans l'accompagnement des résidents.
- Les maisons relais peuvent compter sur les services de portage de repas, les services d'aide à domicile, les cabinets infirmiers, les fourmis vertes, la régie des quartiers, COALLIA, l'ASTI pour assure l'accompagnement à l'autonomie dans le logement et la socialisation.

Les partenariats profitant à titre collectif

- Les liens avec le GEM de Flers et d'Alençon se poursuivent. Les deux structures organisent des temps d'échange et des activités collectives.
- Les liens entre les Maisons Relais se sont pleinement développés en 2023 avec plusieurs sorties, temps de partage organisés. Les résidents ont été moteurs pour reprendre ces temps de rencontre.
- La maison relais de Flers a pérennisé ses partenariats autour de la santé.

Partenaires de santé

- Service de psychiatrie
- Médecins de ville
- Infirmiers
- Hôpital de jour
- Hôpital
- Centre de soins

Activités en partenariats

- Avec le GEM d'Alençon & Flers
- Avec EMMAUS

Partenariat avec le bailleur social

- LOGISSIA

MAISON RELAIS (5/6)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 / FAITS MARQUANTS

Les services et activités proposés par les MR

Domaine d'accompagnement	Démarches	Nbre de résidents Alençon	Flers
Relation à l'autre, Vivre ensemble	Reprise comportement	11	6
	Relations voisinage		9
Participation aux activités et fréquentation de l'espace collectif	Participation aux activités	13	10
	Fréquentation de l'espace collectif		11
	+ de 2 fois par semaine		
Utilisation du matériel de la Maison Relais	Machine à laver	5	3
	Matériel de bricolage	2	3
	Matériel de cuisine	5	15
	Matériel de loisirs	2	15
Alimentation	Aide élaboration menus	7	6
	Accompagnement culinaire individuel		4
	Ateliers culinaires collectifs		8
	Courses		6

Au travers des activités collectives et de la vie dans l'espace commun, les professionnels, et en particulier les animateurs, accompagnent les résidents dans leur savoir être et dans le vivre ensemble.

Au vu des contraintes matérielles de chaque Maison Relais, ces objectifs se développent différemment.

La vie en Maison Relais amène les professionnels à accompagner les résidents dans leur relation aux autres et réguler les relations de voisinage.

Au travers les activités collectives et de la vie dans l'espace commune, les professionnels et en particulier les animateurs accompagnent les résidents dans leur savoir être et dans le vivre ensemble.

Au vu des contraintes matérielles de chaque Maison Relais, ces objectifs se développent différents.

MAISON RELAIS (6/6)

BILAN 2023 & PERSPECTIVES 2024

L'année 2023 marque une étape significative dans l'évolution des Maisons Relais gérées par la Fondation Normandie Génération. Au fil des ans, notre engagement envers les personnes en difficulté sociale n'a cessé de se renforcer, comme en témoigne l'extension de nos services et la diversification de notre accompagnement.

Cette année a été particulièrement marquée par la consolidation des partenariats existants et le développement de nouvelles collaborations, essentiels pour une prise en charge complète des résidents. Notre travail avec les acteurs sociaux et de santé, le renforcement de nos liens avec les bailleurs sociaux, et l'intégration des dispositifs d'accompagnement individuel et collectif témoignent de notre capacité à répondre de manière adaptée et innovante aux besoins de nos résidents.

L'ouverture de la nouvelle Maison Relais à Argentan, qui sera à terme dotée de 27 logements et 5 places en résidence accueil, illustre notre réponse aux défis de l'hébergement des personnes en situation de précarité et notre contribution à la lutte contre l'exclusion. L'accueil et l'accompagnement de chaque résident, dans le respect de sa singularité et de son projet de vie, restent au cœur de notre mission.

Les données recueillies sur les mouvements des résidents, l'origine des demandes d'admission, le profil des résidents accueillis, et la diversité des parcours de vie soulignent l'importance de notre action sociale. La stabilité résidentielle, l'accompagnement à la santé, l'intégration sociale et professionnelle, et la participation à la vie collective constituent des leviers essentiels de l'inclusion sociale.

En dépit des défis rencontrés, notamment les problématiques liées à la gestion locative et l'adaptation des logements aux besoins spécifiques des résidents, notre bilan est positif. Les efforts déployés pour améliorer l'accès au logement, la qualité de l'accompagnement, et la participation active des résidents dans la vie de la Maison Relais démontrent notre capacité à innover et à s'adapter aux enjeux de notre époque.

Nous envisageons l'avenir avec détermination, prêts à relever de nouveaux défis, à élargir notre action au-delà des frontières actuelles, et à continuer de tisser des liens solides avec nos partenaires pour assurer un service de qualité à nos résidents. Le succès de notre action repose sur l'engagement de tous : équipes, partenaires, et bien sûr, résidents.

ENQUÊTES SOCIALES (1/3)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	1942, 1946, 1977 puis 2021
Missions	
TEXTE DE REFERENCE	Décret n°88-949 du 06-10-1988 modifié par le décret 2003-180 du 05-03-03 L'article 373-2-12 du code civil définit l'enquête sociale demandée par un juge aux affaires familiales. *"[...] Avant toute décision fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de visite ou confiant les enfants à un tiers, le juge peut donner mission à toute personne qualifiée d'effectuer une enquête sociale. Celle-ci a pour but de recueillir des renseignements sur la situation de la famille et les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants ".*
CAPACITE D'ACCUEIL	34 ES
EVALUATION INTERNE	01 sept. 2012
EVALUATION EXTERNE	01 sept. 2015

La réalisation d'enquêtes sociales est relativement récente pour la filière protection de l'enfance et cohésion sociale de la fondation Normandie générations, elle a débuté en 2020.

La particularité de l'exécution de ses missions et la faible activité réalisée ne permettent pas d'avoir un service dédié d'enquêtes sociales. Il s'agit de travailleurs sociaux de la filière, qui travaillent principalement en protection de l'enfance, qui sont amenés à réaliser ces missions en temps de travail complémentaire. Cette formule présente le double intérêt pour les professionnels de proposer une diversification de leurs missions et de bénéficier d'une rémunération supplémentaire.

LES OBJECTIFS : Le rapport de l'enquêteur retrace les parcours individuels, la vie de couple, la situation des parents depuis leur séparation, la dynamique familiale, les conditions de vie des enfants et rassemble des témoignages de professionnels. Il propose en conclusion un dispositif de prise en charge des enfants et émet un avis sur la façon dont l'autorité parentale est exercée. L'approche de la famille est globale : elle intègre les dimensions psychologiques, environnementales, culturelles, économiques et matérielles.

ENQUÊTES SOCIALES (2/3)

Les enquêtes sociales sont réalisées dans un délai moyen de 4 mois. L'enquêteur social rencontre chaque parent individuellement et en présence des enfants qui font eux aussi l'objet d'entretiens individualisés. Ces différents entretiens sont complétés par des contacts avec les écoles, médecins, psychologues, psychiatres ou travailleurs sociaux selon les situations des familles concernées.

L'activité en 2023

En 2023, 15 enquêtes sociales ont été finalisées (20 en 2022, 18 en 2021) auxquelles s'ajoutent 4 ES sollicitées fin 2023 mais toujours en cours à rendre pour 2024.

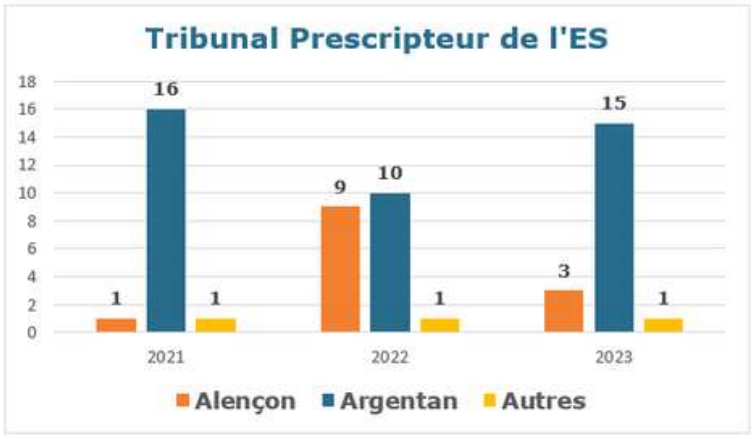

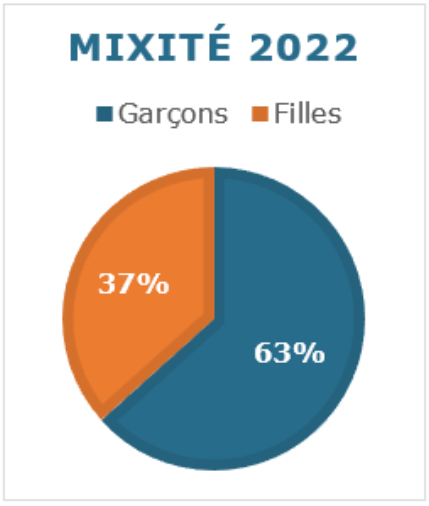

L'enquête sociale reste un instrument essentiel pour le juge aux affaires familiales afin d'explorer l'environnement de l'enfant et ses impacts sur sa vie. La moyenne d'âge est plutôt basse ce qui est compréhensible au regard de certaines situations parfois suivi en protection de l'enfance et qui suscitent une vigilance.

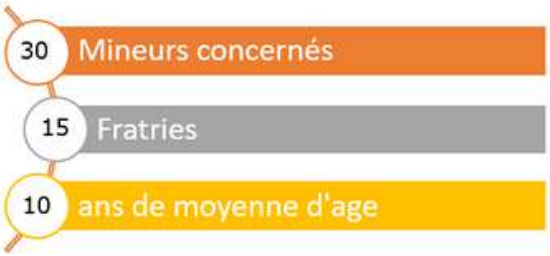

ENQUÊTES SOCIALES (3/3)

DONNÉES CHIFFRÉES POUR 2023:

Fin 2023, 4 enquêtes sont toujours en cours en plus des 15 déjà réalisées. *(Fin 2022, 5 enquêtes étaient toujours en cours en plus des 20 déjà réalisées. Fin 2021, 6 enquêtes étaient encore en cours en fin d'année et sont comptabilisées sur 2022.)*

Nombre de Missions en cours au 31/12/23		
Provenance	Date de décision	Dépôt rapport
Argentan	27/11/23	27/03/24
Argentan	24/11/23	15/03/24
Argentan	16/11/23	09/03/24
Argentan	06/10/23	15/03/24

Secteur géographique

Le secteur géographique est vaste et concerne principalement le département de l'Orne.

En dehors du département certains rendez-vous d'enquêtes ont eu lieu :

- Dans le calvados
- Dans la Mayenne
- Dans la Sarthe

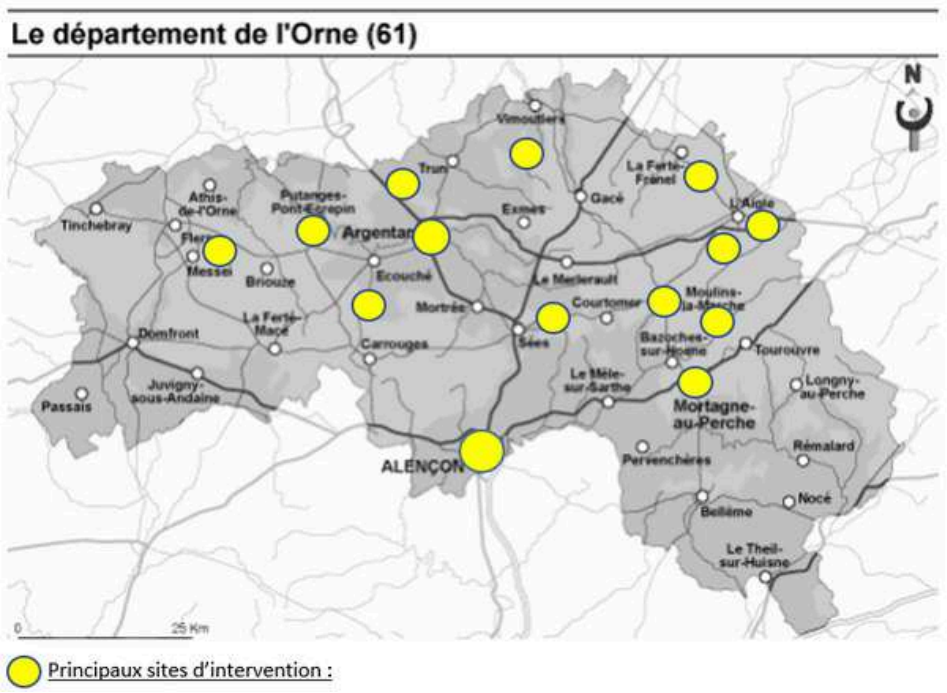

AUDITION DE L'ENFANT (1/2)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CRÉATION

- Activité depuis septembre 2013, à la demande de la vice-présidente du tribunal de grande instance d'Alençon. Une convention a été signée entre le TGI d'ALENCON et la Fondation.
- Depuis 2014, le service procède à l'audition de mineurs sur mandat de la Cour d'Appel de Caen.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Les auditeurs : La Fondation a adapté son organisation en confiant cette mission à des professionnels exerçant en AEMO et en Médiation Familiale.

FILE ACTIVE

Activités 2023, 185 auditions demandées 183 réalisées qui concernent 158 situations familiales (13 carences) 2 auditions de fin 2023 programmées en 2024.

Auditions réalisées en 2023	Auditions réalisées en 2024
183	2

Nbre de PV DE CARENCE	Nbre d'ATT JAF	Nbre d'IP
13	182	9

Provenance des familles 2023

Nbre Résidence de la mère	131
Nbre Résidence du père	45
Nbre Résidence alternée	6
Nbre Résidence du père et de la mère	3

Nbre de garçon	Nbre de filles
91	94

AUDITION DE L'ENFANT (2/2)

Provenance des familles 2023 (suite)

L'ORNE ADMINISTRATIVE
Situation au 1er janvier 2024
Normandie :3 327 966 habitants
Répartition de la population par département

Délais des auditions notifiées avec dans les 164 ordonnances traitées en 2023

- Sous moins de 1 mois = 65 auditions (soit 40%)
- Sous les 2 mois = 95 auditions (soit 58%)
- Sous 3 mois = 4 auditions (soit 2%)

Observation : 21 auditions ont été notifiées sans délai précis

Moyenne du délai notifiée /ordonnance En jours
35

Moyenne du délai de réalisation/ délai demandé En jours
25

SAMSAH DÉPARTEMENTAL (1/3)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	SAMSAH de Flers le 1er octobre 2006 SAMSAH d'Alençon le 12 décembre 2011
Missions	« Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, la réalisation du projet de vie des personnes adultes handicapées : en favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ». Il s'agit d'apporter des réponses médico-sociales individualisées et flexibles aux besoins des personnes présentant des troubles psychiques stabilisés. Dans le cadre du SAMSAH, l'accompagnement de la personne est global. Ainsi les prestations s'exercent sur le territoire de l'usager : à son domicile, dans la cité et de façon ponctuelle au service Les prestations s'effectuent sur le lieu de vie des usagers autour d'un accompagnement à la vie sociale et médico-social. La zone d'intervention est : Flers, Athis de l'Orne, Tinchebray, pour la partie SAVS (Service d'Accompagnement à la vie sociale) et départemental pour la partie SAMSAH.
CAPACITE D'ACCUEIL	**40 usagers**
EVALUATION INTERNE	**2018** *(prochaine date 2023)*
EVALUATION EXTERNE	**2019 (A vérifier)**

FILE ACTIVE

En décembre 2023, nous avons 53 personnes en file active. La file active est constituée des personnes ayant pris contact avec le service, sortie du service dont la notification est encore valable.

ENTRÉES / SORTIES

2023	Alençon	Flers
Entrées	3	5
Sorties	5	7

LES SORTIES

MOTIFS DE SORTIES		
Décès	3	25%
Hospitalisation	1	8%
Réorientation médico-sociale	2	17%
Destination inconnue	6	50%

Pour la Réorientation médico-sociale, cela correspond à une entrée en maison de retraite, habitat inclusif, résidence pour personnes âgées. Pour le motif, Destination Inconnue, la personne accompagnée, ne souhaite plus être suivi par le SAMSAH ou son accompagnement SAMSAH n'a plus lieu d'être car la personne accompagnée est autonome.

SAMSAH DÉPARTEMENTAL (2/3)

LES ACTES	2019	2020	2021	2022	2023
Actes directs	7792	9167	8142	8872	9061
Actes indirects	7097	8581	8755	7410	8781
Total	14889	17748	16897	16282	**17842**

Répartition des actes directs

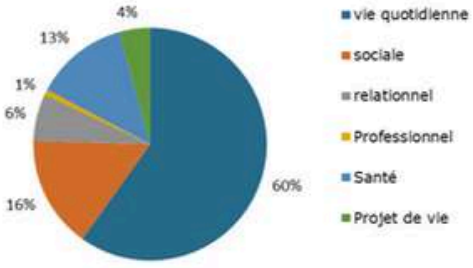

Répartion des actes indirects

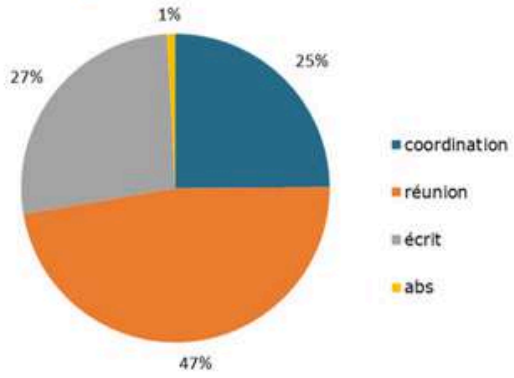

La moyenne générale est de 17 actes directs par mois par usager..

Tranches d'âges des personnes accompagnées en 2023

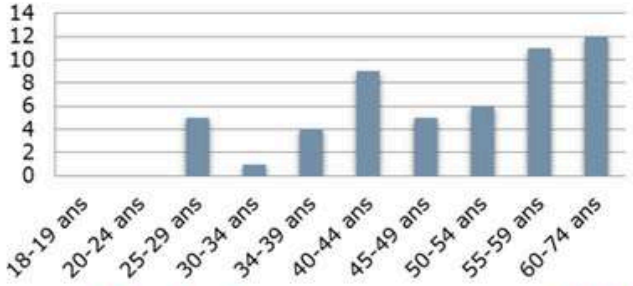

Mesure de Protection en 2023

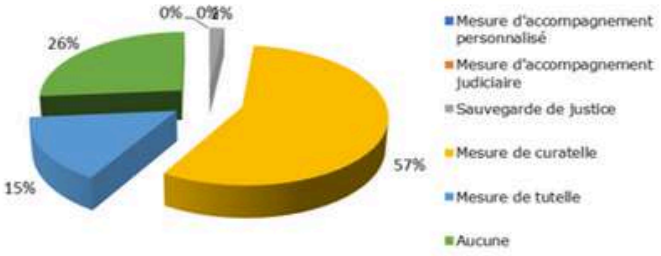

Durée d'accompagnement 2023

Répartition Hommes/Femmes

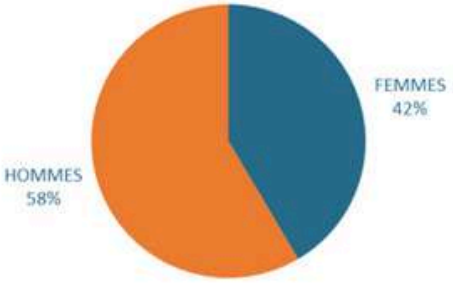

SAMSAH DÉPARTEMENTAL (3/3)

NOMBRE TOTAL D'ETP : 10,60

Directeur	0.1 ETP	
Directeur Adjoint	0.1 ETP	
Cheffe de service	1 ETP	
Référent de parcours	0.4 ETP	
Secrétaire de direction	0.5 ETP	
	SAMSAH Flers	SAMSAH Alençon
CESF	1 ETP	1 ETP
Infirmière	1 ETP	0.7 ETP
Aide Soignant	1 ETP	1 ETP
AMP	1 ETP	1.6 ETP
Secrétaire administrative		0.2 ETP

PROJETS A VENIR 2024

- Recherche des locaux pour Le SAMSAH d'Alençon afin de permettre aux autres services de l'Atrium de développer leur activité.
- Créer création d'une antenne à Argentan pour permettre une couverture départementale avec dans son déploiement des liens avec les Maisons Relais et les GEM, dans le cadre du CPOM
- Développer des activités collectives pour répondre aux besoins des usagers *(Projets tels que des ateliers informatiques, la médiation animale ou encore des ateliers diététiques)*
- Développer les outils et liens efficients à la coordinatrice de projet sur le territoire pour répondre aux besoins des usagers (*Ex ressources liées à la diffusion de l'information, à l'organisation de réseaux, à la mise en place de relais pour les professionnels grâce à des lieux ressources afin d'élargir les réponses sur le territoire, pas seulement en matière de prise en charge directe mais pour faciliter l'accession de ces personnes aux services de droit commun en développant la connaissance des interlocuteurs qui jalonnent leur parcours.*
- Poursuivre la réflexion entamée en 2023 autour de la fin de prise en charge
- Rencontrer d'autres établissements et services et développer d'autres formes de partenariats.
- L'ensemble des professionnels étant formé à la réhabilitation psycho sociale. D'ici fin 2024, tous les professionnels disposeront du bloc « sensibilisation RPS ».. Envisager par la suite de poursuivre la formation des professionnels pour être formés aux outils de la RPS notamment l'entretien motivationnel et les entrainements aux habilitations sociales Des contacts ont été pris avec des organismes de formations.
-

GEM ALENCON
LA RESSOURCE ET L'ENVIE (1/5)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	Association loi 1901 24 avril 2008. **Association gestionnaire** : La Fondation Normandie Générations qui supporte les dépenses liées au fonctionnement du GEM, notamment les frais locatifs des locaux et les charges, la mise à disposition d'une animatrice et d'un véhicule 9 places. **Parrain : UDAF.** Le rôle du parrain consiste à soutenir le GEM dans une position de tiers et de médiateur, notamment en cas de difficultés ou de conflits (internes, entre professionnels et membres du GEM, avec, le cas échéant, les prestataires de services ou l'association gestionnaire...). Il veille ainsi au respect de l'éthique des GEM, notamment par une mise en œuvre adéquate du cahier des charges, en particulier sur le respect du choix des adhérents du GEM, dans la limite des réglementations en vigueur (droit du travail, règles budgétaires...).
MISSIONS	Le Groupe d'Entraide Mutuel est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en situation de grande fragilité, de par une altération de santé, des troubles psychiques. Le G.E.M est une structure associative souple et innovante (type loi 1901), fondée sur un projet d'entraide mis en œuvre par les usagers eux-mêmes. Il constitue des espaces de rencontre, où les adhérents peuvent, quand ils le souhaitent, se retrouver pour passer des moments conviviaux et organiser des activités manuelles, culturelles, sportives, d'expression, ludiques et festives. La fréquentation d'un GEM restreint le nombre de récidives, d'hospitalisations.

Nombre de réunions CA	2
AG	1 (en juin)
Nombre de réunions Bureau	12 (une réunion de bureau par mois)
Réunions 3 GEM	4
Groupe d'expression	3

GEM ALENCON
LA RESSOURCE ET L'ENVIE (2/5)

ÉVOLUTION PAR RAPPORT A N-1

L'activité du GEM a repris son fonctionnement habituel comme dans les années avant la période COVID : pas de projet annulé pour restriction sanitaire, pas de réunion en distanciel, pas de fermeture …
On note par rapport à N-1 davantage d'adhérents, de rencontres avec les autres associations et des projets aboutis.
Les adhérents ont pris leurs marques dans le nouveau local. Il est désormais bien identifié (situation géographique, coordonnées …). Cependant le local montre ses limites en terme d'espace et d'aménagement mais également en terme d'accessibilité

NOMBRE D'ADHÉRENTS

- 9 adhérents de plus qu'en 2022
- 4 adhérents de moins qu'en 2019
- Au total 34 adhérents : 20 hommes et 14 femmes

La moyenne d'âge est de 54 ans. La plus jeune a 29 ans et la plus âgée a 84 ans. Les adhérents vivent tous à Alençon, excepté 4 (Sées, Fresnay sur Sarthe, Le Chevain, Arçonnay).

Fréquentation

En moyenne 15 adhérents viennent quotidiennement au GEM par jour dont, 8 y passent la journée de 10h à 17h.
Excepté 8 personnes, tous viennent régulièrement dans l'année et passent au moins une fois par semaine.

Nombre de bénévoles/de stagiaires

4 bénévoles dont 2 animent plusieurs ateliers.: 1 bénévole peinture, 1 bénévole théâtre, 1 bénévole atelier Français/mathématiques, 2 pour le chant, 1 pour la cuisine, 1 bénévole pour la couture …
A la suite de la période COVID, plusieurs bénévoles ont fait le choix de ne pas reprendre leurs activités au GEM mais l'association a su en recruter ; nous comptons deux nouvelles bénévoles.
Tous les bénévoles sont des retraités et ont été auparavant salariés.
En 2023, l'association a accueilli un stagiaire durant 15 jours dans le cadre d'une MISP (Mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel). Son souhait était de découvrir le métier d'animateur.

GEM ALENCON
LA RESSOURCE ET L'ENVIE (3/5)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023

- **La galette des Rois** a eu lieu le vendredi 20 janvier, l'après-midi. Les GEM les plus proches d'Alençon (Flers, l'Aigle, Mamers) étaient présents ainsi que de nombreux partenaires. A cette occasion, les adhérents ont pu présenter leur pièce de théâtre préparée dans l'année 2022.
- **AQUASENS :** Face à notre local se trouve un complexe de bien-être nommé « AQUASENS ». Les adhérents ont créé du lien avec cette équipe et ont eu le souhait de participer à des séances d'aquagym, de sport adapté et de sophrologie. Ces séances ont eu lieu de janvier à fin juin. 3 adhérents ont participé à des séances sophrologie en alternance avec du sport adapté et 4 adhérents ont fait aquagym. Les séances d'aquagym étaient ouvertes à un club inter-âge et au GEM. Compte tenu d'un coût assez onéreux, l'association a participé au frais afin que cela revienne moins cher aux participants. Tous ont été ravis mais malheureusement ce projet ne peut être reconduit chaque année puisque cela représente un coût important pour l'association.
- **Séjours :** Deux séjours au bord de mer de 5 jours/4 nuits ont été organisés en septembre : un séjour accompagné par un animateur et avec un autre GEM du département et un séjour en autonomie. Le bilan des deux séjours est positif. Le séjour en autonomie n'avait jusqu'ici jamais été organisé par l'association mais compte tenu des bons retours, elle se dit prête à en proposer dans les années à venir.
- **Le rallye** a eu lieu du 29 au 30 juin sur le territoire des Alpes Mancelles. Etaient conviés les autres GEM du département et les maisons relais de Flers et d'Alençon. Sur ce rallye, en comptant professionnels/bénévoles, 37 personnes étaient présentes.
- **Expo audio-visuelle :** Les 3 GEM de l'Orne ont pour projet de créer une expo audio-visuelle dans l'objectif de se faire connaitre mais aussi d'informer et de déstigmatiser la maladie psychique. Deux rencontres avec « La luciole » (scène de musiques actuelles d'Alençon) ont eu lieu avec peut-être un projet culture santé dans les années à venir.
- **Le chant :** Les participants au chant du mercredi ont eu le souhait de chanter hors local du GEM. Ainsi dans l'année 2023, ils ont chanté dans deux EHPAD différents à plusieurs reprises (Fresnay sur Sarthe, Saint Pierre des Nids), à l'IEM « La Forêt » de Saint André de Meissei et lors d'un temps convivial pour séniors organisé par l'ADMR. Enfin, comme chaque année, ils ont chanté lors du Marché de Noël Solidaire d'Alençon. Au total dans l'année, ils ont fait 7 représentations.
- .**Participation à « PSYCYCLETTE » :** randonnée cyclotouriste contre les idées reçues sur la santé mentale organisé par l'UNAFAM, qui cette année, passait dans notre département.
- **Atelier Couture :** L'association a donc investi dans l'achat de plusieurs machines à coudre. Un atelier où l'échange de savoir et l'entraide se font !

GEM ALENCON
LA RESSOURCE ET L'ENVIE (4/5)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 (SUITE)

- **Interventions extérieure :** Comme chaque année, l'association intervient dans les écoles pour présenter le GEM mais aussi parler de leur handicap, notamment à l'IFAS de Mortagne au Perche. Cette année, les adhérents ont été sollicités par les élèves de la Croix Rouge d'Alençon pour un reportage mais aussi pour faire visiter leur lieu. Trois adhérents ont aussi été conviés à une journée filière de la Fondation Normandie Générations ; l'occasion d'échanger avec les professionnels médico-sociaux de deux sujets : la gouvernance et la paire-aidance.
- **Le marché de Noël solidaire** où 16 associations caritatives/sociales y sont conviées dont nous. L'association a une place importante dans le groupe, elle est une des associations motrices de cette manifestation. Elle est présente à chaque réunion, elle est là pour le montage et démontage des stands et en plus de présenter un stand, elle anime cette fête en présentant les chants répétés le mercredi. Pour le stand, nous faisons de nombreuses créations faites généralement le lundi et cela dès septembre.
- **Poursuite du journal,** de nombreuses sorties (au moins une fois par mois), plusieurs participations à des journées sportives organisées par le CDSA, des journées inter gem ...

Les membres du bureau ont travaillé cette année sur :

- ·Attestation de mise à disposition du minibus,
- ·Charte de l'utilisation du minibus,
- ·Droit à l'image

NOMBRE D'ETP

1 ETP : 60% ETP et 40% ETP toutes deux de formation Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

ENTRÉES / SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Par rapport à 2022, 11 nouvelles adhésions dont 6 qui avaient été adhérents auparavant mais ont interrompu leur adhésion avant la période COVID et 5 nouveaux.

2 adhérents sortants qui n'ont pas pris leur adhésion en 2023 dont une personne car elle a été embauchée dans un ESAT.

GEM ALENCON
LA RESSOURCE ET L'ENVIE (5/5)

TAUX D'ABSENTÉISME

Peu d'absentéisme.

- Chaque jour, en moyenne, 15 personnes (sur 34 adhérents) fréquentent le GEM.
- Chaque adhérent passe au moins une fois par semaine, excepté 8 adhérents qui venaient moins régulièrement. Toutefois, on note une fréquentation aléatoire c'est-à-dire qu'à certaines périodes de l'année, il y a une affluence de personnes plus importante qu'à d'autres (même constat les autres années).

PARTICIPATION DES USAGERS

Les adhérents

- Participation des adhérents plus importante lorsqu'il s'agissait des sorties, séjours, repas, rencontre avec d'autres établissements.
- Bonne participation aux ateliers animés par les bénévoles (le même groupe tout au long de l'année)
- Peu de fréquentation le mardi, jour où il n'y a pas d'animateurs. Le bureau a donc fait le choix de réduire l'amplitude horaires d'ouverture sur ce jour. (12h-17h au lieu de 10h-17h)
- Pas de souhait pour ouvrir le local le samedi s'il n'y a pas de sorties.
- Les membres du bureau ont été présents et actifs lors des réunions, planification et permanences.

PARTENARIATS

L'association a maintenu le lien avec :

- Les services qui accompagnent l'adhérent (CPO, service de soins, mandataire, service d'aide à domicile, famille, SAVS/SAMSAH, les GEM (surtout Flers, l'Aigle, Mamers), le CDSA, établissement d'accueil notamment Maison relais, foyer logement, foyer de vie etc…),
- Les services/associations en lien avec l'animation,
- Associations d'aide aux familles (UDAF/UNAFAM),
- Associations caritatives (écoles La croix Rouge, IUT, IFAS de Mortagne)
- Associations sportives d'Alençon,
- La ville/CUA.

PROJETS 2024

- Chant dans d'autres établissements
- ·Radio Alpes Mancelles pour présenter GEM (janvier)
- ·Portes ouvertes (février/mars)
- ·Séjours (séjour accompagné par les deux animatrices + séjour en autonomie) (juin)

GEM FLERS
LA MÉRIDIENNE
(1/4)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	Association loi 1901 9 novembre 2007. **Association gestionnaire :** la Fondation Normandie Générations qui supporte les dépenses liées au fonctionnement du GEM, notamment les frais locatifs des locaux et les charges, la mise à disposition d'un animateur et d'un véhicule 9 places. **Parrain** : l'association l'ETAPE, représenté par Mr PATRY Le rôle du parrain consiste à soutenir le GEM dans une position de tiers et de médiateur, notamment en cas de difficultés ou de conflits (internes, entre professionnels et membres du GEM, avec, le cas échéant, les prestataires de services ou l'association gestionnaire...). Il veille ainsi au respect de l'éthique des GEM, notamment par une mise en œuvre adéquate du cahier des charges, en particulier sur le respect du choix des adhérents du GEM, dans la limite des réglementations en vigueur (droit du travail, règles budgétaires...).
MISSIONS	Le Groupe d'Entraide Mutuel est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale de personnes en situation de grande fragilité, de par une altération de santé, des troubles psychiques. Le G.E.M est une structure associative souple et innovante (type loi 1901), fondée sur un projet d'entraide mis en œuvre par les usagers eux-mêmes. Il constitue des espaces de rencontre, où les adhérents peuvent, quand ils le souhaitent, se retrouver pour passer des moments conviviaux et organiser des activités manuelles, culturelles, sportives, d'expression, ludiques et festives. La fréquentation d'un GEM restreint le nombre de récidives, d'hospitalisations.

ÉVOLUTION PAR RAPPORT A N-1

En raison d'un retour à la normale après deux années bousculées par la pandémie COVID 19, l'organisation du GEM et de l'association porteuse "Un Rayon de Soleil" ont retrouvé leur fonctionnement normal avec réouverture totale sans nombre restreint d'adhérents.
Cela a permis de nouvelles adhésions et le retour d'adhérents en difficulté pendant la pandémie.
La notion de libre circulation inhérente au GEM a pu se remettre en place.

Nombre de réunions CA	3
AG	1
Nombre de réunions Bureau	17
Réunions 3 GEM	
Groupe d'expression	
AG extraordinaire	1

GEM FLERS
LA MÉRIDIENNE
(2/4)

NOMBRE D'ADHÉRENTS

- 4 adhérents en période de découverte
- La moyenne d'âge est de 54 ans pour les femmes et de 55 ans pour les hommes, l'adhérente la plus jeune ayant 22 ans et le plus âgé 77 ans
- 30 adhérents vivent à Flers ou dans la CAPF
- 32 adhérents vivent seuls

Hommes	23
Femmes	24
Total	47

Effectif en nette hausse par rapport à 2022

On note une augmentation du nombre d'adhérents par rapport à l'année passée.

ENTRÉES / SORTIES

- L'année 2023 a vu l'accueil de 9 nouveaux adhérents et le retour de 4 adhérents qui avaient préféré rester chez eux pendant l'intégralité de la pandémie.
- 4 personnes ont commencé en fin d'année une période de découverte.

1 personne est décédée et 4 adhérents ont quitté le GEM (1 personne a trouvé un emploi dans un ESAT, 1 autre, ne pouvant plus se déplacer bénéficie de visites de jeunes d'UNISCITE, 2 ont démissionné du Bureau)

NOMBRE DE BÉNÉVOLES ET DE STAGIAIRES

- 4 stagiaires :
  - Du 21/02/22 au 03/02/23 et du 20/03/23 au 02/06/23 : stagiaire 2ème année ES
  - Du 30/01/23 au 17/02/23 : stagiaire Bac pro ASSP
  - Du 27/02/23 au 10/03/23 : stagiaire prépa DE AES
  - Du 17/04/23 au 30/06/23 : stagiaire TISF
- 2 bénévoles : Tir à l'arc & Activités manuelles et de nature

FRÉQUENTATION

Au fur et à mesure de la reprise des activités, la fréquentation s'est étoffée. En moyenne, une vingtaine d'adhérents a fréquenté quotidiennement le GEM en 2023. Selon les activités, le nombre peut évidemment varier :

- Les moments conviviaux rassemblent le plus de personnes (repas, rencontres INTERGEM, soirées (25 à 30 personnes)
- Les sorties à l'extérieur (8 personnes / camion complet)
- Les séjours (8 personnes / camion complet)
- Bowling (8 à 10 personnes)
- Théâtre (10 personnes)
- Sport (4 personnes)
- Chant (10 personnes)
- Jeux de société (8 à 12 personnes) etc.

Le repas en commun du midi rassemble entre 4 et 10 adhérents selon les journées.
La journée du lundi est celle qui rassemble le plus de monde (hormis évènement convivial), les adhérents souhaitant se retrouver en nombre après le week-end.

GEM FLERS
LA MÉRIDIENNE
(3/4)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE / FAITS MARQUANTS / PARTENARIATS

Avec la fin de la pandémie, le GEM a repris son fonctionnement normal et après 2 années perturbées, l'association a souhaité rapidement proposer des évènements conviviaux, la reprise des séjours et la rencontre avec d'autres structures (repas conviviaux chaque mois, séjours cocooning et d'été, soirées dansantes…). Tous les projets initiés par l'association et ajournés ont pu enfin voir le jour et se dérouler (séjours, tournois de belote, de pétanque et de tennis de table, repas de Noël…)

Après son Assemblée Générale, l'association s'est dotée de nouveaux membres autonomes qui ont pris de nombreuses initiatives et ont été moteurs de nombreux projets.

Faits marquants :

- 12/01/23 : Galette des rois de l'Association
- Du 17 au 19/01/23 : Séjour Cocooning à Yvetôt
- 08/02/23 : Soirée dansante au GEM
- Du 02/03 au 06/04 : Activité Physique Adapté à la MJC
- 03/03/23 : Repas au restaurant
- 19/03 : Carnaval de Flers
- 22/03/23 : Organisation d'un tournoi de Belote
- 13/04/23 : Soirée dansante au GEM
- 12/05/23 : Organisation d'un tournoi de pétanque
- 25/05/23 : Repas africain aux Forges de Varenne
- 14/06/23 : Participation à la Psycyclette
- 16/06/23 : Assemblée Générale
- **Du 19 au 21/06/23 : Séjour court d'été à Fougères**
- 04/07/23 et 06/07/23 : Participation aux Virevoltés
- Du 11/08/23 au 25/08/23 : Ouverture en totale autonomie avec sorties
- **Du 11 au 15/09/23 : Séjour long d'été à Longeville sur Mer**
- 22/09/23 : Démarrage de l'atelier chant au conservatoire
- 18/10/23 : Intervention auprès d'Aide soignantes à Mortagne
- 15/11/23 : Participation à la journée RSVA d'Argentan
- 17/11/23 : Concert sur Edith Piaf
- 24/11/23 : Organisation d'un tournoi de tennis de table
- 29/11/23 : Chant à l'IEM de La Ferrière aux Etangs
- 14/12/23 : Repas de Noël

Au-delà de ces faits marquants, le GEM, à travers l'association « Un Rayon de Soleil » a proposé de nombreuses activités, souhaitées par les adhérents, à savoir :

- 1 fois par mois, un repas convivial afin de fêter les anniversaires
- 2 fois par mois, une activité sportive en collaboration avec la Maison Relais de Flers
- 1 fois par mois (en saison), une sortie au bowling
- 1 à 2 fois par mois, un atelier théâtre/jeux dramatiques
- 1 à 2 fois par mois, un moment de relaxation
- 1 fois par mois, un atelier mémoire
- 1 fois par semaine, un atelier individuel détente (soins du visage)
- Chaque jour, la possibilité de discuter, faire des jeux de société, lire la presse…

Selon les demandes et la saison, de nombreuses sorties

- Journées soldes (24 et 31/01/23, 07/02/23) et achats Noël (05 et 07/12/23)
- Sorties (Caen 04/04, Falaise 18/04, Mer 04/05, 16/05, 18/07, 27/07, 17/08, 29/08, 07/09, 03/10, 19/10, 26/10, 31/10 Suisse Normande (09/11), Ste Suzanne (14/11), Musée Arromanches (30/11)
- Petites marches (14/02, 21/03, 02/05, 21/09, 12/10)
- Pique-nique (10/07, 21/07, 23/08)
- Lieux solidaires (03/02, 07/04, 05/10)
- AG (L'Aigle 06/06, UNAFAM 09/06, Alençon 22/06)

A cela s'ajoutent ponctuellement les ateliers journal, chant/guitare, karaoké, lotos, ateliers manuels, art floral et tous les projets antécédemment cités.

La plupart des projets inclut évidemment le partenariat avec de nombreuses structures, soit en termes d'organisation, soit en termes de participation :

- Avec la Maison Relais de Flers : sport au gymnase, APA
- Avec la MJC de Flers : APA Avec le Conservatoire de Musique de Flers : atelier chant et percussions corporelles, invitation à des concerts
- Avec l'UNAFAM : « psycyclette », échanges autour de la Santé Mentale. Avec les différents GEM (Alençon, L'Aigle, Bayeux, Coutances, Yvetot, etc.) : Séjours, différents tournois, rallye découverte, soirées dansantes, interventions dans les centres de formation, participation aux AG, chant dans d'autres structures, sorties…

GEM FLERS
LA MÉRIDIENNE
(4/4)

CE QUI EST POSITIF

- Le retour à un fonctionnement normal permettant aux adhérents selon leurs difficultés de s'approprier plus facilement la temporalité, l'espace et les libertés d'aller et venir
- La diversité des activités qui permet à tous de participer avec ses compétences ou et de répondre aux objectifs
- Un nouveau Bureau soudé, avec beaucoup d'envie, une plus grande autonomie et une philosophie au service des adhérents
- De nouveaux contacts avec des partenaires importants tels que le CCAS et le Conservatoire de musique
- L'arrivée de nouveaux adhérents avec de nouvelles propositions
- La proposition faite par l'association Gestionnaire que les adhérents puissent conduire le mini-bus
- Le travail d'information sur la Santé Mentale et de déstigmatisation que mène le GEM auprès de futures aides-soignantes, d'étudiants de l'IFSI, d'aides à domicile, des stagiaires…
- La rencontre hors GEM d'un grand nombre d'adhérents, notamment le week-end pour participer à des tournois de belote, des lotos, aller au cinéma ou voir des spectacles

Ce qui reste à améliorer

- La communication de façon générale avec les adhérents
- L'implication de certains adhérents dans l'expression de leurs envies, la réflexion et la mise en place des différents projets
- La formation des adhérents membres du Bureau aux premiers gestes de secours, à l'incendie, à la conduite, à l'informatique

PARTENARIATS

- Les GEM de L'Aigle, Alençon, Vire, Bayeux, Coutances, Cherbourg, Yvetot, St Lô…
- La Maison Relais de Flers
- Le service de psychiatrie (CMP, service des entrées, hôpital de jour)
- L'association Etape, association Marraine
- La Fondation Normandie Générations, association gestionnaire
- L'UNAFAM, membre de droit
- Le SAMSAH de Flers
- Le CLIC du Bocage
- L'IRTS d'Hérouville saint Clair
- La MJC de Flers
- Le Conservatoire de Musique de Flers
- Le CCAS
- L'ensemble scolaire St Thomas d'Aquin
- UNISCITE

NOMBRE D'ETP 1 ETP

PROJETS 2024

- Organisation du rallye 3 GEM à Flers
- Travail sur un Projet Culture Santé propre aux 3 GEM de l'Orne
- Elaboration d'un nouveau projet pour l'atelier chant en partenariat avec le Conservatoire de Musique
- Travail sur les différentes conventions (gestionnaire et services de psychiatrie)
- Travail avec le service de psychiatrie pour l'organisation d'une journée conviviale
- Réécriture du règlement intérieur et du livret d'accueil
- Elaboration d'un partenariat avec la MJC de Flers et le CCAS
- Continuation du Projet APA (Activités physiques Adaptées) avec la MJC
- Mise en place de séjours

GEM L'AIGLE
RELAIS SOURIRE
(1/5)

AGRÉMENT / POPULATION ACCUEILLIE / MISSIONS

DATE DE CREATION	Association loi 1901 depuis 2006. Création du Gem Relais Sourire octobre 2006
MISSIONS	Le GEM Relais Sourire est une structure d'accueil pour des personnes traversant une période difficile, souffrant de solitude, en situation de fragilité psychologique, ou souffrant de troubles psychiques stabilisés. Depuis le 20 octobre 2006, L'Association LEHUGEUR-LELIEVRE assure la gestion de Gem « Relais Sourire ». Crée en 2001, l'Association Relais Sourire est partenaire du Gem Relais Sourire depuis 2006. Le Gem permet de créer des liens et est un véritable lieu d'échange, de partage, de convivialité et d'entraide mutuelle. Les adhérents ont un projet commun d'accueil des autres grâce à leur structure associative.

Nombre de réunions CA	2
AG	1
Nombre de réunions Bureau	11
Réunions 3 GEM	3
Groupe d'expression	2

EVOLUTION PAR RAPPORT A N-1

Pas d'incidence sur la vie collective du gem lors de deux épisodes de COVID en 2023. Les personnes ont su rester à domicile. Le groupe a été force de conseils (observation, test, retour avec test négatif) lors de symptômes pouvant laisser penser à du covid. Les mesures d'hygiène ont été remise en vigueur (masque et lavage des mains).

NOMBRE D'ADHÉRENTS EN 2023

Hommes	14
Femmes	24
Total	38

9 nouveaux adhérents dont 2 retours d'anciens adhérents
2 départs dont 1 exclusion
1 adhérente décédée

FRÉQUENTATION

Année 2023	Fréquentation matin	Fréquentation après-midi	Fréquentation en journée
38 adhérents	179	984	1240

GEM L'AIGLE
RELAIS SOURIRE
(2/5)

NOMBRE DE BÉNÉVOLES ET DE STAGIAIRES

- 1 bénévole en atelier bien être à la piscine et respiration au gem et en bain de forêt.
- 1 coach pétanque du Club de Pétanque Aiglonne
- 1 prestataire entraineur de tennis de table

Aucun stagiaire en 2023

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023

Des activités qui se pérennisent et d'autres qui se réduisent :

- **Les activités modelage à l'argile au GEM**, d'émaillage, de cuisson se sont réduites car les demandes du public ont évolué ; le noyau d'adhérent actif a cessé de venir pour des raisons de santé et de vieillissement. Nous avons tout de même en stock des poteries et d'autres sujets de Noël. Pour la seconde année mais cette fois lors du repas du secours catholique, des poteries ont été vendues au profit du téléthon.
  Nous avons fait une pause au Marché de Noël de l'Aigle après douze années depuis 2021.
- **L'aide au maraîchage à l'AMAP la CROC'CINELLE :** Notre partenariat s'est poursuivi, comme depuis 2011. Mais la situation de la CROC'CINELLE étant en dormance, nous n'y sommes allés que très peu de fois. Seul un adhérent investi et autonome a gardé un contact privilégié avec les bénévoles de l'Association la Croc'Cinelle en continuant à proposer son aide pour l'entretien des lieux.
  Nous y sommes allés 2 fois, privilégiant la découverte du lieu pour les nouveaux adhérents, en septembre et octobre.
- **Les activités physiques et de Sport Adapté :** 12 adhérents ont été licenciés en sport adapté sur la saison 2022-2023 dont 7 en compétition au Club Risl Adventure de Saint Sulpice sur Risle (Club Multisports) :
- **Tennis de table :** 9 séances d'entrainement de Tennis de Table à Crulai ont eu lieu le mardi matin de 11h à 12h avec Olivier Ginouves entraineur du Club L'Aigle, Aube, Crulai, entre le 28/02 et le 17/06/23.
  Les 7 adhérents licenciés en compétition se sont déplacés dans le cadre des tournois organisés par la ligue de Normandie : à Alençon, Les Andelys, Cormeilles le Royal, Yvetot, Condé sur Noireau, les samedis. Ils ont aussi participé aux tournois de tennis de table de Ste Gauburge et Mortagne au Perche organisés par le CDSA 61.
- **Pétanque :** Comme chaque année, le Gem a participé au challenge intégration de pétanque organisé par Alain Burard au Grû le 4 février 2023 avec 12 participants
- Les 7 adhérents licenciés en compétition se sont déplacés pour le championnat régional para-pétanque adaptée au Havre, organisé par la ligue de Normandie.
  Trois joueurs ont été sélectionnés pour le championnat de France de pétanque adapté à Les Ponts de Cé où nous nous sommes rendus du 2 au 4 juin 2023 (camion du CDSA 61)
  Un tournoi départemental a eu lieu à Alençon organisé par le CDSA 61 le 21 décembre 2023.
  Des après-midi pétanque entre nous sont régulièrement organisés sur les terrains de l'Aigle et des alentours (Ecorcei) pour le plus grand nombre lorsqu'il fait beau.

GEM L'AIGLE

RELAIS SOURIRE

(3/5)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 (SUITE)

- **Judo :** un tournoi para judo adapté a eu lieu en matinée le 18 mars à Bernay (rencontre amicale) pour Jérôme Pouliquen licencié en sport adapté et au club de judo de l'Aigle. Des adhérents ont pu profiter de la sortie au marché de Bernay. Il a participé en le 25/11/23 au tournoi à Caudebec les Elbeuf.
- **Organisation ville de l'Aigle/GEM :**
  Les adhérents sportifs ont aussi participé à la journée olympique et paralympique organisé par la ville de l'Aigle le 23 juin 2023.
- **Participation aux journées organisées par les clubs affiliés :**
  - Une journée multisport organisée par ASTMNA Alençon
  - Un après-midi randonnée organisée par le club ASPTT en forêt d'Ecouves
  - Un après-midi escrime au Club Aiglon
- **Participation aux organisations de Risl Adventure pour le Gem**
  - Deux après-midi randonnées bâton et tir à l'arc pour les adhérents du Gem ont été organisés par le Club Risl Adventure.
  - Une grande randonnée autour du Haras du Pin organisée par le GEM.
- **Organisation Ligue SA de Normandie :** Une journée multisports à la plage de Ouistreham le 5 juillet.
- **Organisation UNAFAM / CDSA61 /GEM :** Des adhérents du Gem ont participé à Psycyclette, randonnée cycliste organisée par l'UNAFAM et le CDSA 61. « Roulons ensemble contre les préjugés sur les troubles psychiques »
  Deux tronçons proposés dans l'Orne, sur les 390 kms parcourus de Evreux en direction de Tours du 11 au 16 juin 2023.
  7 adhérents s'y sont préparés à partir d'avril, sur des parcours de 10 kms.
- **Mardi 13 juin :** Les adhérents du GEM ont participé à l'accueil des 50 cyclistes, moment convivial qui les a réunis autour d'un goûter à Ronai (entre Falaise et Argentan) à 14h30.
  Nous avons suivi les cyclistes jusqu'à Argentan, où nous avions organisé un stand GEM que nous présentions au public. L'UNAFAM était présent en qualité de partenaire. Un discours des élus et organisateur a clôturé la journée suivie d'un goûter.
  Les adhérents se sont retrouvés avec les cyclistes à la soirée festive à la maison familiale de Mauvaisville. Ils ont aidé au service en cuisine.
- **Mercredi 14 juin :** 7 adhérents se sont rassemblés à St Nicolas des Bois, en forêt d'Ecouves à 10h30, Remise du tee-shirt Psycyclette 2023 à chacun. L'association Risl'Adventure a prêté son camion porteur des vélos.
  Trajet de 12 kms passant par Damigny vers Alençon.
  Arrivée festive à Alençon au Parc des promenades derrière la mairie avec stands UNAFAM, GEM, CDSA. Les 3 Gem de la Fondation étaient présents. Repas pique-nique offerts sur place, avec tous les randonneurs venant d'Evreux et les partenaires.
- **Organisation CDOS dans le cadre du dispositif APPAMAL (sport sur ordonnance) :**
  1 adhérente participe assidument aux activités physiques de sport adapté les mercredi et vendredi matin au Gymnase Pichot.

Les activités par les bénévoles :

- **Entrainement de pétanque depuis octobre 2023 : coaching par un membre de la pétanque Aiglonne et ancien éducateur :** Alain Burard encadre des adhérents compétiteurs en pétanque les mardis de 14h30 à 16h30 à l'espace du Grû depuis octobre 2023, deux fois. 7 participent assidument en vue de la compétition régionale et de la sélection Para pétanque adapté pour le championnat de France.
- **Atelier bien être :** Mme Bernadette Nos, bénévole. Elle mène depuis novembre 2023 des séances bien être à la piscine Cap'Orne, les mardis midi de 12h à 13h30 deux fois par mois.
  L'objectif est d'apporter aux membres du groupe un bien être, une détente profonde, et de la relaxation. Ancienne professionnelle du soin en hôpital de jour, elle utilise la thérapie psychocorporelle et la psychologie biodynamique auxquelles elle est formée. Des séances de respiration au Gem et en forêt ont lieu en parallèle.

GEM L'AIGLE
RELAIS SOURIRE
(4/5)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 (SUITE)

nclusion : Les activités physiques et sportives s'encrent au GEM. Les bienfaits généraux de l'activité physique
ent et créent des liens avec les pairs et la communauté environnante.
s Etablissements rencontrés lors des journées sportives, le CDSA, les sportifs lors des compétitions de la ligue de spo
apté). Pour les personnes assidues aux séances du CDOS les mercredis, leur condition physique est devenue meilleu
facilite leur vie quotidienne.
s sorties plein air sont très sollicitées (jardin maraîcher, petite marche)
s grandes randonnées pédestres sont très prisées avec le club Risl' Adventure ou avec Sylvie l'animatrice.

- **Nos actions dans la Ville de l'Aigle :**
  - Utilisation de la salle des Associations pour notre Assemblée Générale le 6 juin 2023.
  - 39 personnes étaient présentes, dont 20 adhérents, et 19 invités. Parmi les invités, la Fondation Normand Générations avec M. Mony et M. Dal représentants des GEM de la Filière PECS nos gestionnaires.
  - Le 2 septembre, participation au forum des Associations au Grû.
  - Participation le 3 septembre à la fête du sport au stade Foisy : 7 adhérents présents
  - Le 16 décembre 2023 : Participation au repas du secours catholique avec vente de créations de Noël do les poteries, en faveur du téléthon ; 135, 30€ récoltés.
  - Participation d'un groupe à la soirée dansante du téléthon le 2 décembre 2023 à la salle du Bois de la Pierr
  - Le 14 décembre : intervention du Smirtom pour le nouveau tri des déchets
- **Repas de Noël mardi 19 décembre à la salle de Vitrai sous l'Aigle.** Repas du midi concocté par tro adhérents cuisiniers. 36 personnes présentes dont 2 représentants de l'UNAFAM Ornais et 1 personnes de Fondation et les 2 bénévoles pétanque et piscine.
- **Les autres activités créatives et de loisirs au GEM et temps conviviaux :**
  - Les activités belote, Scrabble, jeux de société, dessin pastel, activité scrapbooking, ont tenu une place 2023.
  - Les ateliers expression mémoire sont aussi très appréciés ; ils concernent aussi les jeux avec les chanson les jeux avec les mots pour le plus grand nombre.
- **Les repas mensuels rassemblent un grand nombre d'adhérents. Les cuisiniers habituels prépare des plats gastronomiques**
  - Les sorties à la journée, à la mer avec restaurant.
  - Le karaoké déguisé du 24 février a réuni une dizaine d'adhérents.
  - La soirée Halloween déguisée.
- **Les 2 séjours adaptés :**
  - Du 22 au 26 mai 2023 en Vendée avec 15 adhérents ainsi que l'animatrice et 1 bénévole.
  - Très bonne organisation de la part des membres du bureau. Séjour très apprécié. De nombreuses visites de la détente pour tous.
  - Les 2-3-4 octobre 2023, 7 adhérents dans un camping à Port Bessin avec l'animatrice, balade sur les plag du débarquement.
- **Autonomie organisationnelle des adhérents :**

Les membres du bureau avec la Présidente conductrice du camion ont organisé des sorties en toute autonom et plus de permanences lors des congés de l'animatrice, ce qui a eu pour conséquence plus de participation d adhérents, notamment sur la période estivale.
Des sorties cinéma et bowling ont vu le jour avec un repas en soirée. Des sorties extérieures telles que la comé musicale au théâtre du piaf et la sortie à la journée à Honfleur le 26 septembre.

GEM L'AIGLE
RELAIS SOURIRE
(5/5)

PROJETS RÉALISÉS PENDANT L'ANNÉE 2023 (SUITE)

- **Les rencontres INTER-GEM**
  - Nous avons participé aux AG d'Alençon et de Flers en juin 2023.
  - Le Rallye INTER-GEM a été organisé sur 2 jours les 29 et 30 juin par le Gem d'Alençon. 8 adhérents y ont participé dans la convivialité et l'appréciation générale de ce type de rencontre. Les groupes étaient mélangés, ce qui a amené une dynamique de rencontre novatrice.
  - Les Réunions inter-gem ont reprises 3 fois par an et réunissent les bureaux des associations qui échangent sur les projets communs de l'année.
  - Une coiffeuse vient tous les deux mois les adhérents au Gem et suivant la demande du groupe.

NOMBRE D'ETP

1 ETP

TAUX D'ABSENTÉISME

Tenue des permanences de l'Association par la présidente et le trésorier lors des congés de l'animatrice. Des sorties en autonomie du fait de la conduite du bus par La Présidente de l'Association. Très peu de temps de fermeture au GEM.

DIALOGUE SOCIAL

- L'Association a repris son cours normal d'avant la crise sanitaire. Les réunions INTER-GEM sont redevenues régulières. Les associations d'adhérents y sont impliquées.
- Le travail en réseau s'est remis rapidement en place par la suite du COVID. Les rencontres avec les partenaires où des conventions demeurent sont en cours afin de redéfinir les mises en commun à partir des besoins.

PARTICIPATION DES USAGERS

- Les membres du bureau avec la Présidente conductrice du camion ont organisé des sorties en toute autonomie et plus de permanences lors des congés de l'animatrice, ce qui a eu pour conséquence plus de participation des adhérents, notamment sur la période estivale.
- Des sorties cinéma et bowling ont vu le jour avec un repas en soirée.
- Des sorties extérieures telle que la comédie musicale au théâtre du piaf et la sortie à la journée à Honfleur le 26 septembre.

PROJETS 2024

- Dans l'expectative difficile de changer de locaux par manque de proposition dans la ville, il a été décidé en conseil d'Administration avec les partenaires parrain et gestionnaire d'aménager et d'améliorer des locaux : recouvrement du parquet de la grande salle d'activité, peinture, réfection de la cuisine. Des devis sont en cours d'étude.
- L'Association a sollicité ACI développement (entreprise d'insertion pour la peinture et le recouvrement du sol de la grande salle en PVC.
- Des manifestation INTER-GEM (multi-jeux, rallye, blind-test)
- Des séjours en autonomie Des séjours avec l'animatrice en petit groupe et le championnat de France de para pétanque adapté pour des sportifs sélectionnés.

FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES

- EHPAD Rivabel'Âge
- EHPAD JB Lecornu

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES

- Périmètres de la filière
- Ressources humaines
- Faits marquants de l'année 2023
- Point Qualité
- Formation continue et initiale
- Projets à venir

2 ÉTABLISSEMENTS

112 PROFESSIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2023

175 RÉSIDENTS ACCUEILLIES

FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES (1/2)

PÉRIMÈTRE DE LA FILIÈRE

- 1 EHPAD sur Ouistreham (Calvados) : EHPAD Rivabel'Age
- 1 EHPAD sur Flers (Orne) : EHPAD Jean-Baptiste Lecornu

FAITS MARQUANT DE L'ANNÉE 2023

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES

1er janvier 2023 **fusion entre la Fondation Normandie Générations et l'EHPAD JB Lecornu**

RESTAURATION

Reprise en interne de la restauration au 1er avril 2023 à Rivabel'âge.

EQUIPE AUTONOME "modifier nos organisations vers une implication, une participation, une autonomie et des responsabilités des équipes encore plus fortes"

Dans le cadre de notre transformation managériale, le 30 et 31 mai 2023 les directions et les cadres de santé des 2 EHPAD ont suivi la **formation construire une vision et un cadre pour une organisation autonome.** Il ressort de cette formation une feuille de route pour conduire le changement ("Vision Boat" et Feuille de route/planning des étapes). Une enquête a été menée en septembre 2023 auprès de l'ensemble des salariés pour bien connaître les attentes des salariés sur l'autonomie. Une présentation de la démarche a été faite sur les 2 EHPAD le 17 octobre 2023.

APPROCHE CARPE DIEM

Poursuite du **grand parcours de formation de son personnel sur l'Approche Carpe Diem** avec l'EHPAD JB Lecornu de Flers et l'EHPAD Saint Joseph de Livarot. Nicole Poirier, Directrice de Carpe Diem, venue tout droit du Canada pour former en présentiel des salariés à l'EHPAD Saint Joseph de Livarot.

TAUX DE REMPLISSAGE

Augmentation (99.42%) sur Rivabel'Age et légère baisse (98,88%) sur JB Lecornu (du fait des difficultés de remplissage des chambres doubles). **L'accueil temporaire remonte sur les deux EHPAD** (75,15% sur Riva et 75,62% sur JBL) et **l'accueil de jour de Rivabel'Age a eu une très bonne reprise** (90,31 % contre 77,17% en 2022).

FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES (2/2)

POINT QUALITÉ

- **Rivabel'Age** : Finalisation et Approbation du **Projet d'Etablissement** en Conseil de Vie Sociale et en Conseil d'Administration. Négociation du **CPOM** avec les tutelles.
- **JB Lecornu** : changement du logiciel de Soins pour **NetSoins** en Novembre 2023.

POINT SUR LA FORMATION / POINT SUR LES STAGIAIRES

- Suite formation **Carpe Diem** de 2022 en visioconférence avec Nicole Poirier. Puis en mai 2023 quatre autres salariés sont formés en présentiel à l'EHPAD Saint Joseph de Livarot.
- Formations avec le Pôle Compétence : **agressivité et positionnement** professionnel, **troubles de l'attachement**, c**ommunication empathique et bienveillante**, gestion des **familles endeuillées**, parcours **Manager**
- Formation de toute l'équipe de JB Lecornu sur le nouveau **logiciel de soins**
- Qualification d'une IDE de JB Lecornu au **Diplôme Universitaire Soins Palliatifs**
- **Formation des ASH de Rivabel'Age** en interne pour une montée en compétence (bionettoyage, pathologie du grand âge, communication, travail pluridisciplinaire, etc...)
- Autres thèmes de formation : **Hygiène** en EHPAD et **dénutrition**
- **Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant** de 2 agents non qualifiés en CDI sur les 2 EHPAD
- Accueil de 43 **stagiaires** sur les 2 EHPAD et de 2 **apprentis** Aide-Soignant sur Rivabel'Age.
- Accueil de jeunes en **service civique** (1 animation et 1 PASA) sur Rivabel'Age

PROJETS A VENIR

- **Améliorer l'attractivité des professionnels** dans nos EHPAD (via le Projet Equipe Autonome)
- **Développement de la filière Personnes Agées** avec intégration progressive de l'EHPAD Maison d'accueil du Beuvron à Saint-Senier-de-Beuvron et structuration administrative de la filière
- **Rénovation, restructuration, embellissement** des EHPAD de la Filière pour faire face à l'évolution des personnes accueillies et au virage domiciliaire

EHPAD RIVABEL'ÂGE (1/5)

RAPPEL AGRÉMENT, POPULATION ACCUEILLIE, MISSIONS

Agrément EHPAD Rivabel'Âge : 90 places

- 80 lits en hébergement permanent dont 14 places de PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés pour les résidents atteints d'une maladie neurodégénérative),
- 4 lits en hébergement temporaire,
- 6 places en accueil de jour.

Population accueillie :

Nombre de résidents en hébergement permanent par sexe au 31 décembre 2023

	2021	2022	2023
Homme	12	15	14
Femme	66	63	63
TOTAL RESIDENTS	78	78	77

Nombre de résidents par tranches d'âge 31 décembre 2023

	2021	2022	2023
<55 ans	0	0	0
55-59 ans	0	0	0
60-69 ans	5	5	1
70-79 ans	15	12	14
80-89 ans	40	47	33
90 ans et plus	18	14	29
TOTAL RESIDENTS	78	78	77

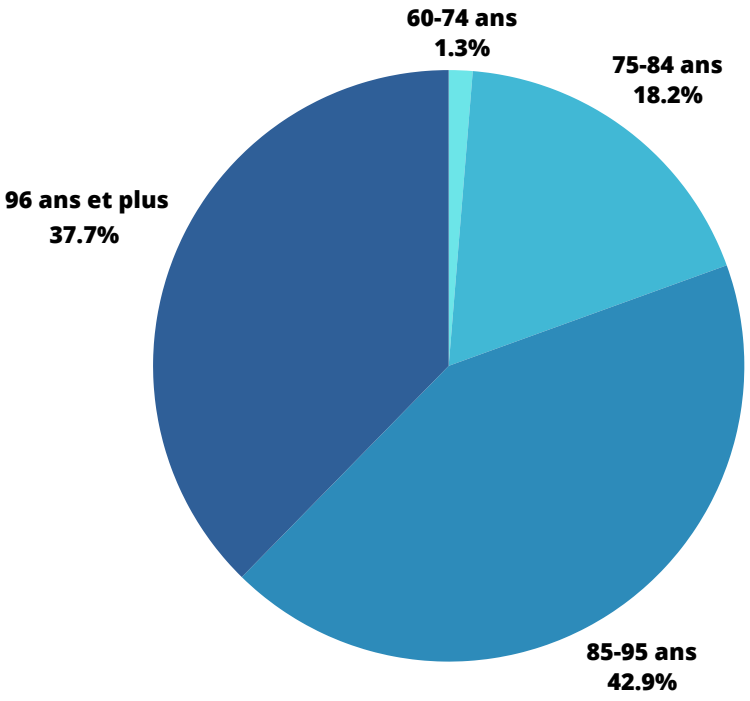

EHPAD RIVABEL'ÂGE (2/5)

Population accueillie (suite) :

Evolution de l'âge moyen au 31 décembre 2023

	2021	2022	2023
âge moyen homme	88.98	85.40	84.93
âge moyen femme	85.25	88.83	87.08

Age à l'entrée et à la sortie

	2021	2022	2023
âge moyen à l'entrée	88.78	88.36	85.16
âge moyen à la sortie	88.93	91.32	91.66

MISSION

Les établissements autorisés à héberger des personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont des établissements sociaux et médico-sociaux qui relèvent de la loi 2002-02 du 2 janvier 2002. Ils sont soumis aux dispositions du code de l'action sociale et des familles (CASF) tant pour leur gestion administrative que pour la prise en soins des personnes accueillies. L'établissement a pour mission de rendre effectif le droit au respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité, de la sécurité et du droit à aller et venir librement des personnes qu'il héberge. Il veille également à un suivi médical adapté et à la protection sanitaire et alimentaire de l'ensemble de ses résidents.

Mouvements des résidents :

29 résidents sont rentrés dans l'établissement en 2023.

Le nombre de décès est stable par rapport aux dernières années.

Il y a eu un transfert vers un autre établissement.

Evolution du degré de dépendance

Le GMP du 30/11/2023 est de 671 s'explique par un nombre important d'entrées de résidents en GR 3/4.

Au 31 décembre 2023, 3 chambres sur les 80 étaient encore vacantes.

Valeur annuelle du GMP		
2021	2022	2023
741	700	671

GIR	Nombre de personnes		
	2021	2022	2023
GIR 1	21	15	7
GIR 2	21	23	19
GIR 3	21	21	26
GIR 4	11	17	21
GIR 5	2	2	2
GIR 6	2	2	2

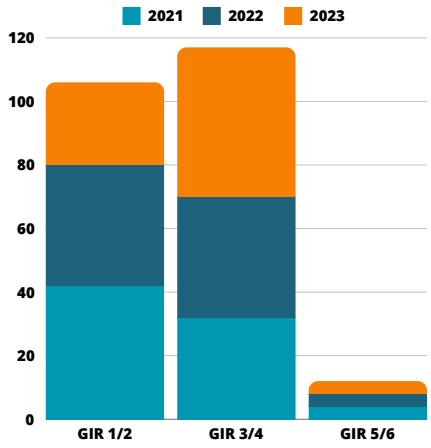

	2021	2022	2023
Sorties	41	30	30
Décès	31	23	25
Décès à l'hôpital	2	7	3
Retour à domicile	0	0	1
Autre EHPAD	7	0	1
Long séjour	0	0	0
Autres	0	0	0

Motifs de sortie

EHPAD RIVABEL'ÂGE (3/5)

FILE ACTIVE

- Nombre de personnes présentes au 31/12/2023 : 77 résidents
- Nombre de sorties dans l'année : 30
- File active = 107

Les entrées

	2020	2021	2022
Hébergement Permanent	33	46	31
Hébergement Temporaire	18	24	19
Accueil de jour	20	26	28

Les sorties

	2021	2022	2023
Hébergement Permanent	41	30	30

L'établissement ne rencontre pas de difficultés de remplissage, l'activité a été maintenue.

Activités :

2023	Hébergement permanent					Hébergement temporaire			Accueil de jour			
	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6	Moins de 60 ans	Total	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6	Moins de 60 ans
Nombre théorique de journée	365 x 80 = 29 200					365 x 4 = 1 450			216 x 6 = 1 300			
Nombre de journée prévisionnels	13025	13815	2190	0	29030	298	351	49	277	709	214	0
Nombre de journée réalisées	9102	17237	2460	0	28799	154	352	46	153	1073	4	0

Evolution par rapport à N-1 :

	Hébergement permanent			Hébergement temporaire			Accueil de jour		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre de jours d'ouverture	365	365	365	365	365	365			
Capacité autorisée	80	80	80	4	4	4	6	6	6
Nombre théorique de journées	29200	29200	29200	1460	1460	1460	1252	1252	1252
Nombre de journée réalisées (+ 60 ans)	28754	28859	29031	524	561	552	974	1051	1230
Nombre de journée réalisées (- 60 ans)	0	0	0						
Taux d'occupation	98.44%	98.83 %	99.42%	35.89 %	38.42 %	37.81%	75.15 %	77.17 %	90.31%

EHPAD RIVABEL'ÂGE (4/5)

NOMBRE D'ETP

	Non cadre	Cadre	Total
	ETP	ETP	ETP
EHPAD RIVABEL'AGE	47.1	3.93	51.03

NOMBRE DE SALARIÉS

	Non cadre			Cadre		
	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total
EHPAD RIVABEL'AGE	5	47	52	0	5	5

Soit un effectif total de 57 salariés au **31 décembre 2023** : 5 CDD et 52 CDI.

ENTRÉES ET SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

- Nombre de recrutement en CDI au cours de l'année : 6 (3 ASH et 3 AS)
- Nombre de départs dans l'année : 6 (2 démissions, 1 licenciement, 3 départs à la retraite)
- Effectif en CDI : 52 CDI

=> Taux de rotation = 11.53 %

TAUX D'ABSENTEISME

- Nombre total de jours d'absence des effectifs : 2 387,5
- Nombre d'ETP : 51.03 ETP
- Nombre d'ETP X 365 : 18 625.95 jours

=> Taux d'absentéisme = **12.81 %** (soit **+ 3.46** par rapport à 2022)

EHPAD RIVABEL'ÂGE (5/5)

FOCUS ABSENCES NON REMPLACEES

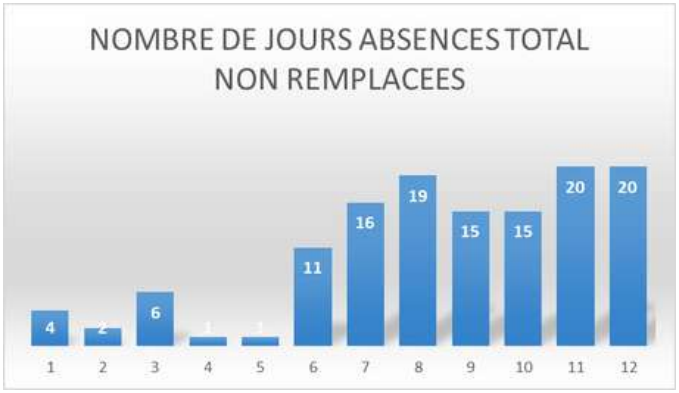

L'année 2023 se solde par un nombre d'absences non remplacées exceptionnellement élevé pour les raisons suivantes : abandon du remplacement par des remplaçants ou intérimaires et impossibilité de trouver une nouvelle solution. Manque de personnel qualifié.

DIALOGUE SOCIAL

En plus des 12 réunions CSEE et des 4 réunions QVCT de la Filière Personnes Agées, liste non exhaustive des réunions :

- 6 réunions du personnel
- Groupe de travail : QVT, Qualité, chutes, nutrition...
- 42 entretiens individuels annuels et professionnels ont été réalisés

L'équipe de Rivabel'Age tient ses objectifs qualitatifs et le climat social reste de bonne qualité. Pour fêter les 20 ans de Rivabel'Age un repas festif avait été organisé en septembre 2023 avec l'ensemble du personnel, les résidents et les familles.

PARTICIPATIONS DES USAGERS

- 3 réunions du CVS (Conseil de Vie Social) ont eu lieu
- 1 rassemblement famille et résident avec les membres du CVS
- 2 commissions animation
- 3 commissions des menus

FILIÈRE PERSONNES ÂGÉES

- EHPAD J.B. Lecornu

EHPAD J.B. LECORNU (1/4)

RAPPEL AGRÉMENT, POPULATION ACCUEILLIE, MISSIONS

Agrément EHPAD J.B LECORNU : 85 places

- 84 lits en hébergement permanent : 77 chambres individuelles et 4 chambres doubles
- 1 lit en hébergement temporaire;

Population accueillie :

Nombre de résidents en hébergement permanent par sexe au 31 décembre 2023

	2021	2022	2023
Homme	19	16	14
Femme	65	65	65
TOTAL RESIDENTS	84	81	79

Nombre de résidents par tranches d'âge 31 décembre 2023

	2021	2022	2023
<55 ans	0	0	0
55-59 ans	1	1	1
60-74 ans	3	7	10
75-84 ans	11	11	9
85-95 ans	47	35	37
96 ans et plus	22	27	22
TOTAL RESIDENTS	84	81	79

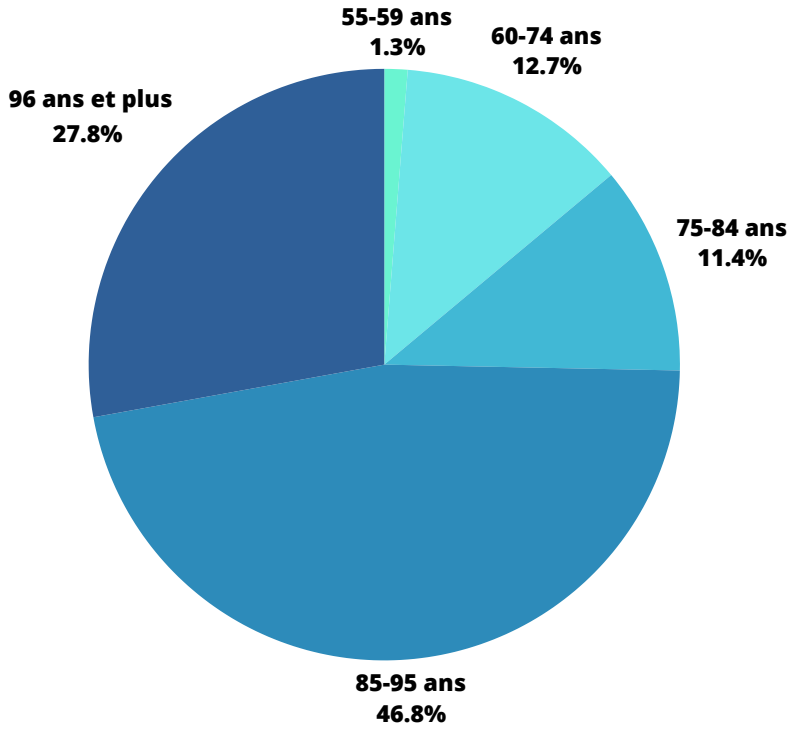

EHPAD J.B. LECORNU (2/4)

Population accueillie (suite) :

Evolution de l'âge moyen

	2021	2022	2023
âge moyen	89.50	88.90	88.70

Mouvements des résidents :

27 résidents sont rentrés dans l'établissement en 2023.

Il y a eu 3 retours à domicile.

Evolution du degré de dépendance

Le GMP du 31/12/2023 est de 660, il s'explique par une augmentation du nombre important d'entrées de résidents en GIR 5/6. De plus, au 31 décembre 2023, 6 places sont vacantes.

MISSION

Les établissements autorisés à héberger des personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont des établissements sociaux et médico-sociaux qui relèvent de la loi 2002-02 du 2 janvier 2002. Ils sont soumis aux dispositions du code de l'action sociale et des familles (CASF) tant pour leur gestion administrative que pour la prise en soins des personnes accueillies. L'établissement a pour mission de rendre effectif le droit au respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité, de la sécurité et du droit à aller et venir librement des personnes qu'il héberge. Il veille également à un suivi médical adapté et à la protection sanitaire et alimentaire de l'ensemble de ses résidents.

GIR	Nombre de personnes		
	2021	2022	2023
GIR 1	23	10	11
GIR 2	22	27	24
GIR 3	15	18	20
GIR 4	18	19	12
GIR 5	1	1	4
GIR 6	0	4	6

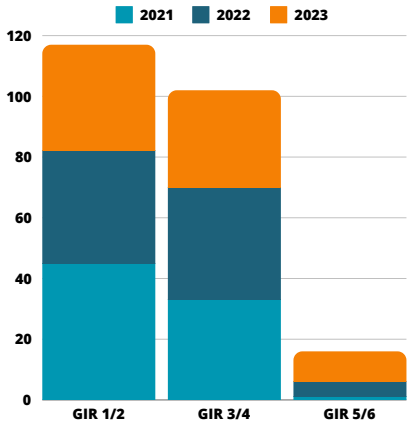

Motifs de sortie

	2021	2022	2023
Sorties	21	18	28
Décès	16	17	24
Décès à l'hôpital	4	4	1
Retour à domicile	0	0	3
Autre EHPAD	0	0	0

EHPAD J.B. LECORNU (3/4)

FILE ACTIVE

- Nombre de personnes présentes au 31/12/2023 : 79 résidents
- Nombre de sorties dans l'année : 28
- File active = 113

En 2023 l'établissement doit faire face à une baisse de l'activité essentiellement due à une difficulté de remplissage des chambres de couple.

Activités :

2023	Hébergement permanent					Hébergement temporaire			Accueil de jour			
	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6	Moins de 60 ans	Total	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6	GIR 1/2	GIR 3/4	GIR 5/6	Moins de 60 ans
Nombre théorique de journée	365 x 80 = 29 200					365 x 4 = 1 450			216 x 6 = 1 300			
Nombre de journée prévisionnels	13025	13815	2190	0	29030	298	351	49	277	709	214	0
Nombre de journée réalisées	9102	17237	2460	0	28799	154	352	46	153	1073	4	0

Evolution par rapport à N-1 :

	Hébergement permanent			Hébergement temporaire		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre de jours d'ouverture	365	365	365	365	365	365
Capacité autorisée	84	84	84	1	1	1
Nombre théorique de journées	30 660	30 660	30 660	365	365	365
Nombre de journées réalisées (+ 60 ans)	28 759	30 033	29 666	48	75	276
Nombre de journées réalisées (- 60 ans)	732	365	365			
Taux d'occupation	97.90 %	99.15 %	98.88 %	13.15 %	20.58 %	75.62 %

EHPAD J.B. LECORNU (4/4)

NOMBRE D'ETP

	Non cadre	Cadre	Total
	ETP	ETP	ETP
EHPAD J.B Lecornu	47.93	2.65	50.58

NOMBRE DE SALARIÉS

	Non cadre			Cadre		
	CDD	CDI	Total	CDD	CDI	Total
EHPAD J.B Lecornu	47	51	98	0	4	4

Soit un effectif total de 102 salariés **sur l'année 2023** : 47 CDD et 55 CDI.

ENTRÉES ET SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE

- Nombre de recrutement en CDI au cours de l'année : 5
- Nombre de départs dans l'année : 4
- Effectif en CDI : 55 CDI

=> Taux de rotation = 8.18 %

DIALOGUE SOCIAL

En plus des 12 réunions CSEE et des 4 réunions QVCT de la Filière Personnes Agées, liste non exhaustive des réunions :

- Réunions QVT, Carpe Diem, Organisation de travail

PARTICIPATIONS DES USAGERS

- 3 réunions du CVS (Conseil de Vie Social) ont eu lieu
- 4 commissions des menus